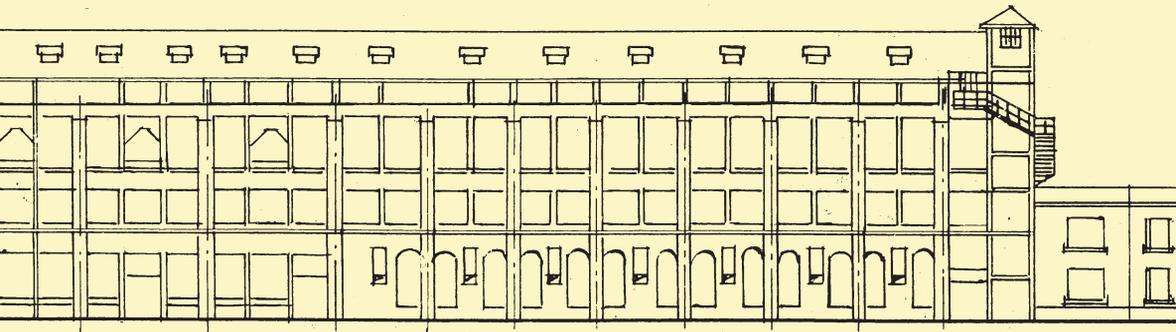


Les actes du CRESAT



LES ACTES DU CRESAT

En couverture:

Elévation de la façade Sud de la fonderie mécanisée de la SACM, due à l'architecte Paul Marozeau. Ce bâtiment a été reconverti en Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques au sein de l'UHA (document SACM)

UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE

LES ACTES DU CRESAT

N°6

mai 2009



SOMMAIRE

I. LES SÉMINAIRES DU CRESAT

Céline Borello

Écrire l'histoire de la christianisation du Pacifique (XVI^e-siècle).....7

Yves Frey et Marie-Claire Vitoux

Une recherche collective : histoire et mémoire de l'immigration en Alsace.....15

Bernard Jacqué

L'art décoratif entre art et industrie.....25

II. CONTRIBUTIONS

Jean-Marie Kuppel

Le débat sur la sévérité et la légalité de l'épuration dans les mines de potasse d'Alsace au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.....37

III. MÉMOIRES DE MASTER

Florie Giacona

Le risque avalanche dans le Massif vosgien. Connaissance, représentation et gestion, de la fin du XVIII^e siècle à nos jours.....45

Romain Ansel

Les rapports d'intervention des sapeurs-pompiers de Mulhouse : une source pleine de promesses.....54

Fanny Ehret

Être vieux à Mulhouse au XIX^e siècle, entre prises en charge et représentations, le cas mulhousien (1798-1870).....60

Gilles Grunenberger, Nicolas Heitz et Julien Schubnel

Évaluer l'information sur le web : les enjeux du web 2.0.....67

IV. ACTIVITÉS ET PROJETS

1. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

Alain J. Lemaitre

Colloque de l'Association interuniversitaire de l'Est : Le risque, de l'Antiquité à l'époque contemporaine.....78

Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf

Journées d'histoire industrielle de Mulhouse et de Belfort81

Raymond Woessner

8^e table ronde Rhin-Sud : Si Rhin-Sud était un jardin.....83

2. RECHERCHES EN COURS ET CONTRATS.

Odile Kammerer et Jean-Philippe Droux

Atlas historique d'Alsace (AHA) en ligne.....84

Jean-Michel Boehler

La province d'Alsace au début du XVIII^e siècle : frontière et mosaïque seigneuriale.....89

Pierre Fluck

PCR « Altenberg (Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin) : fonderies et mines d'argent, X^e-XVII^e siècles ».....90

Pierre Fluck

Diagnostic du patrimoine industriel du Val d'argent, deuxième et troisième volets.....92

Yves Frey

Le Cresat représenté au sein de l'AHMIs.....96

3. CONFÉRENCES

Françoise Dieterich et Bernard Reitel

Cafés géographiques 2008-2009.....97

4. VOYAGE D'ÉTUDE

Annemarie David et Dan Bernfeld

Trésor d'usines en Vorarlberg.....99

5. NOS CHERCHEURS ONT PUBLIÉ EN 2007 ET 2008.....111

6. BRÈVES.....123

V. L'ÉQUIPE DU CRESAT

liste des membres du CRESAT.....125

I

LES SÉMINAIRES DU CRESAT

10 novembre 2007

Céline BORELLO

ÉCRIRE L'HISTOIRE DE LA CHRISTIANISATION DU PACIFIQUE (XVI^E-
XIX^E SIÈCLES)

Céline Borello est maître de conférences d'histoire moderne à l'Université de Haute-Alsace, chercheur au CRESAT.

Lorsqu'on évoque les territoires français comme la Polynésie française ou la Nouvelle-Calédonie c'est avant tout le rêve et l'imaginaire qui nous submergent. Cela résulte d'un lointain conditionnement dont Bougainville et d'autres explorateurs avant, avec et après lui sont les auteurs. Beaucoup d'artistes, auteurs, peintres, chanteurs ont clamé la beauté de Tahiti et de ses îles à l'instar de Melville, Gauguin, Brel... cet espace est souvent présenté comme le Paradis terrestre, la Nouvelle Cythère. La Nouvelle-Calédonie ne possède pas ce même capital d'image car le bagne installé par Napoléon III (décret du 2 septembre 1863) en a longtemps fait un espace peu attractif. Aujourd'hui toutefois, la terre calédonienne est un lieu touristique recherché par une clientèle qui souhaite, comme en Polynésie, dépaysement et exotisme. Pour beaucoup, ce qui caractérise l'archipel polynésien ou néo-calédonien c'est donc le lagon, l'atoll, la luxuriance de la végétation... des vitrines qui travestissent considérablement ce que sont ces terres perdues au milieu de l'immensité du Pacifique.

En effet, ce qui marque, pour qui prend le temps de comprendre et connaître ces cultures océaniques, ce sont les lieux de culte et particulièrement les lieux de culte chrétiens qui, partout, même sur la plus petite île habitée, ponctuent le paysage¹. Profondément, les sociétés polynésienne et néo-calédonienne sont imprégnées de religion et particulièrement de confessions chrétiennes. Ainsi, en Polynésie française, le 5 mars est un jour férié car il commémore l'arrivée de l'Évangile, en 1797... Dans le paysage, ce marquage visuel est relativement récent et résulte d'un processus rencontré ailleurs : celui de l'évangélisation, de la christianisation de l'espace habité, tentée par les Églises. Clochers, croix, temples et églises font partie du territoire océanien. L'œil saisit donc, aujourd'hui, l'impact des missions d'hier quelles soient protestantes, catholiques ou mormones.

Postulats méthodologiques d'une écriture historique des espaces pacifiques

Avant de s'attacher aux jalons de cette histoire de la christianisation, il est nécessaire de mener quelques réflexions sur son écriture et certaines spécificités de l'histoire océanienne. En effet, son écriture n'est pas aisée et ne peut s'appréhender qu'en suivant quelques postulats.

Il faut, tout d'abord, prendre garde au schéma habituel de la périodisation historique. Dès lors qu'il est question d'aborder l'histoire de l'Océanie, il est difficile de rester dans un découpage temporel classique et occidental de l'histoire. En effet, si l'on se détermine en fonction de la définition que nous avons de l'histoire comme débutant à la naissance de l'écriture, force est de constater qu'en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie, la préhistoire prend fin avec l'arrivée et la fixation des Européens soit, entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. Ce qui n'est pas acceptable car les Polynésiens et *Kanak* de la seconde moitié du XVIII^e ne peuvent être considérés comme des hommes préhistoriques ! Cette prise de distance avec la périodisation habituelle n'est pas un cas isolé bien sûr, le continent américain a depuis longtemps élaboré sa propre périodisation : en Amérique latine triomphe le concept d'Amérique pré-colombienne, en Amérique du Nord on parle plutôt du temps des « nations premières ». Partout se retrouve un refus de qualifier ces périodes amérindiennes de « préhistoire ». Il y a, pour qui aborde l'histoire océanienne, une périodisation différente qui rend caduque notre découpage moderne/contemporaine européen-centré : période pré ou post européenne pour l'Océanie est alors préféré, depuis les années 1990, ce qui somme toute est très récent.

Pour la Polynésie, un découpage plus fin renvoie, pour le thème qui nous intéresse, aux premières rencontres qui couvrent les décennies 1550-1750. A noter l'utilisation du mot, rencontre ou contact et non de celui de découverte, qui laisse sous-entendre qu'avant l'arrivée des Européens ces territoires n'existaient pas, ce qui est un non sens, là encore. Jusqu'à la seconde moitié du XVIII^e siècle, c'est le temps du désenclavement progressif de ces contrées². Des années 1760 et pendant un siècle, c'est la mise en place de contacts plus réguliers qui domine pour la Polynésie. Ces relations débouchent sur la colonisation des Etablissements français de l'Océanie, annexion des Marquises en 1842, du royaume des Pomare en 1880, des îles Sous-le-vent, des Gambiers et des Australes (entre 1880 et 1901). Pour la Nouvelle-Calédonie, c'est la fin du XVIII^e siècle qui inaugure les premiers contacts alors que le XIX^e siècle est, comme en Polynésie, celui de la prise de possession par la France (1853 pour la grande terre ; 1864 pour les îles Loyautés). Vient ensuite, pour les deux territoires, le temps de l'administration des colonies puis des territoires d'Outre mer, de la fin du XIX^e à nos jours.

L'histoire de la christianisation de ces deux archipels, en particulier pour le cas polynésien, oblige à transgresser les ruptures habituelles, pour tout chercheur, de la discipline historique. Si l'on prend un langage « classique » de la périodisation historique, mais qui n'a aucun sens pour l'objet étudié, pour comprendre cette histoire, il est nécessaire d'aborder l'époque moderne depuis la fin du XVI^e siècle et couvrir également une partie de l'époque contemporaine, le XIX^e siècle. Donc un temps long de trois siècles qui rendent compte, chacun, d'une étape et éclairent ce processus de la christianisation³.

Il est un second élément à considérer, et que nous venons d'évoquer, à savoir l'absence d'écriture avant l'arrivée des Européens sur ces deux archipels. Cela n'est pas sans poser problème car, pour le chercheur, cela se traduit par une unicité des sources : tous les documents écrits émanent des Européens. Les premiers d'entre eux sont les carnets de voyage⁴, comme celui de Pedro Fernandez Quíros⁵, celui du Français Louis Antoine de Bougainville⁶, de l'Anglais James Cook⁷ et d'autres encore comme James Wilson qui embarqua les premiers missionnaires anglais à bord du *Duff*⁸... Une autre source européenne est constituée par les lettres de missionnaire à leur maison mère (Pères Maristes, Picpuciens⁹) ou à d'autres religieux, par les récits de leur séjour îlien tenus par les missionnaires eux-mêmes, comme celui du Français Simon Bernard à Ouvéa, ou bien du marin espagnol Maximo Rodriguez qui rend compte de l'échec de la mission franciscaine à Tahiti à la fin du XVIII^e siècle¹⁰. Nous avons aussi des documents iconographiques, tableaux, gravures et des dessins, à l'exemple de la toile commandée à Robert Smyrke, en 1798, par la *London Missionary Society* pour commémorer l'arrivée de l'Évangile sur le sol tahitien l'année précédente. Sur ce document nous avons un face à face révélateur entre deux groupes, deux civilisations et deux systèmes religieux, tahitien et européen. Un autre exemple d'iconographie se retrouve dans les dessins sur la Polynésie de John Webber qui accompagna le troisième voyage de James Cook : ils permettent d'aborder les mœurs locales qui ont tant choqués les missionnaires comme l'anthropophagie et les danses des femmes que l'on représente pourtant habillée alors qu'elles étaient nues ou seulement vêtues de *tapa*. Pour la Nouvelle-Calédonie, nous avons les représentations d'un village *kanak*, celui de Pueblo en 1849 par le capitaine Oliver, officier de la marine anglaise. Et c'est ici toute l'importance de la chefferie *kanak* qui apparaît, si complexe et différente de la chefferie polynésienne, structures sur lesquelles se sont appuyées les missionnaires pour la conversion, nous y reviendrons. Enfin, il faut aussi compter sur les photos et cartes postales particulièrement précieuses, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. D'autres éléments de travail encore sont envisageables à l'instar du panoramique produit par les ateliers Joseph Dufour, en 1804, et intitulé *Les sauvages du Pacifique*, qui véhicule, sur une support plus original, les représentations européennes de ces peuples du Pacifique au moment des premiers vrais contacts et échanges avec eux. Mais ces sources et documents sont exclusivement européens reléguant la vision des Océaniens au silence, ce qui ne manque pas de poser problème quant à la perception de la christianisation réelle de ces territoires à l'époque missionnaire.

Mais l'absence de sources écrites ne signifie pas absence de sources pour autant, nous le savons depuis les *Annales* et l'injonction de Lucien Febvre : « L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire, sans documents écrits s'il n'en existe point. Avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser pour fabriquer son miel, à défaut des fleurs usuelles¹¹. » Cela oblige, en tout cas, à un recours à d'autres disciplines des sciences humaines, au premier rang desquelles l'archéologie et ce que l'on nomme les « archives du sol », particulièrement utiles pour connaître les structures sociales traditionnelles, notamment l'organisation religieuse existante que l'on ne peut négliger dans l'étude des transferts culturels. On a, ainsi, la certitude que beaucoup d'anciens sites culturels ont été démolis et réinvestis par les missionnaires qui y ont fait ériger des églises ou des temples : en Polynésie, les *marae*, qui sont des lieux de cérémonies (politiques et religieuses) marqués par un pavage et un enclos de murs, sont généralement trouvés à proximité de bâtiments chrétiens.

L'anthropologie, en particulier l'anthropologie religieuse, est, dès lors, fort utile pour appréhender ces sociétés que l'on qualifiait hier de primitives ou de sauvages, et que l'on nomme maintenant « premières ». Elle permet donc de mieux comprendre les contacts culturels et l'acculturation qui a pu en résulter. L'impératif de la « Nouvelle histoire » de recourir à l'anthropologie s'impose ici avec acuité. On peut citer les travaux centraux d'Alain Babadzan pour la Polynésie qui permettent de mieux connaître la religion traditionnelle de Tahiti, des îles de la Société ou bien ceux d'Alban Bengan pour la Nouvelle-Calédonie¹².

Ce qui est certain toutefois c'est que l'absence d'écriture dans ces espaces, avant l'arrivée des Européens et pendant les premières décennies qui ont suivi, a produit pendant longtemps, un déficit de connaissance. Ces populations océaniques ont eu une fixation de leur histoire qui n'est pas passée par le truchement de l'écrit mais par celui de la mémoire humaine. En effet, ces sociétés ont eu recours à ce que l'on nomme la tradition orale, cette transmission intergénérationnelle des mythes, croyances, légendes, événements de ces populations océaniques. Les travaux de l'archéologue José Garanger ont montré, dans les années 1970, la correspondance possible entre histoire et légende, faisant entrer ces dernières dans le champ possible des sources. Cela est particulièrement le cas pour la Nouvelle-Calédonie. Il faut parfois s'en méfier aussi, en particulier en Polynésie, où la tradition orale est souvent déformée par l'acculturation réussie de ces sociétés. Ce matériau est donc précieux mais délicat.

Il est clair, tout au moins, que cette histoire de la christianisation océanique n'est pas facile à écrire. La spécificité géographique, l'éparpillement des rares terres émergées, les sociétés et les populations appréhendées avec leur particularité culturelle... tout cela ajoute un certain dépaysement pour le chercheur en histoire religieuse qui ne tient nullement aux cocotiers et aux plages de sable blanc ! Mais cela ne peut non plus entraver de manière irréversible la recherche dans ce domaine.

Brève approche d'une christianisation en Océanie : le cas des Eglises protestantes

Pour preuve, l'histoire de la christianisation protestante en Océanie. Les récits de voyages mêlant cannibalisme, sacrifices humains, infanticides... et exotisme provoquent curiosité et effroi chez certains dirigeants de la *London Missionary Society* (LMS), fondée en 1795. Les missionnaires envoyés, portés pour certains par le Revival de Wesley, arrivèrent à Tahiti à bord du *Duff*, le 5 mars 1797¹³. Cette date reste fondatrice à double titre pour le protestantisme en Océanie. D'une part, car il s'agissait des premiers pas protestants dans le Pacifique avec les aléas que cela comporte ; d'autre part, car Tahiti fut la base de départ d'autres évangélisations débouchant vers ce que l'on peut qualifier de phénomène évangélisteur « par ricochet ». En 1818, une société de mission fut créée à Tahiti par John Williams, dont le but était la christianisation des îles Sous-le-Vent et des îles plus lointaines. Elle fut suivie d'une seconde l'année suivante. Les missionnaires furent débarqués dans plusieurs archipels : Huahine, Raiatea (îles Sous-le-vent), Rurutu (Australes), alors qu'aux îles Cook, William commence son œuvre en 1823. L'expérience fut poursuivie, malgré son assassinat, et les années 1840 marquèrent l'arrivée de missionnaires dans les îles Loyauté, en Mélanésie.

A côté des Anglais de la LMS, deux autres sociétés, britannique et américaine, portèrent le méthodisme et le congrégationalisme dans le Pacifique sud durant le premier XIX^e siècle. Tout d'abord, la *Wesleyan Methodist Missionary Society* (WMMS créée en 1813) qui, à partir de Sydney, envoya des missions d'évangélisation vers Tonga, Fidji et d'autres archipels de Mélanésie. Ensuite, l'*American Board of Commissioners for Foreign* (ABCF fondée en 1810 à Boston) s'implanta à Hawaï en 1819, de telle sorte qu'à la fin des années 1840 les principales terres pacifiques connaissaient le protestantisme anglo-saxon.

Quelle stratégie adopter pour convaincre ces populations, dont la religion traditionnelle privilégiait la communauté au détriment de l'individu ? Comment porter l'Évangile là où seule la tradition orale existait ? Fondé sur la pratique personnelle, la lecture de la Bible, une exigence puritaine de vie, le protestantisme semble ainsi aux antipodes de ces sociétés océaniques que ces missionnaires rencontrèrent.

Dans un premier temps, il fallait se comprendre, c'est-à-dire traduire la Bible en langue locale, dans un souci tout protestant : l'œuvre d'H. Nott à Tahiti en est le symbole¹⁴. L'arrivée de l'imprimerie fut alors un outil pour élargir l'écoute : à Moorea, une presse est installée en 1817, une autre dans les Loyauté, à Maré, en 1854. C'est lier, par là même, l'œuvre d'évangélisation à une œuvre d'éducation, manifeste dans la création d'écoles où catéchisme et apprentissage de l'écriture étaient simultanés.

Mais avant de toucher les masses, la stratégie adoptée par les missionnaires océaniques – quelle que soit leur chapelle – fut de mêler politique et religion dans ce qu'il est convenu d'appeler des théocraties missionnaires¹⁵. La conversion du chef politique dominant marquait alors la réussite de l'entreprise comme ce fut le cas à Tonga : en 1831, le roi George Tupou I^{er} est baptisé par les missionnaires wesleyens. Pour lui, la religion protestante était perçue comme un formidable outil pour reconquérir les anciennes dépendances de l'empire tongien : Lau, Samoa, Fidji, Niue, Uvea... Dans le cas de territoire non unifié, l'action missionnaire a contribué à l'émergence d'un Etat centralisé comme à Tahiti avec la dynastie des Pomare. Ces conversions, dont on peut douter de la sincérité spirituelle, ne signifiaient pas pour autant la fin des difficultés. Les missionnaires n'étaient pas dupes. Parfois, ils durent jouer sur les tensions entre chefferies ou au sein de celles-ci pour convaincre les chefs, comme à Lifou, dans les Loyauté, durant les années 1850 et 1860¹⁶. Cette stratégie politico-religieuse fut aussi à la source d'échecs : à Wallis et Futuna, où le protestantisme fut assimilé à la volonté tongienne de mainmise sur le territoire, c'est le catholicisme qui s'implanta.

La conversion du chef obtenue, s'ensuivait celle de la population. Si pour les dirigeants politiques, la conversion pouvait être une arme politique, quelle raison autre que la fidélité au chef a pu jouer pour la population ? Il ne faut pas négliger l'effort des missionnaires qui, malgré une formation initiale ténue, sont parvenus à comprendre et maîtriser les mécanismes de fonctionnement des sociétés locales. D'ailleurs, certains de ces hommes n'étaient pas européens mais polynésiens, les *teachers*, formés sur place pour apporter l'Évangile aux peuples du Pacifique : deux Samoans à Maré, deux Rarotongans à Lifou furent les premiers à transmettre le message protestant. Ce n'est que dans les années 1850, que les Anglais furent envoyés et installés à demeure, à Maré, en 1854 ou 1859, à Lifou¹⁷. Leur action fut décisive : ainsi à Rurutu, Auura (jeune chef instruit lors de son exil à Raiatea) s'évertua, pour convaincre le peuple, à transgresser les interdits de la religion

traditionnelle. Ne voyant aucune vengeance divine en retour, la population brûla alors les objets du culte traditionnel et détruisit les *marae*.

Le Dieu des Blancs était, de fait, présenté comme investi d'un pouvoir magique supérieur à celui des dieux traditionnels : c'était, en Polynésie, le dieu *mau*, Dieu vrai, tel que l'exprime cette phrase prononcée par un Fidjien dans les années 1850 à un méthodiste : « Vrai (*dina*) – tout est vrai de ce qui vient du pays de l'homme blanc – ; les mousquets et la poudre sont vrais, et votre religion doit être vraie¹⁸. »

Au-delà de ces stratégies plus ou moins abouties et stabilisées, quelle est donc la réalité du protestantisme dans ces territoires pacifiques ? Il est toujours délicat – en Océanie encore davantage – de répondre à cette question, tant il est impossible d'entrer dans les consciences individuelles ou collectives. Si l'on se fonde sur des indices visibles, la conversion a abouti à une transformation sociale : temples, écoles, vêtements à l'europpéenne, codes de loi inspirés par les missionnaires (à Tahiti avec Pomare II, à Lifou avec Boula) marquent la vie des hommes du Pacifique dès le milieu du XIX^e siècle. Les anciennes idoles ont été brisées, certaines même sont envoyées en Europe. L'arrivée des missionnaires français de la Société des missions de Paris à Tahiti et en Nouvelle-Calédonie, dans le second XIX^e siècle, ne fera que renforcer cette réalité de l'Eglise visible¹⁹.

Toutefois, il convient de nuancer cette vision. Les premiers temples sont très souvent construits sur d'anciens lieux de culte, nous l'avons vu. Il est possible d'y voir là une volonté de détruire les anciennes croyances mais il peut s'agir aussi d'utiliser la sacralité ancienne d'un lieu afin de rassurer la population pour l'amener vers de nouvelles croyances. Cette population a-t-elle toujours su faire la différence ? De plus, il ne faut pas perdre de vue que ce sont dans les langues locales que les missionnaires oeuvrèrent et la rapidité de leur action les a amenés à garder des termes religieux anciens pour le culte ou les textes liturgiques protestants : *pure*, en polynésien, servit à désigner la prière chrétienne alors qu'il désignait aussi l'incantation magique.

Faut-il, dès lors, évoquer un protestantisme spécifique à l'Océanie ? Ou faut-il plutôt penser un syncrétisme entre culture océanienne et confession protestante ? Il est clair que de réels mouvements syncrétistes ou de résistance se développèrent de façon autonome : *cargo cult* en Mélanésie, *mamaia* en Polynésie orientale²⁰. Gloser sur la réalité du protestantisme des premiers temps en arguant d'une conversion par le haut, ne peut être raisonnablement admissible : ce serait nier la réalité des conversions au protestantisme des populations françaises d'Ancien Régime dans un geste de fidélité nobiliaire (dans le Béarn par exemple), voire dans les principautés allemandes du XVI^e siècle.

Restent alors, il est vrai, l'utilisation d'anciennes croyances pour fortifier la foi, l'appropriation d'un vocabulaire ancien. Toutefois, l'adaptation à la population à évangéliser est le principe même du missionnaire, quelle que soit sa confession. Parler de survivances d'anciennes croyances pour évoquer les *tapu* persistants, les peurs liées à la localisation de certains bâtiments, c'est renvoyer tout simplement au monde des superstitions. Or, là encore, on peut trouver maints exemples de ce qu'il est possible de nommer « religion populaire ». Sans doute, en Océanie, a-t-il existé – existe-t-il encore – un « protestantisme populaire » mais cela ne rend pas caduque l'œuvre missionnaire, loin s'en faut. La rigueur toute puritaine des premiers missionnaires, et du protestantisme en général, a sans doute ici trouvé une limite. Mais c'est aussi ce qui lui a donné vie, la

meilleure marque de l'appropriation par les populations d'une religion venue d'ailleurs : au-delà du discours théologique, des systématiques officielles, le protestantisme océanien s'est durablement ancré dans ces sociétés traditionnelles.

Préalables méthodologiques pris en compte, il est, on le voit, possible d'écrire l'histoire de la christianisation du Pacifique aujourd'hui francophone. Histoire tardive au regard de la christianisation mondiale car même si le Pacifique est visité dès le XVI^e siècle, il fallut attendre les XVII^e et XVIII^e siècles pour que les marins européens soient capables de maîtriser cet espace, embarquant avec eux les premiers missionnaires catholiques. Mais la christianisation active des populations concerne principalement l'extrême fin du XVIII^e et le XIX^e siècle pour les archipels polynésien et mélanésien. Christianisation à travers les Eglises protestante puis catholique, ce qui ne manque pas parfois de provoquer des heurts entre frères chrétiens séparés. Les tentatives plus anciennes ont ainsi encouragé et préparé un contact culturel qui déboucha vers une véritable acculturation religieuse, faisant de ces terres, aujourd'hui encore, des espaces profondément chrétiens.

Notes

- ¹ Sur cette question voir C. Borello, « Lieux culturels et inscription dans le paysage : une expression de l'altérité confessionnelle (XVI^e-XX^e siècles) ? », *Actes du colloque Identités, altérités, paysages*, coll. « Géographie et culture », Paris, L'Harmattan, à paraître.
- ² A. Baert, *Le Paradis Terrestre, un mythe espagnol en Océanie. Les voyages de Mendaña et de Quirós (1567-1606)*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- ³ Sur le cas espagnol, voir C. Borello, « La première évangélisation du Pacifique par les missionnaires catholiques espagnols », in F. Angleviel (dir.), *Pedro Fernandez de Quiros et le Vanuatu. Découverte mutuelle et historiographie d'un acte fondateur, 1606*, Port Vila, Sun publications, 2007, p. 267-281.
- ⁴ J-J Scemla, *Le voyage en Polynésie. Anthologie des voyageurs occidentaux de Cook à Ségalen*, Paris, R. Laffont, 1994.
- ⁵ P. Fernandez de Quirós, *Histoire de la découverte des régions australes. Iles Salomon, Marquises, Santa Cruz, Tuamotu, Cook du Nord et Tuamotu*, traduction et notes de A. Baert, Paris, L'harmattan, 2001.
- ⁶ L. A. de Bougainville, *Voyage autour du monde par la frégate la Boudeuse et la flûte l'Etoile*, Paris, La Découverte, 1980.
- ⁷ J. Cook, *Relations de voyages autour du monde*, Paris, La Découverte, 2 tomes, 1980.
- ⁸ J. Wilson, 1797, *Un journal missionnaire dans l'océan du pacifique sud à bord du Duff, & Chroniques tahitiennes. Journal de mer, journaux de terre*, Tahiti, Société des études océaniques, 1997.
- ⁹ P.-Y. Toullelan, *Missionnaires au quotidien à Tahiti. Les Picpuciens en Polynésie au XIX^e siècle*, Studies in Christian Mission 17, Leiden, E.J. Brill, 1995.
- ¹⁰ F. Méllen Blanco, « Tahiti. El Diario de Máximo Rodríguez y sus copias » in A. Garcia Abásolo (dir.), *España y el Pacífico*, Córdoba, 1997, p. 25-37 ; L. Tumahai, *Les expéditions espagnoles à Tahiti au XVIII^e siècle, Edition critique du manuscrit de Máximo Rodríguez (1774-1775)*, Lille, Septentrion, 2 tomes, 2000 ; M. Rodriguez, *Les Espagnols à Tahiti*, traduction Horacio

- Belçaguy, Paris, Musée de l'Homme, Publications de la Société de Océanistes n° 45, 1995 ; J. Ortiz Sotelo, « Expediciones peruanas a Tahiti siglo XVIII », *Derroteros de la Mar del Sur*, n° 13 (2005), p. 95-103.
- ¹¹ L. Febvre, *Combats pour l'Histoire*, Paris, A. Colin, p. 428.
- ¹² A. Babadzan, *Naissance d'une tradition : changement culturel et syncrétisme religieux aux Îles Australes (Polynésie française)*, Paris, Editions de l'ORSTOM, coll. Travaux et Documents n° 154, 1982 ; A. Bensen, *Les Dépouilles des dieux. Essai sur la religion tahitienne à l'époque de la découverte*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993.
- ¹³ Sur les voyages missionnaires, catholiques et protestants, voir C. Borello, « Les missionnaires européens des Mers du Sud (fin XVI^e- début XIX^e siècle) : de la foi dans le voyage au voyage pour la foi », in *Actes du colloque « Le Voyage »*, Association interuniversitaire de l'Est, Presses Universitaires de Strasbourg, à paraître.
- ¹⁴ Nicole J., *Au pied de l'écriture. Histoire de la traduction de la Bible en Tahitien*, Papeete, Ed. Haere po no Tahiti, 1988.
- ¹⁵ C. Laux, *Les théocraties missionnaires en Polynésie au XIX^e siècle. Des Cités dans les Mers du sud ?*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- ¹⁶ Un autre cas peut être avancé avec l'île d'Ouvéa, voir C. Borello, « La christianisation : source de conflit ou de pacification? Protestants et catholiques à Ouvéa dans le second XIX^e siècle », S. Boubin-Boyer (dir.), *Révoltes, conflits et Guerres mondiales en Nouvelle-Calédonie et dans sa région*, Paris, L'Harmattan, 2008, t. 1, p. 273-286. Sur la mission catholique dans l'île voir J. Izoulet, *Ouvéa, histoire d'une mission catholique dans le Pacifique sud au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- ¹⁷ J. Dauphiné, *Christianisation et politique en Nouvelle-Calédonie au XIX^e siècle*, CTRDP Nouvelle-Calédonie, points d'histoire n° 11 et 14, Nouméa, août 1996 et février 1999.
- ¹⁸ M. Sahlins, « Other times, other customs. The Anthropology of history », *American Anthropological Association Honorary Lecture*, 1982.
- ¹⁹ J.-F. Zorn, *Le grand siècle d'une mission protestante. La mission de Paris de 1822 à 1914*, Paris, Karthala-Les bergers et les mages, 1993.
- ²⁰ F. Angleviel (dir.), *Religion et sacré en Océanie*, Paris, L'Harmattan, 2000.

19 janvier 2008

Yves FREY et Marie-Claire VITOUX (avec les concours de Karin DIETRICH-CHENEL et Gilles WOLFS)

UNE RECHERCHE COLLECTIVE : HISTOIRE ET MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION EN RÉGION ALSACE.

Yves FREY

Le CRESAT est partie prenante dans cette grande enquête, « Histoire et mémoire des immigrations en régions », initiée par et réalisée sous l'égide du FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations), devenu l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), organisme d'État, doté d'un budget et de personnel.

Il s'agit d'une enquête triplement collective :

- Elle n'est pas menée par un chercheur seul, à la manière d'une thèse, mais par une équipe.

- Elle couvre l'ensemble du territoire ainsi que les DOM-TOM ; les études sont régionales ou plurirégionales (Basse et Haute Normandie par exemple).

- Elle est pluridisciplinaire et pluri-catégorielle : historiens en majorité (entre les 2/3 et les 3/4 des membres des équipes), mais aussi sociologues, démographes, anthropologues, ainsi que membres d'associations concernées par le sujet (ce qui n'est pas notre cas).

Après un premier échec en septembre 2005 a été lancé aussitôt un nouvel appel d'offres qui m'a naturellement intéressé puisque j'ai fait ma thèse sur l'immigration polonaise dans le Bassin potassique²¹. Il fallait rassembler une équipe, écrire un projet, établir un budget, enfin tenir des délais serrés puisque le dossier devait se trouver le 23 décembre 2005 à Paris. Étant surtout spécialiste de l'entre-deux-guerres, je me suis entouré d'autres spécialistes, d'histoire sociale du XIX^e siècle (Marie-Claire Vitoux), de la période de l'annexion de l'Alsace (1871-1918) (Karin Dietrich-Chenel), du XX^e siècle (Gilles Wolfs), tous membres du CRESAT. Grâce à Gilles Wolfs, j'ai pu recruter deux collaborateurs de la revue qu'il dirige²², un spécialiste de l'Afrique (Aggée Célestin Lomo Myazhiom, de l'Université Marc Bloch, de Strasbourg) et un autre de l'Asie (Franck Michel, de l'Université de Corte). Nous avons également fait appel à Jean-Philippe Droux, responsable de l'Atelier de cartographie du CRESAT²³. Nous avons emporté le marché, d'une durée de dix-huit mois, sur deux autres équipes concurrentes.

²¹ Cf. Yves Frey, *Polonais d'Alsace*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003.

²² Il s'agit de la revue de sciences humaines, *Le Détour*.

²³ Je remercie également Lionel L'Haridon et Martine Souiki pour leur aide logistique.

Nous étions donc embarqués dans une aventure intellectuelle et humaine que nous ne savions pas trop comment prendre. En effet, le descriptif du marché ne nous apportait pas grand élément. Nous avons brassé, brassé, sans trop savoir où aller alors qu'un rapport intermédiaire devait être remis pour le 23 août 2006. Celui-ci fut validé avec des remarques portant notamment sur l'aspect statistique. Les éclaircissements ne nous ont été donnés que lors d'un séminaire à Paris le 14 novembre 2006... Il ne restait plus que six mois ! D'où une certaine panique dans l'équipe, mais, après quelques nuits écourtées et des reproches d'esclavagisme adressés au directeur de l'équipe, le dossier complet put être envoyé à Paris pour le 23 mai 2007 !

Le cadre institutionnel

L'objet de l'enquête n'était pas, dans le délai de dix-huit mois, de reprendre l'ensemble des recherches sur ce sujet, mais de faire un état des lieux, d'établir le bilan des connaissances et de la bibliographie, de lancer des pistes de recherche de façon à répondre à une des problématiques de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNIH) : élaborer une politique de production (livres, films, expositions) en liaison avec les associations, universités, archives, musées, centres de documentation, sites Internet.

Dans la conclusion de son livre *Le Creuset français* paru en 1988, Gérard Noiriel appelait de ses vœux l'ouverture d'un lieu de mémoire consacré à l'immigration. C'est ainsi que le projet de la CNIH a vu le jour dès le début des années 1990 avec la création d'une Association pour un musée de l'immigration par des historiens, comme Gérard Noiriel ou Pierre Milza, et des représentants de milieux associatifs issus de l'immigration. Cette association, qui voulait combler ce trou de mémoire, prenait comme référence le musée de l'immigration d'Ellis Island. Un rapport fut remis en 1991, mais resta sans résultat. En 1998, après la victoire de l'équipe de France à la Coupe du monde de football (« équipe black, blanc, beur »), Philippe Bernard, journaliste au *Monde*, chargé des questions d'immigration, et Patrick Weil, directeur de recherches au CNRS, relancèrent le projet et écrivirent à Lionel Jospin, alors Premier ministre. Celui-ci demanda un rapport à Rémy Schwartz, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et à Driss El Yazami, délégué général de l'Association Génériques et vice-président de la Ligue des droits de l'homme. Ce rapport, remis en 2001, finit dans un tiroir en raison de la proximité de l'élection présidentielle.

Après cette dernière, Jacques Chirac, non sans arrière-pensées électorales, confia une mission à Jacques Toubon qui n'avait plus de mandat électoral. Ce dernier remit en avril 2004 un nouveau rapport, très largement nourri des précédents. Jean-Pierre Raffarin créa alors une mission de préfiguration à l'issue de laquelle Jacques Toubon fut chargé de piloter le projet, concrétisé finalement par la réalisation de la CNIH au Palais de la Porte Dorée, dans l'ancien musée des colonies, construit pour l'exposition coloniale de 1931.

Pour résumer, cette CNIH, qui a le titre de musée, est née d'une demande du public et non d'une offre étatique. Conçue sous Lionel Jospin, elle a été concrétisée par Jean-Pierre Raffarin, mais n'a pas encore été inaugurée.

Structure du dossier sur l'Alsace

Après réflexion, le plan suivant a été décidé : une première partie, statistique et cartographique, est fondée sur les résultats des recensements depuis celui de 1851, le premier à dénombrer les étrangers, date de départ de l'enquête. Il faut noter cependant que c'est une date peu pertinente pour l'Alsace qui depuis la préhistoire est une région d'immigration et de passage. Nous avons donc consacré un développement au XVIII^e siècle et début du XIX^e siècle.

Ce relevé de statistiques a présenté plus de difficultés que l'on pourrait croire en raison de trois facteurs. Le premier concerne la précision des chiffres : ainsi, il n'y a pas eu de dénombrement d'étrangers en 1856 et on a deux résultats « A » et « B » en 1962. Le deuxième est lié à l'histoire de l'Alsace. La première grande loi française sur les étrangers date de 1889 alors que l'Alsace était allemande. Jusqu'en 1870, sous le Second Empire, c'est une vision libérale qui dominait par rapport aux étrangers. La division se faisait alors entre les notables et les « classes laborieuses, classes dangereuses ». Lorsque se mit en place, avec la République, l'intégration sociale sur une base nationale et que la division passa dorénavant entre nationaux et étrangers par la loi de 1889, l'Alsace n'était plus française..., d'où les cartes d'identité après le retour à la France en 1919 et la question plus générale : qui est étranger en Alsace ?... La troisième difficulté est liée à l'interprétation de ces chiffres qui nécessite de multiples corrélations pas toujours évidentes.

Une deuxième partie, intitulée « Mosaïques alsaciennes » regroupe sept études de cas.

- La première est consacrée à une ville, Mulhouse, qui est aujourd'hui la ville française de plus de 100 000 habitants à avoir le plus fort pourcentage d'immigrés.

- La seconde traite de la présence allemande.

- La troisième étudie un bassin industriel, le Bassin potassique, marqué par l'immigration polonaise.

- La quatrième s'intéresse à une immigration « refuge », celle des Juifs d'Europe centrale et d'Allemagne.

- La cinquième concerne les immigrations non-européennes.

- La sixième, l'immigration maghrébine.

- La septième, l'immigration turque, une immigration en phase de transition.

La conclusion, intitulée « L'intégration en pointillés et la mémoire en lambeaux », évoque non plus l'histoire, mais la mémoire de l'immigration en Alsace.

Quelques résultats

L'histoire de l'immigration en Alsace diffère de l'histoire de l'immigration sur le territoire national et des autres régions frontalières. Cette spécificité s'explique en grande partie par les caractères originaux de l'histoire de l'Alsace, qui concernent le rythme chronologique et les nationalités en présence :

- Précocité et importance des courants migratoires suisses et allemands, soit une immigration transfrontalière de proximité, et même anglaise, dès le milieu du XVIII^e siècle, à cause de l'ancienneté de l'industrie (première manufacture d'impression sur coton à Mulhouse en 1746).

- De ce fait, en 1851, l'Alsace présente un taux de population étrangère élevé, le double du taux français environ. En 1866, l'Alsace compte 5,43 % de la population étrangère installée en France sur 1,5 % du territoire national.

- Cette caractéristique ne dure pas en raison d'un premier élément perturbateur, l'annexion (de droit) au II^e Reich en 1871. Les Allemands, qui représentaient plus de 65 % des étrangers dans le Haut-Rhin et 95 % dans le Bas-Rhin, ne sont plus des étrangers, les Français, eux, le deviennent, tandis que les Alsaciens-Lorrains qui n'ont pas choisi l'option, reçoivent l'indigénat qui en fait des Allemands de nature un peu différente de ceux des autres *länder*. Les Français deviennent alors les étrangers les plus nombreux, suivis par les Suisses, tandis que les Allemands arrivent en nombre (13 % de la population totale dans le *Bezirk Unter-Elsass*, 35,5 % à Strasbourg et 7,5 % dans le *Bezirk Ober-Elsass*). Les Allemands, de moins en moins des Badois et de plus en plus des Prussiens, ces derniers moqués par Hansi, sont essentiellement des fonctionnaires, des militaires, et occupent des emplois tertiaires, dans le commerce notamment. Ainsi la période de l'annexion marque-t-elle un changement total dans la nature de l'immigration vue d'un point de vue français : les Allemands et les Suisses occupent de moins en moins les emplois industriels, de moins en moins nombreux, pour des emplois tertiaires... ou agricoles en ce qui concerne les Suisses, notamment dans les fermes d'élevage du Sundgau. Une autre conséquence non négligeable de la période de l'annexion réside dans l'influence du système scolaire allemand qui persiste encore aujourd'hui : il s'agit de l'importance de la formation professionnelle par l'apprentissage. Les Alsaciens ne fuient pas les emplois industriels.

- Lors du retour de l'Alsace à la France, les Allemands doivent, dans une grande majorité, quitter l'Alsace, mais leur départ n'entraîne pas une pénurie de main-d'œuvre industrielle. La grande nouveauté est la mise en exploitation du Bassin potassique de Haute-Alsace, découvert pendant la période allemande en 1904, mais que les Allemands n'avaient pas souhaité développer pour ne pas concurrencer leurs gisements de Saxe. De ce fait, contrairement au reste de la France industrielle et aussi aux autres régions frontalières, le grand flux d'immigration des années vingt a peu touché l'Alsace qui n'est plus alors une véritable région d'immigration d'autant que la crise des années trente a été très sévère, notamment dans le textile. La ville de Mulhouse a été l'une des villes les plus touchées du pays, provoquant de véritables situations de misère. Dans l'Entre-deux-guerres, le taux de population étrangère en Alsace est toujours inférieur de 1,5 à 2 % au taux moyen français. On assiste cependant à l'arrivée de nouvelles nationalités, principalement des Polonais (mines de potasse), Italiens (tuileries et briqueteries de Mulhouse) ainsi que, dans des proportions bien plus faibles, Tchécoslovaques, Espagnols, Marocains, Asiatiques.

- La Seconde Guerre mondiale constitue l'autre élément perturbateur. Les Allemands occupent et annexent une nouvelle fois, mais de fait, l'Alsace qui se vide d'une bonne partie de sa population, notamment étrangère. La grande nouveauté est l'arrivée d'un nouveau type d'immigrés, les travailleurs forcés, prisonniers de guerre polonais et russes, Polonais du Gouvernement général, *Ostarbeiter* d'Ukraine. D'une manière générale, leur sort est plus enviable en Alsace, par exemple dans le Bassin potassique, que dans le III^e Reich ou leur pays d'origine maintenant occupé. Après la Libération, nombreux sont ceux qui s'installent en Alsace. S'y ajoutent des Nord-Africains combattants dans l'armée de De Lattre et de Leclerc (ainsi Youb Lalleg, conseiller technique du film *Indigènes*) et des prisonniers de guerre allemands qui travaillent dans l'industrie haut-rhinoise. Néanmoins leur nombre reste faible, de sorte qu'en 1946, les étrangers ne représentent plus que 2 % de la population alsacienne contre 3,4 % en 1936 et 4,2 % pour l'ensemble de la France en 1946.

- Les Trente Glorieuses voient un rattrapage progressif par rapport au reste du pays. Il faut attendre la période intercensitaire 1968-1975 pour voir le taux alsacien rejoindre puis dépasser le taux français. Ce sont les nouvelles implantations industrielles non alsaciennes des années soixante (surtout de la fin de la décennie) qui font appel à la main-d'œuvre immigrée : le cas le plus symbolique est celui de Peugeot qui s'est installé à Mulhouse entre 1962 et 1968 à la condition que le maire de l'époque construise des logements pour les travailleurs immigrés. C'est aussi le déplacement des ateliers des vallées vosgiennes dans la plaine, leur regroupement dans des unités plus importantes et la disparition des ouvriers-paysans. C'est enfin l'importance du nombre de frontaliers attirés par des salaires plus élevés en Allemagne et en Suisse et par le différentiel de change qui crée des vides dans la main-d'œuvre et l'appel aux travailleurs immigrés. Il s'agit d'un processus de vases communicants : les Alsaciens peu ou pas qualifiés deviennent travailleurs immigrés (*Gastarbeiter*) en Allemagne et en Suisse, et y sont traités comme tels, surtout en Suisse, tandis que l'Alsace doit avoir recours alors aux travailleurs issus des pays de la Méditerranée. Véritable partie de dominos ! C'est la période de l'arrivée des Portugais, Maghrébins, et le début de celle des Turcs.

- A la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, alors que l'Alsace est redevenue une grande région d'immigration de main-d'œuvre, l'industrie alsacienne voit certaines de ses usines fermer, certaines de ses entreprises faire faillite, dans le textile principalement, mais aussi dans la mécanique. Peugeot embauche encore des Marocains, des réfugiés du Sud-Est asiatique, mais l'immigration change de nature : ce n'est plus une immigration de main-d'œuvre, mais une immigration-refuge, une immigration familiale. Alors que l'immigration industrielle s'était concentrée surtout dans les villes haut-rhinoises (Mulhouse, Thann, Guebwiller, Sainte-Marie-aux-Mines), le Bas-Rhin avait constamment des taux très faibles, et inférieurs à ceux du Haut-Rhin jusqu'aux années 1990. Aujourd'hui, Strasbourg, Mulhouse et Colmar, qui regroupent le quart de la population alsacienne, abritent plus de la moitié des étrangers présents en Alsace, hors Allemands et Suisses. Ces derniers se font de plus en plus nombreux (les Allemands représentent la deuxième nationalité après les Turcs) et s'installent le long de la frontière. Le cas des Turcs est particulièrement illustratif : derniers arrivés en nombre, ils se localisent davantage dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin et davantage dans les campagnes. Les villes industrielles ne sont plus les seules à connaître ces phénomènes d'immigration.

Marie-Claire VITOUX

Je voudrais dans un premier temps faire quelques remarques complémentaires qui porteront sur deux points, d'une part les conditions de réussite d'une recherche collective et, d'autre part, les conclusions à tirer de l'expérience de recherche ainsi menée à bien.

1. Les conditions de réussite d'une recherche collective

Par comparaison avec d'autres tentatives qui, à mon avis, n'ont pas abouti, les conditions telles que je les ai établies peuvent se formuler ainsi :

- Que l'équipe de recherche ait un pilote clairement défini. Il ne s'agit pas de désigner quelqu'un qui serait intellectuellement supérieur aux autres, mais de quelqu'un qui a la responsabilité, à la fois gestionnaire et intellectuelle, de manager l'équipe des co-pilotes. L'absence de pilote dans une sorte « d'autogestion démocratique, entre pairs » handicape fortement le projet qui a moins de chances d'aboutir. Et c'est le deuxième point :

- Il faut une ou des finalités précises au projet : ouvrage, colloque, article, journée d'études, peu importe. Le but de la recherche collective ne peut être le seul bénéfice intellectuel et amical. Ce qui veut dire aussi qu'il faut que la validation critique se fasse par l'extérieur et non pas seulement en interne dans le laboratoire de recherche.

- Il faut un échéancier précis, à court et à moyen terme. Les contraintes temporelles permettent de donner le meilleur de soi individuellement et collectivement.

- Il faut un projet précis : à cet égard, les hésitations de la commande (travail d'histoire ou travail de mémoire ? demande scientifique ou citoyenne ?) ont handicapé le groupe, l'obligeant à réorienter son approche au beau milieu de la période autorisée.

- La rémunération des chercheurs est un point crucial. A une époque où les évolutions du travail des enseignants-chercheurs de l'Université française réduisent comme peau de chagrin le temps qu'ils peuvent consacrer à leur recherche (une fois par semaine, de 5 à 7, comme l'on entretient une danseuse !), la rémunération des chercheurs, même largement symbolique, rappelle utilement que la recherche ne saurait être gratuite puisqu'elle est socialement utile...

2. Quelques remarques complémentaires sur les conclusions

Je n'insisterai pas puisque les séminaires de recherche n'ont pas pour but d'exposer des conclusions, mais des démarches et des problématiques.

- L'étude a permis de faire une juste place à une région dont l'histoire est particulière. En Alsace, comme toutes les régions frontalières, les problématiques de l'étranger-voisin et de l'étranger-non national se sont confondues. Mais, pour le XIX^e siècle en particulier, la proximité linguistique et culturelle des Badois et des Suisses avec l'Alsace a facilité leur migration et leur installation durable dans la région alors que ce sont les Français venus de l'intérieur qui ont vécu à plein l'expérience de l'étrangeté et ses difficultés.

- L'Alsace, région tardivement rattachée au royaume de France, a connu de nombreuses indéisions quant à sa nationalité. Dès lors, le vécu de l'étrangeté a été une expérience durable pour de nombreuses générations d'Alsaciens sans qu'ils aient été des migrants.

- L'équipe a été frappée, lors des restitutions à Paris, de la profonde ignorance des spécificités de l'histoire alsacienne de la part de collègues du reste de la France... Il y a là une responsabilité importante des historiens travaillant en Alsace et/ou sur l'Alsace.

- J'ajoute, et c'est fondamental, qu'au-delà d'une histoire comparative absolument nécessaire avec la France, c'est une histoire tout aussi comparative avec l'Allemagne qui doit être menée. Pour ne prendre qu'un seul exemple, si l'on veut comprendre la spécificité de l'histoire de l'Alsace pendant la Seconde guerre mondiale, c'est moins vers la France occupée qu'il faut se tourner que vers l'Allemagne nazifiée depuis 1933. Dès lors, l'historiographie allemande sera aussi utile, voire plus, que l'historiographie française.

3. L'utilité sociale de la recherche

Je voudrais maintenant aborder en deux temps la question de l'utilité sociale de la recherche : dans un premier temps, j'analyserai comment le groupe de recherche s'est trouvé aux prises avec des concepts glissants (assimilation, intégration) et insatisfaisants. Ensuite, je poserai la question du lien entre recherche scientifique et engagement citoyen.

Des concepts lourds de sens et de présupposés

On le sait, plusieurs concepts ont été utilisés par les contemporains et les historiens pour désigner ce qui se passe ou doit se passer entre migrants et société d'accueil.

Le premier concept, qui fut à la fois descriptif et prescriptif, est celui d'*assimilation*. La III^e République conçoit la démocratie comme un système politique reposant sur un apprentissage à la citoyenneté. Elle se donne pour première tâche d'assimiler à la République les ouvriers et les paysans adultes et enfants, en ouvrant les écoles et les casernes. Elle justifie par ailleurs par cette mission civilisatrice l'œuvre de colonisation qui aboutit à ériger le second empire colonial français. Mieux encore, son principal parti, le Parti radical, annonce une politique d'assimilation de l'Alsace à la France en 1924, avec la victoire électorale du Cartel des gauches. L'assimilation est ainsi un programme qui vise à faire disparaître les différences juridiques pour faire disparaître les différences culturelles, celles-ci étant considérées comme des infériorités.

Cette politique assimilatrice, progressiste dans ses présupposés, a été doublement condamnée. Par l'extrême-droite d'abord qui combat le principe individualiste de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen : c'est ainsi que s'expliquent les pages élogieuses que Drumont, dans *La France Juive* en 1886, consacre aux musulmans algériens qui, à la différence des juifs émancipés, auraient su conserver leurs principes communautaires. Par ailleurs, l'extrême-droite affirme que les cultures coloniales (mais aussi ouvrières et paysannes, c'est-à-dire populaires) sont inférieures, que ces populations étrangères, pas plus que la populace française, ne peuvent être assimilées. C'est bien là

le second sens du « moment Drumont » où le racisme culturel se double d'un racisme biologique.

L'invalidation du programme d'assimilation est aussi réalisée par l'extrême-gauche, qui s'exprime surtout au cours du XX^e siècle. Le Parti communiste d'abord, mais de façon fragmentaire, les partis d'extrême-gauche ensuite, nés de mai 1968, condamnent l'assimilation comme génocide des cultures.

L'historien des phénomènes migratoires en Alsace rencontre ce concept d'assimilation et ne peut l'écarter sans l'examiner. Le retour de l'Alsace à la France après la Première guerre mondiale a importé dans cette région cette politique, d'une part pour « franciser » les Alsaciens, d'autre part pour « franciser » les travailleurs immigrés, essentiellement polonais venus exploiter la potasse. La thèse d'Yves Frey sur les Polonais de la potasse a fait une superbe démonstration du « couple infernal et à trois » entre Français/République, Polonais et Alsaciens.

Le rejet du mot et du concept d'assimilation a laissé un vide occupé par le concept d'*intégration*, lequel est systématiquement utilisé par les historiens et revendiqué par les hommes politiques. Comme son prédécesseur, ce terme se veut descriptif et programmatique. Il présuppose l'existence de deux cultures, celle de la société d'accueil et celle de la société d'origine, qui se rencontrent lors de la migration. Le concept tend à décrire la rencontre comme un encastrement de la culture du migrant dans la culture d'accueil. Selon ce modèle, les échecs et les réussites de la rencontre s'expliquent soit parce que la société d'accueil est devenue moins accueillante, s'est refermée et ne peut/ne veut plus laisser la même place aux migrants, soit parce que la culture des migrants s'est fermée sur elle-même, s'est fait le ciment d'un communautarisme qui ne veut plus s'intégrer dans la société d'accueil. De nos jours, à l'heure de la création d'un ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration, nous serions dans une phase de rétractation de la société d'accueil parallèlement à un repli communautaire des migrants, aboutissant à la constatation de la panne d'intégration du début du troisième millénaire.

Or, la recherche collective menée pour l'Alsace sur le phénomène de l'immigration m'a amenée à être totalement insatisfaite du concept d'intégration. Je ne pense pas que l'intégration soit en panne, après avoir bien fonctionné dans les décennies précédentes : je pense que l'intégration n'est... pas ce qui se passe et, donc, que le concept ne peut pas rendre compte des échecs et des réussites de la rencontre entre immigrants et France.

L'intégration décrit la rencontre comme l'encastrement d'une culture dans une autre : je pense que ce qui se passe, c'est de l'incorporation d'une culture avec l'autre pour créer une autre culture. Que ce soit par le simple voisinage, par le mariage ou par l'école, les deux cultures ne sont pas juxtaposées mais en relation, elles se mélangent *volens nolens*.

Le cas mulhousien par son extrémisme (près de 18 % de population étrangère à l'aube du XXI^e siècle, un phénomène migratoire précoce entraînant des naturalisations massives) montre que le phénomène bi-séculaire de l'immigration ne peut être appréhendé par les deux concepts d'assimilation et d'intégration : il impose de recourir à un nouveau concept, celui de métissage, ou celui d'incorporation.

Mais, on le devine, cette réflexion sur les concepts est fondamentalement politique.

Le travail historien et la citoyenneté

Lorsque Benedetto Croce proclame, au début des années 1920, « toute histoire est contemporaine », il ne proclame pas la fin de toute science historique : il annonce la nécessité pour les historiens de définir/redéfinir les conditions de leur objectivité.

Ce que le travail sur l'immigration a montré, c'est que les concepts que l'historien utilise pour rendre compte (au sens de décrire et expliquer) de la réalité étudiée, parce qu'ils appartiennent au vocabulaire utilisé par les citoyens, doivent être définis par lui et lui seul. Ces concepts ne sont pas des mots neutres mais en eux-mêmes donnent du sens.

Par ailleurs, nommer les réalités est la condition première d'une action sur elles : nommer est donc le premier acte de la citoyenneté active. Dès lors, l'historien en choisissant ses mots, ou plutôt le sens qu'il leur donne, commet le premier acte d'engagement citoyen. Pourtant, son discours ne peut être transféré dans l'arène politique sans y perdre son sens, son intelligibilité, son âme.

De ce point de vue, je rejoins Gérard Noiriel, le spécialiste français de l'histoire de l'immigration, qui constate, dans son dernier opus, *A quoi sert l'identité nationale ?*, paru il y a quelques mois, l'instrumentalisation de l'histoire par les hommes politiques : « L'histoire est devenue, aujourd'hui plus que jamais, un réservoir d'arguments que les acteurs de la vie publique mobilisent pour défendre leurs intérêts et légitimer leur pouvoir. » Il assigne aux historiens un « devoir de vigilance » pour défendre « collectivement, dans l'espace public, le type de savoir que nous produisons ». Dès lors, si « le savoir historique peut aider à mieux comprendre les enjeux du présent (...), il ne peut pas servir d'argument d'autorité pour légitimer tel point de vue plutôt que tel autre ».

Cette recherche sur l'immigration, parce qu'elle s'inscrit dans un projet national, parce qu'elle a été pleinement collective, a permis de clarifier le lien entre demande sociale et réponse historique...Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

15 mars 2008

Bernard JACQUÉ

L'ART DÉCORATIF ENTRE ART ET INDUSTRIE

Bernard Jacqué est maître de conférences en histoire de l'art à l'Université de Haute-Alsace, chercheur au CRESAT.

Le terme d'art décoratif n'appartient pas à un passé lointain, nul ne l'utilisait avant le XIX^e siècle. Qui plus est, le terme se révèle particulièrement difficile à définir avec précision, même s'il nous semble évident : n'est-il pas universel, car on a tout décoré, le corps, la demeure, les objets du quotidien, dans toutes les civilisations ? Pourtant, si l'on se réfère à la titulature des musées qui lui sont consacrés depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, remarquons que ce terme est loin d'être la règle absolue ; on a souvent préféré parler d'arts mineurs, d'arts appliqués (à l'industrie), d'art industriel, d'objets d'art et, plus récemment, de design. En allemand, on a utilisé ces dernières années le terme intraduisible de *Gestaltung Museum*. Ce qui nous semble simple, l'est donc beaucoup moins qu'il n'y paraît²⁴.

En fait, avant que le romantisme ne transforme le statut de l'artiste en génie travaillant isolé sous l'inspiration surnaturelle, les artistes avaient une activité qui incluait ce que nous faisons entrer dans les arts décoratifs : ne se sont-ils pas battus à la Renaissance pour appartenir, comme les intellectuels, aux arts libéraux, et non aux arts mécaniques, comme ceux qui travaillaient de leurs mains, les artisans ? C'est ainsi que nous avons du mal à concevoir qu'un Léonard de Vinci était d'abord et particulièrement apprécié comme organisateur de fêtes, pour lesquelles il créait décors et costumes²⁵. Il est loin d'être le seul du XVI^e au XVIII^e siècle. En fait, tout a changé du jour où les objets décoratifs ont été produits en grande quantité par le biais de l'industrie, posant de nouveaux problèmes, entraînant une réorganisation complète de la chaîne de création. C'est ce que je souhaiterais présenter ici dans un cadre historique de la période préindustrielle au Bauhaus, en me fondant si possible sur des exemples régionaux, dans la mesure où nous possédons dans ce domaine des archives exceptionnelles, tant au Musée de l'impression sur étoffes qu'au Musée du papier peint.

Le processus ancien de création dans les arts décoratifs

Comment un objet artisanal de qualité était-il élaboré, par exemple une pièce d'orfèvrerie ou un meuble d'ébénisterie ? Cela supposait deux étapes : un processus de création et un processus de réalisation. Le processus de réalisation est le fait de chaque profession ; il suppose en général un long apprentissage dans le cadre corporatif, permettant d'acquérir le métier, indispensable pour maîtriser la matière. Quant au processus de création, il se fonde sur le génie du responsable de l'atelier, certes, mais ce dernier s'inspire largement pour

créer son objet non seulement de la tradition acquise, mais aussi de la documentation qu'il a entre les mains. En pratique, cette documentation se présente sous forme de gravures plus ou moins élaborées. Une part importante de l'activité de Martin Schongauer et d'Albrecht Dürer, par exemple, a consisté à produire des dessins pour l'orfèvrerie, domaine que tous deux connaissaient parfaitement, puisque leurs pères étaient du métier, l'un à Augsbourg, l'autre à Nuremberg, deux centres majeurs de cet art en pays germanique²⁶. De récentes expositions et publications se sont efforcées avec succès de rapprocher gravures et objets d'art, fort proches l'un de l'autre²⁷ ; les modèles ont donc joué leur rôle, tandis que les artistes se sont révélés des créateurs de formes destinées à être concrètement utilisées, fut-ce pour relever le statut d'un membre de l'élite, quand il les exposait sur une crédence. Et on peut d'ailleurs imaginer que Dürer a connu l'art de Schongauer dans l'atelier de son père, ce qui lui a fait souhaiter de venir le rencontrer à Colmar.

A côté de ces gravures présentant un modèle accompli, de nombreux artistes mettaient sur le marché des gravures d'ornement qui, combinées entre elles, permettaient de créer un motif. Ces ateliers de graveurs, abondants à Augsbourg et à Paris en particulier, vendaient largement leurs créations à travers le monde occidental. La production prend de l'ampleur au XVIII^e siècle, avec l'essor économique, comme on l'observe nettement à Paris après 1730.

Parmi les plus célèbres, on peut penser aux gravures de Piranèse, rassemblées sous un titre qui est déjà tout un programme, *Diverse maniere d'adornare i cammini*, de 1769, prétexte à créer des motifs susceptibles de s'appliquer à tout élément de l'architecture intérieure. De même, chacun connaît les chinoiseries d'un Pillement que l'on devait retrouver dans tous les portefeuilles de dessinateurs de modèles textiles comme sur tous les établis, qu'il s'agisse d'un horloger ou d'un marqueteur.

Le cas de la gravure des Loges de Raphaël par Volpato, de 1772 à 1776, en est un bon exemple : tous les arts décoratifs de la fin du XVIII^e siècle les ont utilisées lorsqu'ils ont fait appel à ce motif alors en vogue, l'arabesque. L'état dans lesquelles on les retrouve aujourd'hui prouve qu'elles ont été fréquemment maniées, qu'elles ont entraîné dans les ateliers, qu'elles ont été clouées sur leurs murs²⁸.

A côté de spécialistes de ce type de travail, ceux que l'on nomme « ornemanistes », de grands artistes n'hésitent pas à mettre la main à la pâte. C'est d'ailleurs une part importante de l'activité des Premiers peintres du Roi aux XVII^e et XVIII^e siècles : Le Brun comme Boucher ont réalisé par exemple des modèles pour les Gobelins. Mais pour Boucher, nous possédons aussi des modèles de cartouches, d'encadrement, de vases et de fontaines, de porcelaine, de carrosses, de paravents... La plupart ont été publiés en gravure par Hucquier, qui dirigeait un atelier spécialisé dans l'ornement²⁹.

Un tel système permet de maintenir un haut niveau de qualité dans les arts décoratifs tout en introduisant un renouvellement régulier, au moins dans les ateliers les plus importants : il n'est que de voir, par exemple, les chefs-d'œuvre de maîtrise du meuble alsacien aux XVII^e et XVIII^e siècles qui, d'une ville à l'autre, se renouvellent sans cesse. En revanche, les mêmes gravures peuvent servir fort longtemps et l'influence perdurer : les armoires alsaciennes du XIX^e siècle continuent les modèles du siècle précédent, quitte à mélanger des éléments décoratifs de périodes différentes³⁰.

Le processus de création des arts décoratifs dans le cadre industriel : le cas du dessinateur Malaine

Dans ce système bien rôdé, l'arrivée progressive de l'industrie va jouer les perturbateurs. L'exemple de l'impression sur étoffes et du papier peint, deux industries de consommation particulièrement précoces, est révélatrice³¹. Ces entreprises font appel à des dessinateurs spécialisés, de vrais professionnels. Prenons le cas de la manufacture de papier peint de Mulhouse, au début des années 1790. Elle emploie un directeur artistique bien payé qui, en plus d'un salaire annuel de 4 000 livres, empoche par ailleurs 10 % des bénéfices, soit la coquette somme de 5 841 livres pour l'année 1792, par exemple. Il se réserve une partie du travail, les décors de fleurs, tandis qu'il fait appel à son réseau de confrères pour les ornements classiques. Ce directeur nous est bien connu par des archives plus abondantes que la moyenne : il s'agit de Joseph-Laurent Malaine (1745-1809)³². Formé à Tournai, il maîtrise parfaitement le langage de la fleur naturelle, une spécialité des Pays-Bas de l'époque ; il existe des classes de fleurs dans les académies de ce pays, ce qui n'est pas le cas en France. C'est là-bas qu'au cours du XVIII^e siècle, la représentation de la fleur a été révolutionnée par le peintre hollandais Van Huysum (1662-1749), qui privilégie un naturalisme poussé, quasi-botanique, mais en utilisant des couleurs chaudes, très séduisantes ; il rencontre un grand succès dans toute l'Europe où ses tableaux sont très prisés. Comme plusieurs peintres de ces régions, dont Pierre-Joseph Redouté est le plus connu, Malaine vient à Paris. Il travaille aux Gobelins à partir de 1785 où il dessine des tapisseries de siège. En même temps, il travaille pour la manufacture de papier peint Arthur & Grenard puis ses successeurs, Arthur & Robert. Il est par ailleurs en contact avec les indienneurs mulhousiens, en particulier Jacques Dollfus, qui privilégient les dessinateurs parisiens dans la mesure où le goût parisien domine alors l'Europe³³. C'est ainsi qu'il forme Nicolas Dollfus, le fils de Jacques Dollfus, qui monte son entreprise de papier peint à Mulhouse à partir de 1790. Ce dernier embauche alors son maître comme directeur artistique, même s'il continue à travailler à Paris. Nous possédons des commandes précises qui laissent entendre que Malaine doit lui-même sous-traiter avec des confrères. Au lendemain de l'arrestation de la famille royale, le ministre Roland réduit l'activité des Gobelins et met à pied Malaine. Celui-ci vient travailler à Mulhouse, qui a l'avantage d'être à l'étranger. Malaine va fournir la manufacture de Mulhouse, puis après 1797, de Rixheim, en dessins, tout en continuant à jouer les intermédiaires avec d'autres confrères, spécialisés dans d'autres domaines que le sien. Il travaille aussi pour Dollfus père et fils & Cie, principal indienneur de la place³⁴.

A défaut de gravures dans le cas présent, il est donc fait appel à un spécialiste, un vrai professionnel, ce qui est indispensable, vu le grand nombre de dessins produits par l'entreprise, industrielle, une cinquantaine par an à la fin du XVIII^e siècle. On a ici un bon exemple de division du travail, la direction de l'entreprise n'assurant plus la direction artistique, comme c'était le cas dans les entreprises artisanales. Notons par ailleurs que les déplacements de Malaine, de Tournai à Paris, puis de Paris à Mulhouse, ses contacts avec le monde de l'ornement parisien où il trouve des hommes capables de réaliser ce dont il est incapable de fournir, sont un moyen de transmettre un métier particulier, celui du rendu de la fleur, ainsi que les motifs qui s'en inspirent d'une région à l'autre de l'Europe.

Il y aurait à réaliser un travail en profondeur sur le directeur artistique d'Hartmann à Munster au début du XIX^e siècle, Henri Lebert, qui nous a laissé un journal très détaillé de ses activités, conservé à la Bibliothèque municipale de Colmar.

Le processus de création des arts décoratifs dans le cadre industriel : la situation au XIX^e siècle

Quoi qu'il en soit, nous avons là une activité nouvelle que l'on va retrouver dans toutes les grandes entreprises qui, d'une manière ou d'une autre, sont liées aux arts décoratifs : Jean Zuber qui a deux fils, en forme un, Jean, dans le domaine scientifique, de façon à ce qu'il assure la direction du laboratoire pour les colorants, tandis que l'autre, Frédéric, reçoit une éducation artistique pour prendre en charge le bureau de dessin de l'entreprise.

Ceci n'exclut pas l'appel à des dessinateurs extérieurs à l'entreprise. Celui-ci s'impose avec la naissance dans les années 1830 de bureaux spécialisés à Paris surtout, et à Lyon qui vont fournir l'ensemble de la profession en se spécialisant plus ou moins. C'est ainsi que Georges Zipélius, qui maîtrise parfaitement l'ornement, s'associe à Joseph Fuchs, qui domine la fleur. Dans les années 1850, des ateliers de dessin se multiplient à Mulhouse et dominent le marché européen jusque dans les années 1890, tout en continuant leur activité jusqu'à la Première Guerre mondiale³⁵.

Ces ateliers, à côté de leur direction, souvent passée par l'atelier d'un artiste de premier plan, supposent un nombre plus ou moins important de petites mains qu'il s'agit de former. A la formule traditionnelle de l'apprentissage, s'ajoutent les écoles spécialisées. Ce n'est évidemment pas un hasard si des écoles se mettent en place dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. C'est en particulier le cas de l'École royale gratuite de dessin fondée en 1766 par Jean-Jacques Bachelier, ouverte officiellement en 1767 par lettres patentes du roi Louis XV. Le but de son promoteur était de développer les métiers relatifs aux arts et d'accroître ainsi la qualité des produits commercialisés. Le dessin est à la base de la formation, comprenant géométrie, figure (c'est à dire l'étude d'après nature) et ornement ; il visait à « rendre la précision familière ». Différence fondamentale avec les académies : l'étude du nu en est absente, puisque le but recherché n'est pas la peinture d'histoire. Et de fait, les personnages que l'on trouve à l'occasion dans les produits industriels sont de qualité bien inférieure aux fleurs ou aux ornements. De telles écoles se mettent en place dans tous les centres industriels, dès 1829 à Mulhouse où elle recrute plus d'une centaine d'élèves au milieu du siècle. Il s'y ajoute progressivement ici un cours spécialisé dans la technique du dessin de motif pour l'impression, qui suppose la maîtrise de la technique de l'aplat et de la mise au rapport³⁶.

Le rôle nouveau de ces dessinateurs n'exclut cependant pas le rôle des modèles gravés, ceci d'autant plus qu'un nouveau moyen de reproduction peu coûteux, la lithographie, devient disponible à partir de 1798, 1814 en France, – et on aimerait rappeler ici le rôle majeur du Mulhousien Godefroy Engelmann (1788-1839) et de son commanditaire, Jean Zuber – sans parler de la chromolithographie à partir de 1837³⁷. Nous possédons la liste des ouvrages illustrés conservés par la bibliothèque de la manufacture de Mulhouse, fort proche de celle de la manufacture parisienne Arthur & Grenard de Paris dont l'inventaire nous est parvenu. Nous savons par ailleurs que l'entreprise de Mulhouse était en contact

avec un libraire de Bâle qui lui proposait régulièrement ses nouveautés dans ce domaine. Mais la grande nouveauté, en dehors de la lithographie, c'est le caractère encyclopédique des nouvelles publications : le *Recueil de décorations* de Percier et Fontaine (1801-1812) propose pour la première fois des vues globales d'intérieur où tous les arts décoratifs ont cherché l'inspiration. Cependant, le modèle achevé demeure la *Grammaire de l'ornement* d'Owen Jones de 1856. L'exposition de Londres de 1851 avait démontré la médiocrité des arts industriels anglais, en particulier face aux Français, mais pas seulement : tous avaient alors été frappés par l'exceptionnelle qualité de la production indienne à la même exposition. Il importait de remédier à cet état de fait, nuisible à l'avenir de l'industrie anglaise. Le projet d'Owen Jones en fait partie. Jones a le mérite de ne pas s'arrêter au monde antique ou à la Renaissance, alors source d'inspiration majeure d'une production historiciste, mais de consacrer un tiers de sa *Grammaire* à l'art oriental, sans parler de ses deux planches sur l'art des « tribus sauvages », en l'occurrence celles du Pacifique. D'autres l'imiteront au cours de la seconde moitié du siècle, en particulier Albert Racinet avec son *Ornement polychrome* de 1869³⁸. Le Musée de l'impression sur étoffes de Mulhouse possède sous cet angle une exceptionnelle bibliothèque d'ouvrages de ce type, en provenance des ateliers de dessin locaux : elle mériterait une étude approfondie, ne serait-ce que pour voir l'influence de ces bibliothèques sur la production mulhousienne.

Autre source majeure d'inspiration : les musées, pas seulement d'art décoratif. Prenons le cas de Lyon au début du XIX^e siècle. Malaine est réputé mourir en 1809, au moment où il aurait été appelé dans cette ville pour diriger la classe de fleurs de l'académie locale³⁹. La maîtrise de la fleur est en effet un élément important pour dessiner des soieries qui, à cette époque, en font un large usage, en particulier à l'intention de Joséphine. Malheureusement, nul n'a jamais pu trouver de documents d'archives étayant cette thèse. A défaut du peintre de fleurs, si cette légende a un fondement, les Lyonnais réclament au Louvre dès 1797, « quelques van Huysum pour l'étude de la fleur, étude essentielle pour Lyon » ; celui-ci envoie en 1799 des tableaux de fleurs de l'école française et « quarante feuilles d'oiseaux coloriés à la chine ». Lors de l'ouverture du Musée, les soyeux font pression sur Chaptal en 1801 pour qu'on leur fournisse des œuvres des peintres de fleurs du Nord, en provenance des rapines réalisées lors des conquêtes révolutionnaires. Et finalement, non sans mal, c'est toute une salle du musée consacrée aux fleurs, pour l'essentiel grâce à des acquisitions, qui va être mise en place, le Salon des fleurs, en 1815⁴⁰.

L'expérience mulhousienne, quoique différente, ne manque pas d'intérêt. Le 12 décembre 1832, Godefroy Engelmann propose devant ses confrères de la Société Industrielle de « donner l'exemple d'un musée industriel [...] un monument qui grandisse d'année en année et devienne pour nos enfants une source de lumière et un objet de reconnaissance ». Les réunions de la commission qui font suite à cette initiative permettent de rassembler des échantillons des productions industrielles des entreprises d'impression haut-rhinoises ; Daniel Dollfus-Ausset, un des associés de DMC, adresse une circulaire dans ce sens aux quarante-deux maisons d'impression haut-rhinoises pour qu'elles déposent leurs échantillons. Un embryon de musée professionnel est installé dans les salles de l'hôtel de la SIM ; en 1857, l'organisme se structure sous la forme d'un « Musée du dessin industriel » dont le propos est de « concourir au progrès de tout ce qui se rattache au dessin industriel [...] à l'usage spécial de ses membres », c'est-à-dire les dessinateurs textiles de la place qui vont y chercher l'inspiration. Il s'agit donc uniquement de ce que nous appelons

plus volontiers un « centre de documentation », dont le propos n'est que professionnel, davantage que d'un musée⁴¹.

Pour voir un véritable musée d'art décoratif, il faut aller à Londres où, au lendemain de l'Exposition de 1851, catastrophique pour les arts industriels anglais, qui n'empportent aucune médaille, l'Etat pousse alors à la création du Musée de South Kensington qui rassemble dans un premier temps les acquisitions faites dans ce domaine à l'Exposition avant de créer de vastes collections d'art décoratif, formées d'originaux ou de copies. Le propos est tout à la fois de former le goût de tous ceux qui travaillent dans ces domaines, mais aussi de présenter des modèles à copier dans un cadre historiciste. Des imitations apparaissent dans toute l'Europe, le plus souvent dans un cadre privé, soutenu par les industriels : c'est en particulier le cas à Paris, avec l'Union centrale des arts décoratifs qui peine à ouvrir son musée jusqu'en 1905⁴².

Interrogeons-nous plus précisément sur les dessinateurs⁴³. Dessinateurs industriels, dessinateurs de fabrique ou simplement dessinateurs, Serge Chassagne les a traqués dans les archives françaises et a monté un extraordinaire fichier qui ne demande qu'à être exploité, maintenant qu'il est déposé au Musée de l'impression sur étoffes : avis aux amateurs ! Comment ces dessinateurs percevaient-ils leur métier ? Nous avons deux intéressants témoignages de dessinateurs travaillant chez Jean Zuber & Cie. Le premier, Pierre-Antoine Mongin (1761-1827), dirige l'atelier de dessin de la manufacture de 1804 à 1824 : il se charge plus particulièrement des panoramiques qui feront la gloire de la maison. Petit maître habile et élégant, il peint par ailleurs des paysages qu'il présente régulièrement au Salon. Comment réussit-il à conjuguer son activité d'artiste et de dessinateur de fabrique ? Un courrier adressé à l'administration des Beaux-Arts en 1816 oppose l'obtention d' « une de ces récompenses si flatteuses pour un artiste qui préfère la gloire au bénéfice qu'il peut retirer de ses travaux », en l'occurrence une médaille au Salon (et les achats comme les commandes qu'elle suppose) au fait qu'il est forcé de se « livrer à des occupations dont les succès sont nuls pour ma réputation », en l'occurrence à cette date, l'élaboration de deux panoramiques⁴⁴. Les activités apparaissent donc clairement appartenir à deux domaines opposés, l'un artistique, qui apporte la « gloire »⁴⁵, et l'autre, plus terre à terre, mais source de revenus. De ce point de vue, il est intéressant de comparer ce que les commandes d'État lui rapportent – 1 500⁴⁶ ou 2 000⁴⁷ francs le tableau – à ses revenus provenant de Rixheim : au même moment, il touche 3 000 francs d'honoraires pour la *Grande Helvétie* auxquels s'ajoutent 6 francs par exemplaire vendu, quelques centaines.

Le statut d'artiste que revendique cependant Mongin se lit dans un comportement typique d'un peintre : il signe à deux reprises – mais deux fois seulement – un panoramique. Le premier exemple reste discret : Mongin signe l'*Arcadie* (1811) ; on peut lire sur le pont du 12^e lé l'inscription « peint par Mongin », mais en caractères grecs. En revanche il signe comme un artiste les *Vues d'Italie* où au lé 18 figure clairement l'inscription « Mongin fecit in Rixheim 1818 ». Ce choix ne tient sûrement pas du hasard, puisque ce panoramique est appelé à être présenté l'année suivante à l'Exposition de produits de l'industrie, la première depuis 1806 : mais ce n'est certainement pas un hasard non plus s'il a préféré *fecit* au traditionnel *pinxit*.

Avec le Neuchâtelois Gustave Jeanneret⁴⁸ (1847-1927), nous sommes devant un cas différent, mais qui a le mérite d'être remarquablement documenté. Gustave Jeanneret – il

appartient à la même famille que le futur Le Corbusier qui adoptera ce patronyme pour éviter toute confusion – est fils d'un revendeur de papier peint de Neuchâtel. Constatant les dons artistiques de son fils, plutôt que de l'envoyer dans une académie, son père préfère lui donner une formation de dessinateur industriel, plus sûre à ses yeux. Par l'intermédiaire de relations communes, il prend contact avec la manufacture de Rixheim qui lui répond le 28 août 1864 :

« Nous devons vous dire que quelles heureuses dispositions qu'ait un jeune homme pour le dessin artistique, il faut nécessairement qu'il fasse un stage pour se former au dessin industriel, lequel est très différent et assujettit l'artiste à certaines manières de faire que ne réussissent pas à chacun ; aussi est-il d'usage dans tous les établissements de dessin ou d'industrie que les jeunes dessinateurs fassent un apprentissage de 2 ou en général de 3 années, pendant lequel ils ont à se défrayer de toutes les dépenses d'entretien et autres, très heureux parfois de trouver à ces conditions accès dans de bonnes maisons. Notre industrie comme les autres a ses exigences quant à la manière de traiter les dessins, & nous connaissons plus d'un dessinateur de mérite qui n'a pu se faire à la touche plate usitée chez nous, tandis qu'on ne doit pas se dissimuler que les plus aptes ne rendent les services qu'après un assez long apprentissage⁴⁹. »

A l'évidence, aux yeux du manufacturier, le dessinateur est, plutôt qu'un artiste, un technicien qui maîtrise les subtilités de la « touche plate », à la suite d'un long apprentissage.

Le métier prime donc sur l'art et ce métier, Gustave Jeanneret va l'assimiler tant à l'atelier qu'aux cours du soir de l'École de dessin de Mulhouse ; à l'atelier, il passe par tous les services, s'initie à la mise sur bois, à la gravure, à l'impression et à l'échantillonnage tout en copiant des dessins sous la direction d'Eugène Ehrmann et Charles Ruffly, les deux chefs de l'atelier de dessin. Les cours du soir sont centrés sur l'étude de la fleur et de l'ornement. Finalement, le 31 mars 1865, après un début de stage jugé satisfaisant, Jeanneret se voit proposer un engagement de deux ans. L'offre est acceptée, l'apprentissage se poursuit. Mais comme le déclare le manufacturier au père le 8 février 1867, à la suite d'un entretien avec l'apprenti : « Ses goûts artistiques (...) ne trouvent pas ici assez d'aliments selon lui. »

Dans les lettres à sa famille, il se fait plus explicite ; il accepte mal l'impossibilité de travailler d'après nature et, quelques jours plus tard, leur écrit :

« (...) ce serait renverser toute ma foi artistique que de m'interdire l'étude de la nature. Vous voyez à quoi on est exposé avec des gens qui ne sont qu'industriels et n'entendent rien au côté artistique. Ces Messieurs, pour avoir visité pendant 10 ans des ateliers de dessinateurs, croient pouvoir discuter de l'art⁵⁰. »

Comme l'écrit la manufacture au père le 22 février 1867 : « La vie d'artiste lui trotte par la tête. » Le jeune dessinateur se rend à Paris où il travaille pour Aubusson, dont il considère la touche plus libre. Le 23 septembre de la même année la manufacture lui écrit :

« Nous ne pouvons qu'approuver votre détermination de pousser à fond votre idée pour l'étude plus approfondie du dessin industriel pratique, des différents styles de décoration enfin de ce fini et de cette exactitude dans l'exécution qui est malheureusement le côté prosaïque mais indispensable pour la réussite. »

C'est tout ce qu'il déteste puisqu'en 1872, il écrira à sa famille, alors qu'il est déjà engagé dans une carrière artistique :

« J'ai vainement recherché ce fini dans le travail qui flatte tous ceux qui ne voient l'art que par ses petits côtés, et cette absence de chic est un de mes grands obstacles à ma carrière industrielle. »

Deux conceptions esthétiques ici s'opposent qui distinguent clairement l'artiste du dessinateur industriel.

Finalement, Jeanneret va préférer une carrière artistique et abandonner ses travaux industriels : le « métier » n'est pas dans sa vocation. L'exemple de Jeanneret illustre bien ces « dessinateurs à grandes barbes, demi-ouvriers, demi-artistes » que Daudet décrit dans *Fromont jeune et Risler aîné*⁵¹... Sauf qu'un Jeanneret n'accepte pas le statut d'ouvrier et fait tout pour devenir artiste. L'exemple de Jeanneret montre donc clairement le statut du dessinateur, un technicien à la frontière du monde de l'art, certes, mais une frontière qui n'est guère franchissable. Le dessinateur n'est pas un artiste, encore moins un créateur.

Une volonté de renouveau du processus de création des arts décoratifs, de William Morris au Bauhaus

Il est une figure qui illustre bien cette rupture : celle de William Morris (1834-1896)⁵². C'est un grand bourgeois, né dans une famille qui a fait fortune dans les mines de cuivre. Après des études à Oxford, il se reconvertit dans le monde des arts décoratifs, avec le succès que l'on sait, au moins Outre-manche. A partir d'une critique du monde industriel (dont il vit), il propose le retour au travail manuel, seul moyen d'obtenir un art décoratif de qualité ; alors que l'industrie impose dans ce domaine un travail parcellaire, une pratique artisanale permet une maîtrise de l'objet de sa conception à la réalisation ; par ailleurs, au lieu d'imiter ce que nous a légué l'Histoire, il s'agit désormais de créer. Pour ce faire, Morris fait appel à des artistes de premier plan, les Préraphaélites, qui sont aussi ses amis. Ce faisant, il donne naissance à un mouvement dont le titre est particulièrement parlant, *Arts & Crafts* (Arts & Métiers), destiné à révolutionner les arts décoratifs de la fin du XIX^e siècle dans la mesure où il s'efforce de combler cette rupture entre le monde de ce que Morris nomme les arts majeurs (peinture, sculpture, architecture) et les arts mineurs. Inutile de dire que les produits de cette démarche, aussi beaux soient-ils, ne peuvent que toucher une élite, vu leur prix de revient. Ses incantations – comme tout victorien, il est profondément religieux et, qui plus est, poète – d'un art par le peuple et pour le peuple ne pouvait rester qu'utopique. Et il est clair que les dividendes des mines familiales ont sans doute permis à Morris de maintenir à flot son entreprise.

En revanche, un mot sur un homme à qui Mulhouse n'est pas indifférent, Christopher Dresser (1834-1904)⁵³. Formé dans une école de dessin, mais botaniste de grand talent, il s'intéresse en particulier à la structure géométrique de la plante. A la différence de Morris, l'important pour lui, c'est moins le métier – qui peut être industriel, ce qui permet d'abaisser les prix et donc de toucher véritablement le peuple – que la qualité du design : dans ce domaine, il va s'intéresser aux « Principes du dessin », mais aussi développer une activité de designer industriel, en fondant le premier studio dans ce domaine à s'intéresser à tous les arts décoratifs. Il livre des maquettes à la plupart des grandes entreprises de

son époque, dont les entreprises mulhousiennes, sans parler de Rixheim. C'est ainsi qu'il meurt à Mulhouse au cours d'un voyage professionnel en 1904.

Peu après la mort de Dresser, le monde de l'ornement, son rapport décoratif à l'objet, est violemment remis en cause : Adolf Loos (1870-1933), un architecte viennois qui a dessiné du mobilier, des objets du quotidien, publie un pamphlet qui connut un immense succès dans le monde de l'art et de l'art décoratif, *Ornament und Verbrechen*, (Ornement et Crime)⁵⁴... Il condamne l'usage de l'ornement pour des raisons esthétiques (« un meuble lisse est plus beau que toutes les pièces de musée avec incrustations et ciselures ») mais aussi économiques : « l'ornement est de la force de travail gaspillée (...) du matériau gaspillé, et les deux choses réunies veulent dire du capital gaspillé ». Et il ajoute : « Nous avons l'art qui a remplacé l'ornement ». L'architecte met en pratique de façon provocante ces principes l'année suivante dans un immeuble de rapport construit par Michaeler Platz à Vienne, juste en face de l'entrée néo-baroque et surornementée de la Hofburg, le palais impérial. Les façades sont traitées en enduit lissé et surtout les fenêtres ne donnent lieu à aucun encadrement d'inspiration historique. A travers cette façade, il y a l'affirmation qu'une architecture bien dessinée n'exige aucun ornement, ce que le XX^e siècle a répété à l'envi. L'artiste n'a pas besoin d'art décoratif.

Inutile de dire que même si de tels oukases ne suffisent pas à faire disparaître l'ornement, le ver est dans le fruit. Jamais comme dans ces années, le problème de l'ornement a été au cœur de la réflexion : la France maîtrisait le marché du luxe et voyait d'un mauvais œil les recherches allemandes, soutenues par une puissante industrie. Aussi, pour affirmer la prééminence française, est-il envisagé pour 1914 une Exposition universelle à Paris, consacrée exclusivement aux arts décoratifs ; la guerre puis les difficultés de l'après-guerre repousseront l'exposition à 1925 et nous lui devons le terme Art Déco qui caractérise la période. Cette exposition voit le triomphe d'un nouveau type d'ornement qui combine néoclassicisme et influences exotiques avec beaucoup de créativité. Le schéma de création du XIX^e siècle y reste le même ; ce sont d'ailleurs souvent les mêmes dessinateurs qui ont renouvelé leurs ornements en les mettant au goût du jour. Exception à l'exposition : le pavillon « L'Esprit nouveau » de l'orgueilleux Le Corbusier qui refuse tout décor, tout ornement. Il écrit alors, en parlant de l'intérieur :

« Concevez les effets de la loi du Ripolin. Chaque citoyen est tenu de remplacer ses tentures, ses damas, ses papiers peints, ses pochoirs, par une couche de ripolin blanc. On fait propre chez soi : il n'y a plus nulle part de coin sale, ni de coin sombre : tout se montre comme ça est. Puis on fait propre en soi, car l'on entre dans la voie de se refuser à admettre quoi que ce soit qui ne soit licite, autorisé, voulu, désiré, conçu : on n'agit que lorsqu'on a conçu. Quand l'ombre et les coins noirs vous entourent, vous n'êtes chez vous que jusqu'à la limite trouble de ces zones obscures que votre regard ne perce pas ; vous n'êtes pas maître de vous⁵⁵. »

Non seulement l'ornement n'est ni esthétique, ni économique, mais il se révèle aux yeux du calviniste Le Corbusier, immoral. Rassurez-vous, en 1932, il dessine une collection de papiers peints, des unis pour l'essentiel, à l'intention de la firme Salubra à Grenzach, près de Lörrach.

Dans le même temps à Weimar en 1919, puis pour des raisons politiques à Dessau en 1925, s'affirme une école dont l'influence se fait encore sentir de nos jours, le Bauhaus⁵⁶.

Son concept est neuf : il n'y a plus de barrière entre les arts et les arts décoratifs, tous deux concourant au même but : une construction. Tous les étudiants reçoivent la même formation. Il suffit de citer quelques uns des enseignants : Walter Gropius, Mies van der Rohe, Breuer, Kandinsky, Klee, entre autres. Le Bauhaus conçoit alors des objets simples, pour la production de masse, que nous utilisons encore aujourd'hui. La fermeture du Bauhaus en 1933 entraîne la dispersion de toute l'équipe et donc bien entendu de ses idéaux, jusqu'en Amérique. Mais les papiers peints « dessinés » (en réalité de simples effets de matière déclinés dans une gamme de couleurs) par le Bauhaus pour la firme Rasch à partir de 1930 vont rester en fabrication : après un départ difficile, ils connaissent un succès fulgurant parce que leur bas prix les rend « krisenfest ». Ce dernier exemple démontre, si besoin était, la fusion réussie entre art et industrie.

On a le sentiment d'avoir atteint un point de non-retour : en fait, les choses se révèlent évidemment plus complexes et, pour nous en tenir au seul papier peint, la production faite sous l'égide du Bauhaus va devenir un style comme un autre, d'autres formes d'ornement vont apparaître dans la seconde moitié du XX^e siècle, d'autres expériences vont s'imposer en concurrence avec l'austérité prônée à Dessau. Les rapports entre art décoratif et industrie ont encore de beaux jours devant eux, pour multiplier les créations et répondre aux besoins fondamentaux de l'homme qui ne peut vivre sans objets contenant ne serait-ce qu'une petite étincelle d'art.

Notes

- ²⁴ On trouvera une excellente introduction à cette interrogation dans la préface que Jacques Thuillier a consacré à *L'art décoratif en Europe*, publié sous la direction d'Alain Gruber, Paris, 1993, tome II, p. 7-12.
- ²⁵ Voir Jérôme Koering, « Homo sociabilis : Léonard courtisan », *Léonard de Vinci, Dessins et peintures*, Paris, 2007, p. 200-207.
- ²⁶ Pour Schongauer, on songe en particulier à son Encensoir ; voir *Le beau Martin*, catalogue d'exposition, Colmar, Musée d'Unterlinden, 1991, G 116, p. 424. Le catalogue de l'exposition *Albrecht Dürer, 1471-1971*, Germanisches Museum, Nuremberg, 1971, p. 364-378, en illustre de nombreux exemples.
- ²⁷ C'est même le schéma directeur de *L'art décoratif en Europe* sous la direction d'Alain Gruber, au moins dans ses deux premiers volumes.
- ²⁸ Voir *Giovanni Volpato, les Loges de Raphaël et la Galerie du palais Farnèse*, catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts, Tours, 2007 ; Nicole Dacos, *les Loges de Raphaël*, Paris, 2008. L'état de conservation du fonds de gravures des Loges conservées par la manufacture Zuber prouve leur usage intensif.
- ²⁹ Voir *François Boucher et l'art rocaille*, catalogue d'exposition, Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, Paris, 2003.
- ³⁰ Voir les travaux sur le mobilier alsacien de Françoise Lévy-Coblentz.
- ³¹ Pour l'impression sur étoffes, voir Serge Chassagne, *Le coton et ses patrons, 1740-1860*, Paris, 2001 ; pour le papier peint, Christine Velut, *Décors de papier - Production, commerce et usages des papiers peints à Paris, 1750-1820*, Paris, 2006.

- ³² Il signe Louis Malaine.
- ³³ Peter Thornton, *Form & Decoration : innovation in the decorative arts 1470-1870*, Londres, 1998, p. 150-169.
- ³⁴ Bernard Jacqué, « Le dessinateur tounaisien Joseph-Laurent Malaine à Mulhouse : un exemple de transfert de motif des Pays-Bas méridionaux à Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 16, 2005, p. 43-48.
- ³⁵ Pour l'entreprise Zuber, voir Bernard Jacqué, *De la manufacture au mur, pour une histoire matérielle du papier peint*, thèse, Lyon II Lumière, 2003, accessible sur le site internet de la Bibliothèque universitaire de Lyon.
- ³⁶ Bernard Jacqué, « L'Ecole de dessin industriel de Mulhouse », *Saisons d'Alsace*, été 1992, p. 217-223.
- ³⁷ Voir à ce propos les différents travaux de Léon Lang.
- ³⁸ Voir Stuart Durant, *Ornament : a survey of decoration since 1830...*, Londres, 1986.
- ³⁹ *Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse*, Mulhouse, 1902, p. 635.
- 40 Guide, Musée des Beaux-Arts de Lyon, s.l., 1998, p. 9.
- 41 Bernard Jacqué, « Naissance des musées mulhousiens au cours du XIXe siècle », *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, n° 894, p. 107-116.
- 42 Pour une approche rapide de la question : Roland Schaer, *L'invention des musées*, Paris, 1993.
- 43 Les exemples retenus ici ont été analysés dans ma thèse, *De la manufacture au mur...*, op. cit., 2002.
- 44 A.N. O3 1391.
- 45 Idem : « Je crains de ne point obtenir une de ces récompenses si flatteuses pour un artiste qui préfère la gloire au bénéfice qu'il peut retirer de ses travaux. »
- 46 « Une tourmente sur le Mont St Gothard » en 1817 (A.N. O3 1895).
- 47 « Jeanne d'Arc faisant prendre l'épée de Charles Martel dans la forêt de Fier-Bois » en 1818 (A.N. O3 1401).
- 48 G. Jeanneret a fait l'objet en 1998 d'une remarquable monographie de Pascal Ruedin centrée sur son activité. En revanche, l'ensemble des courriers cités ici est inédit (MPP Z 105).
- 49 MPP Z 105.
- 50 23 février 1867, extrait de la correspondance de G. Jeanneret à sa famille, cité par Ruedin, 1998, p. 27. Cette correspondance, actuellement déposée à la Bibliothèque universitaire de Neuchâtel n'est pas consultable pour des raisons juridiques.
- 51 Édition de 1911, p. 82 ; le roman, décrivant une manufacture de papier peint sous le Second Empire, date de 1874.
- 52 William Morris, catalogue d'exposition, Lynda Parry (dir.), Victoria & Albert Museum, Londres, 1996.
- 53 Christopher Dresser, a design revolution, catalogue d'exposition, Michael Whiteway (dir.), Victoria & Albert Museum, Londres, 2004 ; Bernard Jacqué, « The death of Christopher Dresser in Mulhouse », in Christopher Dresser in Context, *Journal of the Decorative Arts Society*, 1850 to the Present, Papers of the Symposium held jointly by the Victoria & Albert Museum and the Decorative Arts Society, 18 October 2004, n° 29, 2005, p. 97-102.
- 54 Adolf Loos, *Ornament und Verbrechen*, Vienne 1908 ; édition critique française de Sabine Cornille et Philippe Ivernel, Payot, Paris, 2003.
- 55 Le Corbusier, *L'art décoratif d'aujourd'hui*, Paris 1925, p. 190-191.
- 56 Magdalena Droste, *Bauhaus, 1919-1933*, Cologne, 1990.

II

CONTRIBUTION

Jean-Marie KUPPEL

LE DÉBAT SUR LA SÉVÉRITÉ ET LA LÉGALITÉ DE L'ÉPURATION DANS
LES MINES DE POTASSE D'ALSACE AU LENDEMAIN DE LA SECONDE
GUERRE MONDIALE

Jean-Marie Kuppel, retraité de la fonction publique, est doctorant au CRESAT. Il travaille sur « Le Bassin potassique haut-rhinois pendant la Seconde Guerre mondiale », sous la direction de Nicolas Stoskopf

La libération de l'Alsace en février 1945 entraîne la reprise de l'activité économique par-delà les destructions et le manque de main-d'œuvre. Mais cette reprise va-t-elle s'effectuer avec tous les profiteurs de la guerre et les ralliés au nazisme ? L'ordre public et la paix sociale ne vont-ils pas être perturbés ? Une épuration se révèle inévitable, dans les administrations comme dans les entreprises, et ce, dans les meilleurs délais.

Ainsi, les dispositions répressives prévues pour l'ensemble de la France s'appliquent également à l'Alsace annexée, sans aucune différenciation de traitement, alors que sa situation a été fort différente. L'Alsace a été placée sous le joug des Allemands qui n'avaient qu'un seul but : germaniser la province et ses habitants par tous les moyens, mission essentielle du Gauleiter Robert Wagner. On pouvait penser que le gouvernement provisoire français adapterait les règles générales d'épuration. Ce n'est pas le cas, et les autorités se fondent sur l'ordonnance du 27 juin 1944, modifiée par celle du 11 décembre 1944, pour mettre en œuvre l'épuration dans les administrations publiques, et sur l'ordonnance du 16 octobre 1944 pour organiser l'épuration dans les entreprises commerciales et industrielles.

Les mines de potasse n'échappent pas à cette règle, et il faut distinguer deux temps :

- La libération complète du bassin potassique, le 5 février 1945, entraîne l'application des textes règlementaires concernant l'épuration professionnelle. C'est à l'initiative de la direction générale des Mines domaniales des potasses d'Alsace (MDPA), devant la lenteur de la mise en place d'une commission par les autorités, que l'épuration débute. Dans l'urgence, le préfet du Haut-Rhin, Jacques Fonlupt-Esperaber, valide la mise en place de sous-commissions d'épuration par la direction des MDPA et accélère la création d'un comité professionnel d'épuration dans les mines à Mulhouse qui propose de nombreuses sanctions. Cette sévérité laisse comme un goût d'amertume pour nombre de mineurs ne pensant avoir fait que leur travail dans le cadre de l'entreprise, certes national-socialiste. Néanmoins, très peu de recours sont déposés.

- Ce n'est qu'à partir de 1949 que le débat sur l'épuration est relancé par Jacques Fonlupt-Esperaber, devenu député du Haut-Rhin. Il soulève le problème de la dureté des sanctions liée, selon lui, à des règlements de compte d'organisations syndicales entre autres, mais il remet surtout en cause, non sans déclencher de virulentes protestations de la direction générale des MDPAs, la légalité de l'épuration effectuée dans les mines.

L'épuration dans les mines : laxisme ou répression ?

Après la libération de Mulhouse le 24 novembre 1944, André Fanton d'Andon, ancien directeur des mines au ministère de la Production industrielle, nommé directeur général des MDPAs par Robert Lacoste, ministre de la Production industrielle, écrit le 11 décembre 1944 au préfet du Haut-Rhin, Jacques Fonlupt-Esperaber, pour attirer son attention sur l'intérêt qui s'attacherait à la constitution dans les plus brefs délais d'une commission chargée de procéder à l'épuration des cadres et du personnel des sociétés minières, en application de l'ordonnance du 16 octobre 1944 organisant l'épuration dans les entreprises industrielles. Il est à noter que le gouvernement français avait décidé de conserver la structure juridique de la société créée par les Allemands en novembre 1942 et réunissant en une seule entité les MDPAs, la société privée Kali Sainte-Thérèse (KST) et la Compagnie de Blodelsheim⁵⁷.

Mais le développement des opérations militaires retarde la mise en place de cette commission. Le bassin potassique et la ville de Colmar ne sont libérés qu'au mois de février 1945. L'activité des mines de potasse a cessé dès septembre 1944, les étrangers et prisonniers de guerre étant envoyés en Allemagne et près de 2 000 mineurs alsaciens réquisitionnés par l'armée allemande pour creuser des fossés anti-chars dans le Sundgau afin de retarder l'armée française, les autres restant chez eux. Ainsi, l'activité économique ne peut reprendre qu'à la fin du mois de février. La reconstruction des infrastructures et la remise en marche de l'outil de travail en sont les premières étapes⁵⁸.

C'est alors, et alors seulement, que, le 28 février 1945, André Fanton d'Andon réitère sa demande au préfet car il « constate qu'une certaine effervescence tend à se produire parmi le personnel qui commence à s'étonner de la lenteur de l'épuration. Pour éviter une trop grande agitation des esprits, j'ai déjà, de ma propre initiative, provoqué la constitution de sous-commissions qui m'ont soumis un certain nombre de propositions, à la suite desquelles j'ai pris des mesures provisoires (suspension avec demi traitement ou sans, suppression de la prime de libération, mutation ...), sous réserve des décisions définitives que prononcera Monsieur le Commissaire de la République⁵⁹ ». Que reproche-t-on à certains personnels ? La collaboration avec l'ennemi pouvait prendre plusieurs formes : engagement volontaire dans l'armée allemande et la Waffen SS, occupation au sein de l'entreprise de postes dans les instances du Front allemand du Travail ou comme membres d'organisations nazies, ingénieurs chefs de service, gardes privés assermentés ... ou ayant fait preuve d'une conduite jugée anti-nationale, ce qui laisse la porte ouverte à tous les excès et dénonciations calomnieuses, et rend difficile le travail de la commission d'épuration.

Chargé par le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) de remettre rapidement l'entreprise en route, André Fanton d'Andon a pris déjà l'initiative, par une note de service du 16 février 1945, de constituer une sous-commission dans chaque division (les mines de KST sont regroupées en une division sous l'autorité du directeur général

des MDPA) et au siège de la société. Chaque sous-commission, composée de quatre à six membres, délégués ouvriers et cadres irréprochables, prépare les dossiers du personnel présumé avoir eu une attitude ou une conduite anti-nationale, sans prendre en compte les dénonciations anonymes. La transparence doit être totale pour une bonne justice. Elle peut aussi proposer à la direction les mesures préventives à appliquer dans chaque cas. Ainsi, plus de 200 dossiers sont préparés rapidement pour être transmis au préfet.

Le 22 mars 1945, le directeur général des MDPA insiste de façon pressante auprès du préfet pour qu'il mette en place rapidement une commission d'épuration pour les mines : « Il y va du maintien de l'ordre dans les mines. Je constate, en effet, qu'une agitation grandissante se produit autour de cette délicate question et il serait grand temps qu'une commission régulière et définitive puisse enfin statuer dans les plus courts délais possibles⁶⁰ ». De nombreux mineurs ne veulent pas côtoyer ceux qui ont fait du zèle, qui se sont engagés auprès des Allemands ou ont occupé des fonctions de direction à l'époque nazie.

Le Comité d'épuration d'entreprise dans les mines de potasse d'Alsace est finalement créé par arrêté préfectoral du 24 mars 1945. Dirigé par un magistrat de l'ordre judiciaire du tribunal de Mulhouse, il est composé de deux représentants de la Résistance (un sous-chef porion et un employé), d'un membre de la direction des MDPA, de trois délégués des organisations syndicales ouvrières (deux pour la CGT et un pour la CFTC), d'un représentant du cadre ingénieur et d'un représentant des employés et agents de maîtrise. Ce comité instruit les nombreux dossiers transmis par le préfet et les sous-commissions des mines, et propose les sanctions au commissaire régional de la République à Strasbourg, seule autorité habilitée à prendre une décision définitive. Celui-ci crée le 12 juin 1945 un Comité régional interprofessionnel d'épuration pour les mines de potasse et les pétroles de Pechelbronn et fixe au 4 août 1945 le dernier délai d'enregistrement des plaintes.

Dés lors, les dossiers s'accumulent. Devant la lenteur de l'instruction des affaires et de la prise de décisions définitives, Lambert Blum-Picard, secrétaire général au ministère de la Production industrielle et président du conseil d'administration des MDPA, insiste auprès du Commissaire régional de la République, dans une lettre du 19 juillet 1945, pour qu'il donne les instructions nécessaires pour un traitement rapide des dossiers concernant les ouvriers et employés des mines : « Nous attacherions, en effet, le plus grand prix à pouvoir procéder à une liquidation d'ensemble de toutes les questions posées par ces problèmes d'épuration ». Un arrêté du 29 août 1945 accède à cette demande en créant une section particulière pour les mines, transférée à Mulhouse le 24 septembre afin d'accélérer le traitement des dossiers.

Cette précipitation fait que tous les dossiers ne sont pas traités de la même manière, malgré les instructions données. Des divergences apparaissent selon les professions et la date de sanction, plus sévère au début qu'après des mois de fonctionnement de la commission d'épuration. Ainsi, Jean-Laurent Vonau cite l'exemple d'un mineur de fond russe qui comparait le 5 juin 1945 devant le comité d'épuration qui rend cet avis : « Licenciement sans indemnité avec transmission au commissaire du Gouvernement pour demander l'expulsion de l'intéressé et son envoi dans son pays d'origine ». Le motif est le suivant : « A durant l'Occupation été en relations suivies avec les autorités de police allemandes qui entraient presque journalièrement à son domicile. Le rôle qu'il a joué auprès des autorités allemandes était des plus louches⁶¹ ». Or l'instruction du dossier se base

uniquement sur des témoignages des voisins avec lesquels il est en mauvais termes. Sa connaissance des langues slaves fait qu'il a servi souvent de traducteur aux dirigeants des mines et à l'inspecteur allemand des ouvriers étrangers en Alsace. En aucun cas, la police allemande n'intervenait pendant la guerre de sa propre initiative dans le bassin potassique⁶². Pour prononcer cette sanction, le comité n'entend même pas ses collègues de travail.

En définitive, 820 dossiers concernant le personnel des mines sont instruits, sur un effectif total d'environ 10 000 salariés. Le registre des sorties des MDPA⁶³ fait apparaître, entre avril 1945 et janvier 1946, un nombre de 362 radiations pour les motifs suivants :

- Engagement volontaire dans la Wehrmacht ou la Waffen SS : 128.
- Fuite en Allemagne : 56.
- Départ volontaire pour raisons politiques : 22.
- Emprisonnement pour raisons politiques : 8
- Agitation politique : 3
- Épurés (de juillet à septembre 1945, sans autre précision) : 145.

En mars 1946, 515 arrêtés ont déjà été pris, 160 pour le personnel employé et 355 pour les ouvriers. 70 classements sans suite ont été prononcés et les sanctions prises dans les 445 autres cas vont du simple blâme au licenciement sans indemnités, homologuant dans presque tous les cas les propositions faites par le Comité d'épuration d'entreprise. En janvier 1947, l'épuration est terminée : 715 sanctions ont été prises pour les 820 dossiers constitués :

- Blâmes : 192, dont 36 affichés et 5 avec rétrogradation.
- Déplacements d'office : 88, dont 11 avec blâme, 30 avec rétrogradation et 15 avec les deux mesures.
- Licenciements sans indemnité : 388.
- Interdiction de conserver un poste de commandement : 4.
- Expulsion d'ouvriers étrangers : 43.
- Classements sans suite : 105.

Les lenteurs de la procédure ont pour conséquence une modification de l'attitude prise par la direction des sociétés minières à l'égard du personnel épuré. Les ouvriers, dont le licenciement est proposé et qui, de ce fait, sont suspendus, reçoivent leurs papiers et sont rayés des effectifs le 1^{er} juillet 1945, ce qui leur permet de trouver du travail ailleurs qu'aux mines et exonère celles-ci de la responsabilité de la mise au chômage prolongé. Les employés suspendus avec une partie du traitement cessent d'être payés à compter du 1^{er} septembre 1945 et reçoivent les papiers leur permettant de retrouver du travail. Cette attitude prudente de la direction s'avère justifiée, car, dans un certain nombre de cas, la décision définitive d'épuration infirme la mesure prise. En effet, 49 cas litigieux sont traités par le service contentieux des MDPA et sont régularisés par des réintégrations dans leur poste avec rappel de traitement en avril 1947.

Ainsi, l'épuration dans les mines de potasse d'Alsace a été très sévère puisque près de quatre cent licenciements ont été prononcés. Cette sévérité semble excessive dans

le contexte politique délicat qu'était l'annexion, et plus particulièrement aux mines de potasse dirigées par des ingénieurs des mines, certes allemands, mais qui n'étaient pas des Nazis fanatiques forçant le personnel à adhérer aux principes fondamentaux du national-socialisme. Elle se place au même niveau que les sanctions prises à la SNCF (625 révocations en Alsace-Moselle contre 514 pour le reste de la France) ou dans les PTT (203 licenciements en Alsace-Moselle contre 257 outre-Vosges). Il semble ainsi que les comités d'épuration aient fait preuve de plus de sévérité en Alsace, ne tenant pas compte des craintes exprimées par le commissaire de la République dans sa note du 30 décembre 1944 au ministre de l'Intérieur : « Les Allemands ont nommé à des emplois un certain nombre d'Alsaciens. Cette nomination ne devra pas, à elle seule, être considérée comme un signe d'indignité, sauf bien entendu s'il s'agit d'emplois de caractère nettement politique. La besogne d'épuration en Alsace appelle de grandes précautions car il apparaît que durant les quatre années d'annexion, un grand nombre de personnes ont dû, sous les pires menaces et les plus fortes pressions, s'inscrire dans des formations du parti nazi. Tel, actuellement chef de FFI, a fait antérieurement partie, à un moment donné, de l'une de ces formations. De telle sorte qu'à poser des règles rigides, on aboutirait à épurer la plus grande partie de la population et à commettre de criantes et irréparables injustices⁶⁴».

L'épuration dans les mines de potasse a-t-elle été légale ?

Cette sévérité de l'épuration dans les mines de potasse est remise en cause, par-delà les quelques recours déposés auprès du Conseil d'Etat, par le député MRP Jacques Fonlupt-Esperaber, ancien préfet du Haut-Rhin, qui, dans une conférence donnée en avril 1949 au Foyer de l'étudiant catholique (FEC) à Strasbourg sur le thème de l'épuration, estime que « dans son ensemble, l'épuration professionnelle a été fort mal faite, et la passion politique, dont s'est inspiré en particulier un certain syndicalisme, y a joué un rôle particulièrement néfaste ». Il évoque des règlements de compte provoqués par la CGT, syndicat interdit pendant la guerre en France et dans l'Alsace annexée où seul le Front allemand du Travail (DAF) régissait la vie sociale des entreprises.

Fonlupt-Esperaber provoque alors une polémique avec les dirigeants des MDPA en remettant en cause la légalité de l'épuration : « Pour ne prendre qu'un cas que je connais d'un peu plus près, celui de l'épuration aux Mines Domaniales de Potasse, je dois à la vérité de dire que cette épuration me paraît avoir été très excessive et qu'elle est au surplus illégale, car, à mon avis, les Mines de potasse ne sont pas une entreprise privée et devaient relever en conséquence non de l'épuration professionnelle, mais de l'épuration administrative. » En cela, il s'appuie sur un arrêté du Conseil d'Etat rendu le 19 janvier 1949 à la suite d'une requête en annulation d'un arrêté pris le 20 février 1946 par le commissaire de la République à Strasbourg à l'encontre d'un ingénieur des mines. Pour les magistrats, les MDPA sont un établissement à caractère public, et l'ingénieur est un agent public au sens de l'ordonnance du 27 juin 1944 qui définit les fonctionnaires et agents publics soumis à l'épuration administrative. De ce fait, « c'est au ministre de la Production industrielle qu'il appartenait de prononcer à son égard une sanction au titre de l'épuration ; que par suite, l'arrêté attaqué, qui émane du commissaire de la République à Strasbourg, a été pris par une autorité incompétente ». L'épuration professionnelle, indépendante de l'épuration politique – qui concernait toutes les personnes ayant collaboré ouvertement avec l'ennemi en occupant des postes à responsabilité politique ou dénoncé

leurs concitoyens pour résistance ou réfraction à l'ordre nouveau – s'appliquait dans deux domaines bien distincts : les administrations publiques et les entreprises commerciales et industrielles du secteur privé. Le bureau, l'usine et l'administration en général étaient concernés. Tout salarié ou tout fonctionnaire, ayant affiché publiquement des opinions en faveur de l'idéologie nazie, fait preuve d'une attitude germanophile et s'étant engagé dans la voie de la collaboration active avec l'occupant, était visé.

Le compte-rendu de cette conférence, publié le 7 avril 1949 dans les colonnes du journal strasbourgeois Nouveau Rhin français sous le titre général « L'Alsace ne veut pas être privilégiée dans l'injustice », fait réagir André Fanton d'Andon qui écrit au député le 4 mai 1949 en lui faisant part de sa surprise quant à la soi-disante illégalité de l'épuration professionnelle des mines de potasse : « Cette affirmation n'a pas manqué de me surprendre. En effet, les organes d'épuration chargés d'étudier l'attitude de certains agents des Mines durant l'Occupation ont été mis en place avec votre plein assentiment, alors que vous occupiez des fonctions importantes dans la hiérarchie administrative du département⁶⁵ ». Fanton d'Andon a beau jeu de rappeler à l'ancien préfet du Haut-Rhin – remplacé le 13 juin 1945 par l'Alsacien René Paira suite à son manque de réactivité face aux problèmes d'épuration – qu'il a signé lui-même l'arrêté créant la Commission d'épuration d'entreprise des mines de potasse, que tous les dossiers ont été transmis à la Commission interprofessionnelle d'épuration, et que les sanctions prises ont été signalées par le commissaire régional de la République. Afin d'éviter toute nouvelle contestation et tout malentendu, il l'invite, « en tout état de cause et en raison de l'écho qu'il risque de soulever dans des esprits mal informés », de recourir à une mise au point.

Le 24 juin 1949, Fonlupt-Esperaber lui répond qu'il n'a aucun motif de modifier en quoi que ce soit l'opinion qu'il a exprimée. Il reprend son argumentation et conteste les accusations voilées d'incompétence prononcées à son égard, car pour lui, il n'était pas en mesure de vérifier dans l'urgence la nature juridique des entreprises, n'ayant aucun juriste à ses côtés. Il justifie sa signature créant la commission professionnelle par les nombreux problèmes posés dans le Sud de l'Alsace après la Libération et par l'insistance de la direction des MDPA à procéder rapidement à l'épuration, avant la reprise d'une activité nécessaire à l'agriculture française. Pour lui, « ni le directeur général des Mines domaniales de potasse, ni le préfet du Haut-Rhin n'avaient en cette matière de compétence ou d'autorité propres ». De plus, il regrette l'extrême sévérité des sanctions prises qui ne peuvent être imputées, ni à lui, ni au directeur général des MDPA. « Je sais d'ailleurs, pour les avoir moi-même rencontrées dans cette délicate matière de l'épuration, les difficultés en face desquelles se sont trouvées beaucoup d'entreprises en cette période où, sous l'influence de certains éléments extrémistes, semblait s'être perdu le sens de la mesure et de l'équité. Ce sont d'ailleurs ces exagérations regrettables qui expliquent dans une large mesure les contestations auxquelles donnent lieu aujourd'hui l'épuration sous toutes ses formes et qui permettent à certains d'en contester à tort jusqu'au principe⁶⁶ ».

Toujours est-il que l'arrêt de janvier 1949 du Conseil d'Etat inquiète Fanton d'Andon car il peut avoir un coût financier non négligeable en cas de nouvelles saisies de cette haute juridiction administrative. En avril 1947, 49 cas litigieux avaient été traités à l'amiable par la direction des MDPA, les sanctions prises ayant été diminuées par le commissaire de la République. 19 employés suspendus ont vu leur dossier classés sans suite ; 6 autres n'ont eu qu'un blâme ; 17 suspendus sans traitement n'ont fait l'objet

que d'une rétrogradation ; 7 employés ont été licenciés avec effet à une date différente de celle adoptée par le commissaire de la République. Ainsi, les rappels de traitements et d'indemnités versés se sont montés à 658 173 francs. Par conséquent, André Fanton d'Andon en informe le président du conseil d'administration, Lambert Blum-Picard pour qu'il saisisse la Direction des mines au ministère de l'Industrie et du Commerce. Le ministre charge Henri Douffiagues, directeur administratif des MDPA, de réaliser une étude juridique sur ce sujet sensible qu'est l'épuration aux MDPA.

Le 1^{er} avril 1951, Henri Douffiagues rend son rapport en regrettant la jurisprudence du Conseil d'Etat car « rien en effet dans la définition donnée à l'article 2 de l'ordonnance du 27 juin 1944, des agents soumis aux règles fixées par cette ordonnance, ne saurait viser le personnel des Mines domaniales ». Les MDPA sont un organisme créé par les pouvoirs publics par la loi du 23 janvier 1937, mais elles ne tirent leurs ressources ni de taxes, ni de subventions ou d'attributions de fonds publics. Elles ne bénéficient d'aucune concession ou privilège de l'Etat ou d'une collectivité, si ce n'est la concession au sens du droit des mines. Ainsi, toutes les exploitations minières seraient dans le même cas et on ne comprendrait plus pourquoi le législateur de l'ordonnance du 16 octobre 1944 a expressément fait entrer les mines (article 5) dans le cadre de l'épuration dans les entreprises. Par conséquent, la jurisprudence ainsi créée par le Conseil d'Etat pourrait avoir de fâcheuses conséquences financières pour les Mines domaniales, les épurés licenciés pouvant demander leur réintégration.

L'intervention de plusieurs hommes politiques en faveur de certains épurés a pour conséquence que le ministre de l'Industrie et du Commerce, s'inclinant devant l'arrêt du Conseil d'Etat, se reconnaît compétent pour procéder désormais, en lieu et place du préfet du Haut-Rhin, à un nouvel examen des demandes de révision qui pourraient lui être présentées. Deux recours gracieux déposés par deux ingénieurs sont traités à l'amiable par un arrangement financier dégageant la responsabilité de l'entreprise pour l'un et la réintégration à son poste d'origine suite à une mutation pour le deuxième. Aucun autre dossier n'est déposé car les autorités politiques envisagent à partir de l'année 1952 de voter une loi portant amnistie de presque tous les faits de collaboration avec l'ennemi.

Cette loi, promulguée le 6 août 1953, n'a qu'une portée extrêmement réduite pour les MDPA. Les épurés amnistiés disposent d'un délai de deux mois pour introduire un recours gracieux ou contentieux contre les décisions d'épuration. S'ils obtiennent gain de cause, les MDPA seront tenues de les réintégrer et de leur payer une indemnité réparant le préjudice subit. Ainsi, 45 anciens agents des mines introduisent auprès du tribunal administratif de Strasbourg, sur recommandation de la CFTC, un recours pour vice de forme contre les arrêtés d'épuration pris contre eux par le commissaire de la République, l'épuration ayant dû s'effectuer dans un cadre administratif et non professionnel. Le 22 juillet 1954, le directeur général des MDPA, Fanton d'Andon, informe le conseil d'administration des recours introduits par ces 45 anciens salariés. A une question du représentant du personnel sur le montant éventuel des indemnités à verser par les MDPA aux requérants, il précise que ceci n'est pas chiffrable dans l'immédiat, mais qu'il faut attendre la décision du tribunal administratif. Il n'est pas inquiet de l'issue de ces recours pour l'avenir financier des MDPA, d'autant plus qu'une décision du tribunal des conflits, en date du 11 décembre 1955, rend l'Etat responsable des erreurs commises lors de l'épuration. « La procédure d'épuration prévue par l'ordonnance du 27 juin 1944 a été instituée uniquement dans un

but d'intérêt général ; les sanctions prises en vertu de ladite ordonnance par les autorités de l'Etat sont intervenues exclusivement au nom et pour le compte de celui-ci, et non aux lieux et places des employeurs. Dès lors, la réparation du préjudice imputable à de telles mesures, quand l'irrégularité a été reconnue par la juridiction administrative, ne peut incomber qu'à l'Etat⁶⁷ ». Ainsi, le tribunal des conflits considère comme s'étendant de plein droit aux erreurs de l'épuration dans les industries le principe, reconnu pour les questions d'épuration administrative, de la responsabilité pécuniaire de l'Etat. En 1956, les recours sont rejetés, et aucune enquête ne peut être ouverte, les faits étant prescrits.

L'épuration n'aboutit pas, comme certains l'ont espéré, à une transformation de la société française. Il faut noter néanmoins qu'elle est plus sévère en Alsace-Moselle que dans le reste de la France. Les objectifs économiques deviennent rapidement prioritaires et les MDPA reprennent leur place d'avant-guerre sur le marché mondial. Les mémoires se font oublieuses et on préfère tourner la page. On sait qui a été pro allemand, mais on n'en parle jamais dans les familles et encore moins en public. Vers le milieu des années 1950, le sujet devient tabou. Le préfet du Bas-Rhin, Maurice Cuttoli, écrit en 1961 au ministre de l'Intérieur, à la suite de demandes d'indemnisation : « Je pense qu'il est préférable, quitte à laisser perpétuer quelques rancunes et blessures d'amour-propre, de ne pas redécouvrir en quelque sorte les aléas de l'épuration et de ne pas raviver des querelles qui pourraient rapidement s'étendre, désorienter et tromper l'opinion sur les intentions du gouvernement... On pourrait faire savoir aux réclamants que les mesures prises à leur rencontre s'imposaient dans le cadre du dispositif exceptionnel de sécurité de l'époque et qu'ils ne peuvent, selon la jurisprudence du Conseil d'Etat, avoir droit à indemnité⁶⁸ ».

Ainsi, il est admis que l'urgence du rétablissement rapide de la France après la guerre peut justifier quelques décisions et condamnations sévères, voire illégales, comme dans le cas des mines de potasse.

Notes

57 Cette dernière n'exploitant aucune concession. Sur l'histoire des mines de potasse pendant la Seconde Guerre mondiale, voir Jean-Marie Kuppel, « Un bassin d'activité dans l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale », in *Les actes du CRESAT*, n°4, février 2007, p. 49-56.

58 La production proprement dite ne redémarrera qu'en mai 1945.

59 Lettre du directeur général des MDPA au préfet du Haut-Rhin, 28 février 1945, Archives départementales du Haut-Rhin (ADHR) PURG. 109 415.

60 Lettre du directeur général des MDPA au préfet du Haut-Rhin, 22 mars 1945, ADHR PURG. 109 415.

61 Jean-Laurent Vonau, *L'épuration en Alsace. La face méconnue de la Libération, 1944 -1953*, Strasbourg, Ed. du Rhin, 2005, p. 100-101.

62 Yves Frey, *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace, 1918-1948*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003, p. 499.

63 Registre des sorties des MDPA (29.9.1944 au 26.1.1946), ADHR AL 110 110.

64 Alphonse Irjud, « L'épuration en chiffres », *Saisons d'Alsace*, 1945-La Délivrance, n° 127, 1995, p. 233.

65 Lettre du directeur général des MDPA à J. Fonlupt-Esperaber, 4 mai 1949, ADHR PURG. 109 415.

66 Lettre de J. Fonlupt-Esperaber au directeur général des MDPA, 24 juin 1949, ADHR PURG. 109 415.

67 Extrait de la Gazette du Palais de Justice de Paris, 25-27 janvier 1956, ADHR PURG. 109 415.

68 Jean-Laurent Vonau, *op. cit.* p. 176 - 177.

III

MÉMOIRES DE MASTER

Florie GIACONA

LE RISQUE AVALANCHE DANS LE MASSIF VOSGIEN. CONNAISSANCE, REPRÉSENTATION ET GESTION, DE LA FIN DU XVIII^E SIÈCLE À NOS JOURS

Mémoire de master « Histoire de l'Europe », spécialité « Formation des espaces européens » sous la direction de Marie-Claire Vitoux et de Brice Martin, soutenu le 25 juin 2008. Florie Giacona est actuellement doctorante au CRESAT, allocataire-moniteur à la FLSH (UHA).

Maints ouvrages et articles méthodologiques ont été consacrés à des études sur les avalanches dans les massifs de haute montagne, cependant, aucun ne concerne les massifs de moyenne montagne pour lesquels la problématique est différente et à l'évidence plus complexe. En outre, les historiens ne se sont intéressés à la thématique des risques naturels que depuis la fin des années 1990⁶⁹. Toutefois, ces premiers travaux ont permis d'affirmer que les risques naturels constituent un « objet » pour l'historien. Ainsi, si l'étude des avalanches comme phénomène physique ne constitue pas un objet en soi pour l'historien (ce qu'il est pour les climatologues, voire pour les géographes), celui-ci étudie les avalanches en raison du risque qu'elles peuvent faire subir aux sociétés humaines : l'histoire doit étudier les risques pesant sur les personnes ou les biens ainsi que la part jouée par l'homme dans leur déclenchement.

L'objectif de notre étude a été de reconstituer une géohistoire des phénomènes avalancheux dans le Massif vosgien, puis d'appréhender la mémoire et la représentation des événements.

Compte tenu du temps imparti par rapport au corpus de source, nous nous sommes concentrés essentiellement sur les Hautes Vosges⁷⁰ et principalement sur le versant haut-rhinois. En effet, le Massif vosgien présente une double dissymétrie nord-sud et est-ouest. D'une part, la partie sud est plus élevée que la partie nord, d'autre part, les pentes sont plus douces sur le plateau lorrain tandis que le versant est, donc alsacien, est plus abrupt. Ce phénomène est dû à l'érosion particulière des glaciers alsaciens durant la période glaciaire ainsi qu'à l'effondrement de la plaine rhénane. En outre, le Massif vosgien, qui se situe dans la zone d'influence des vents d'ouest prépondérants, forme le premier obstacle aux masses d'air venant d'ouest et de nord-ouest. Le côté lorrain est donc plus arrosé mais certains couloirs alsaciens, notamment dans les Hautes Vosges, bénéficient d'une « suralimentation neigeuse ». En effet, les crêtes sont balayées par des vents violents qui chassent la neige du sommet vers les couloirs alsaciens. Il en résulte la formation de corniches au niveau de la rupture de pente.

Plusieurs thématiques, détaillées ci-après, ont guidé notre recherche.

Champ lexical et typologie

Face à la pluralité et à l'ambiguïté de la désignation du phénomène « avalanche » dans les différentes sources consultées, il est rapidement apparu nécessaire d'effectuer préalablement une étude du vocabulaire utilisé pour qualifier les phénomènes avalancheux vosgiens. En effet, « coulée de neige » et « avalanche » de neige sont des termes qu'emploient les scientifiques, les témoins et la presse pour nommer les phénomènes avalancheux. Cependant, comme leur définition n'est pas unifiée, que les témoins l'utilisent de manière diverses, principalement pour décrire des phénomènes de petite ampleur, et que l'utilisation mixte de ces deux termes conduit par conséquent à induire une certaine confusion dans l'appréhension de la dangerosité du massif, nous avons pris le parti de parler de « phénomènes avalancheux » et non d'avalanche ou de coulée.

Une typologie des avalanches et une échelle d'intensité des avalanches spécifiques au Massif vosgien, voire aux massifs de moyenne montagne, ont été réalisées dans le mémoire de master même s'ils sont encore à l'état d'ébauche : en effet, il n'a pas été possible de transposer au massif l'une des typologies existantes. Étant élaborées à partir de faits alpins et pyrénéens, elles ne sont pas adaptées aux massifs de moyenne montagne. Par exemple, la typologie des avalanches qui distingue « avalanche coulante » et « avalanche en aérosol » n'est pas pertinente puisque les phénomènes avalancheux vosgiens prennent exclusivement la forme d'« avalanche coulante ». Il faut donc établir ces classifications à partir d'une collection de faits vosgiens, qui ne s'avère pas encore suffisante et qui ne peut s'effectuer sans une connaissance approfondie des phénomènes. Dans les Vosges, les corniches semblent jouer un rôle important puisque la quasi-totalité des couloirs avalancheux en sont surmontés et que certains accidents sont dus à des ruptures de plaques à vent qui se forment justement sous les corniches.

Établissement de faits et localisation

À partir du moment où les phénomènes avalancheux et leurs traces sont observés, ils sont susceptibles d'être consignés et cela est d'autant plus vrai s'ils ont causé des dommages. Nous avons donc réfléchi à la mise en place d'une méthode de recherche adaptée à la problématique du risque d'avalanche dans le Massif vosgien.

La problématique vosgienne est, en effet, différente de la problématique alpine ou même pyrénéenne, puisqu'actuellement ni piste de ski ni habitation ne sont menacées, qu'il s'agit d'un risque choisi et ponctuel. Par ailleurs, pour bon nombre de personnes (pratiquants de sports d'hiver ou non), il ne se produirait pas de phénomènes avalancheux dans le massif sinon de très minimes. De ce fait, dès le départ de notre recherche, nous avons jugé que le dépouillement des archives départementales et communales ne suffirait pas à établir une collection de faits suffisante. Il a donc fallu « aller chercher » les informations et « fabriquer » des archives. Pour ce faire, nous avons choisi de partir des acteurs du phénomène. Les deux principaux journaux locaux et quelques publications locales – de sociétés d'histoire et du Club vosgien – ont été dépouillés et des demandes de renseignements ont été adressées à des structures en lien avec le Massif vosgien, aux

plans géographique (sociétés d'histoire, exploitants de ferme-auberge), naturel (Parc national régional des ballons des Vosges, Alsace Nature, ONF), sportif (ski-clubs et autres associations, Club vosgien, Club alpin français), sécuritaire (stations et écoles de ski, pisteurs-secouristes, maires, Peloton de gendarmerie de montagne et pompiers). Cette méthode de recherche, conçue spécifiquement pour le Massif vosgien, a bien fonctionné dans l'ensemble, particulièrement grâce au concours des personnes, jointes directement ou qui ont reçu les demandes adressées à des structures. Elles ont fourni, selon le cas, ou des informations directement exploitables, ou des références bibliographiques, ou des liens vers d'autres personnes. Presque chaque source ayant conduit à une autre, un réseau de connaissances s'est tissé au fur et à mesure.

Nous nous sommes appuyés aussi bien sur des sources manuscrites, imprimées, orales, que sur des observations de terrain qui ont permis de vérifier l'existence de ruines à tel ou tel endroit ou encore d'évaluer, par rapport à la topographie, la possibilité de l'occurrence de phénomènes avalanchieux dans certains sites. Les témoignages oraux ont contribué plus particulièrement à l'étude de la mémoire des événements. L'ensemble des sources a permis d'appréhender la nature des traces des événements ainsi que d'établir une chronologie s'étendant sur plus de 220 phénomènes avalanchieux de 1784 à 2008, recensés sur environ 70 sites avalanchieux. La collection de faits obtenus est finalement bien plus importante que celle espérée. Une cartographie des phénomènes et des sites avalanchieux a été commencée. Une carte d'ensemble de ces événements⁷¹ ainsi que quelques cartes plus fines ont été établies.

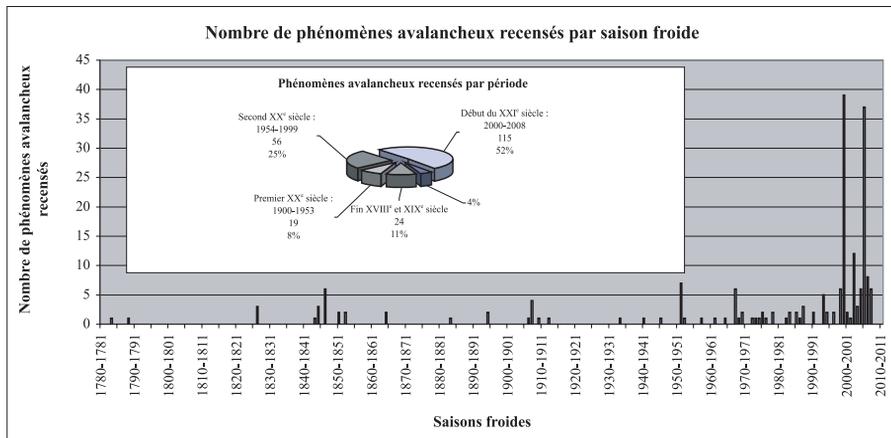


Fig. 1 : chronologie et répartition temporelle des phénomènes avalanchieux recensés

Analyse de la chronologie des phénomènes avalanches

Plusieurs facteurs participent à l'interprétation de la distribution spatiale et temporelle de cette chronologie.

Les changements d'occupation du sol expliquent au moins en partie l'occurrence de phénomènes avalanches au XIX^e siècle puis leur « disparition » dans des sites situés dans des vallées. Ces sites, autrefois avalanches, notamment du fait de déboisements importants, ne le sont plus aujourd'hui parce qu'ils ont été reboisés. Une évolution du même type est également perceptible pour les sites montagneux. On assiste depuis quelques dizaines d'années à une recolonisation arbustive et forestière progressive des cirques glaciaires, autrefois entretenus par les marcaires et le pacage des bovins. Des botanistes et des spécialistes de l'aspect bio-végétal des couloirs avalanches dans le Massif vosgien ont déboisé, à la fin des années 1990, un couloir avalancheux dans le secteur du Lac Blanc. La végétation spécifique était menacée du fait du reboisement d'origine anthropique du couloir, empêchant ainsi une dynamique avalancheuse régulière. L'occurrence de phénomènes avalanches y est ainsi entretenue artificiellement.

Le phénomène avalancheux du Massif vosgien serait donc partiellement artificiel puisque l'homme l'entretient par le biais des déboisements et de l'activité pastorale. Le réchauffement climatique contribue peut-être également au reboisement actuel de certains secteurs. De ce fait, se pose la question de l'évolution future de l'aléa « avalanche » dans le Massif vosgien ainsi que de l'occurrence de phénomènes avalanches de grande ampleur capables d'atteindre les fonds de vallée comme à Wildenstein en février 1895. Actuellement, le reboisement empêche les phénomènes de se développer et, dans le cas de Wildenstein, la route des crêtes construite durant la Première Guerre mondiale et située dans la zone de départ, joue peut-être un rôle de paravalanche. Depuis lors, nous n'avons eu connaissance d'aucun phénomène avalancheux survenu sur ce versant.

Parallèlement à ce changement d'occupation des sols, la vulnérabilité matérielle a diminué. Ainsi, aucune habitation permanente n'a été touchée depuis le milieu du XIX^e siècle ; les sites de vallée en question ne sont plus actifs aujourd'hui. Et, depuis le milieu du XX^e siècle, aucun dommage à des fermes d'altitude n'a été recensé.

Au contraire, la vulnérabilité humaine a augmenté. Au XIX^e siècle, la présence hivernale humaine dans le massif était sans doute essentiellement liée à des échanges économiques entre vallées, comme il en existait entre La Bresse et la vallée de Munster par exemple. Même si ce ne fut pas le cas de tous les chemins, certains de ceux qui étaient empruntés passaient dans des secteurs avalanches. Bien que moins empruntés en période hivernale, des accidents liés à la neige ont bien eu lieu et nous avons l'exemple d'un accident d'avalanche survenu dans le secteur du Rainkopf-Rothenbachkopf au milieu du XIX^e siècle. Puis, à l'aube du XX^e siècle, le ski a fait son apparition dans le massif et a fait de plus en plus d'adeptes. Le nombre de pratiquants de sports d'hiver est depuis en augmentation. Ainsi, le nombre très élevé de phénomènes avalanches recensés depuis les années 2000 n'est sans doute pas dû à une augmentation de l'occurrence des phénomènes avalanches mais à une augmentation de la fréquentation du massif et à une augmentation de l'observation.

D'une façon générale, la nature des dommages a évolué au cours des deux derniers siècles. Principalement matériels au XIX^e siècle et au premier XX^e siècle, ils sont essentiellement corporels à partir des années 1960. Les dégâts environnementaux sont, pour leur part, continus sur la période étudiée, mais leur gravité est variable. Les plus importants ont été recensés en 1847, 1895 et 1952. Quelques dégâts fonctionnels ont également été recensés, essentiellement des coupures de voie de communication.

La nature des victimes a également évolué. De victimes statiques (écroulements d'habitations) ou de personnes évoluant dans un site avalancheux pour des raisons inconnues (échanges économiques, familiaux, etc.) on passe exclusivement, à partir des années 1960, à des victimes pratiquant un loisir (sport d'hiver ou randonnée sur les crêtes). Durant le premier XX^e siècle, n'a été recensé qu'un seul accident mettant en cause des skieurs alors même que la pratique du ski a connu un succès certain⁷². Or, le nombre d'accidents recensés liés à la pratique de sports d'hiver augmente brutalement à partir des années 1960 ; il est plus ou moins régulier jusque dans les années 1990 et en nette augmentation depuis l'hiver 1999-2000.

Nous avons dénombré une centaine de victimes d'avalanche durant les deux derniers siècles dont un peu plus de trente décès. Toutefois, seules un peu moins d'un dixième des victimes sont totalement ensevelies par la neige. Parmi les victimes d'avalanche, il y a donc trois fois moins de personnes ensevelies que de personnes décédées. Il ne semble donc pas que ce soit la neige qui soit réellement meurtrière : au XVIII^e et au XIX^e siècles, ce sont les éboulements d'habitations et, depuis le second XX^e siècle, les obstacles – les rochers et surtout les arbres – qui jalonnent les trajets des phénomènes avalancheux. Les phénomènes avalancheux se manifestent en effet dans des secteurs forestiers. La question du reboisement du massif est donc une donnée essentielle à prendre en compte pour la compréhension de la spécificité vosgienne des avalanches.

Alpinisme et ski de randonnée⁷³ seraient les activités les plus touchées par les accidents dus aux phénomènes avalancheux. Cependant, contrairement au Massif alpin, le ski de randonnée constituerait le sport d'hiver qui a causé le moins de décès jusqu'à présent⁷⁴.

Enfin, nous n'avons pas pu, pour l'instant, établir une relation entre évolution climatique et aléa avalanche. Pourtant, Jean-Claude Flageollet a mis en évidence une diminution de l'enneigement⁷⁵ et des chutes de neige (en fréquence et en intensité) au cours du XX^e siècle⁷⁶. Ces deux paramètres influent forcément sur l'aléa avalanche puisqu'un phénomène avalancheux a besoin d'être « nourri » en neige. Toutefois, il n'a pas été possible de déterminer si fréquence et intensité de l'aléa avalanche ont évolué durant cette même période. La disparition de sites actifs de vallée pourrait également être liée à une diminution de l'enneigement et des chutes de neige, et même s'il se produit encore des phénomènes avalancheux lors « d'années moyennes », la fréquence des phénomènes de grande ampleur aurait tendance à baisser. Ce facteur pourrait également expliquer la recolonisation forestière.

Entre connaissance et mémoire : le processus cognitif

Enfin, les questionnements se sont orientés vers l'origine et le traitement de l'information, la mémoire des événements, les représentations des phénomènes avalanches vosgiens et du risque associé, et vers les éventuelles adaptations des comportements des pratiquants de sports d'hiver évoluant en hors-piste en fonction du risque.

Actuellement nous pouvons dire qu'il n'existe pas dans le Massif vosgien de culture du risque d'avalanche puisque le savoir n'est pas structuré et que la mémoire orale ne semble pas très vivace. Toutefois, l'existence de traces attestant l'occurrence du phénomène – croix commémorative, écrits, photographies – servent de support à une reconstruction du souvenir de l'événement. La connaissance des phénomènes avalanches récents dépend, elle, de plusieurs paramètres comme les cadres sociaux et géographiques ou le contexte de l'accident. Les quelques personnes qui s'intéressent aux phénomènes avalanches en tant qu'objet d'étude sont sans doute les derniers dépositaires de ce savoir, qui ne leur a pas été transmis tel quel, mais qui résulte d'une reconstruction à partir de témoignages oraux, de quelques sources écrites et d'études de terrain. Cette absence de culture du risque, voire de connaissance du risque, est également à rapporter à la gestion du risque d'avalanche. Il semble n'avoir jamais existé de prise en compte de ce risque par l'État pour ce massif de moyenne montagne. Pour sa part, la collectivité territoriale qu'est le département est intervenue de manière sporadique et empirique et, ce, depuis le milieu des années 1980, mais son implication paraît néanmoins continue depuis l'hiver 1999-2000 durant lequel plusieurs accidents se sont produits, dont un ayant causé le décès de touristes.

Méconnaissance du contexte historique et absence de savoir structuré ne jouent pas en faveur d'une prise de conscience du risque d'avalanche dans le massif. L'appréhension du risque d'avalanche est propre à l'individu puisqu'elle est fondée sur des critères personnels comme la connaissance d'événements antérieurs, la compréhension du phénomène physique, l'observation de phénomènes avalanches et surtout, l'expérience. Toutefois, la connaissance des événements passés est aussi collective de même que l'est l'appréhension du risque qui est souvent influencée par la représentation de « montagne à vaches » du Massif vosgien. Toutefois, en général, il est possible d'affirmer que les randonneurs à ski et les usagers du massif qui font partie d'une structure propriétaire d'un chalet dans des secteurs avalanches possèdent une meilleure connaissance des risques de l'espace montagnard. Néanmoins, certains témoins qui pratiquent à la fois dans le Massif alpin et dans le Massif vosgien confondent leurs expériences multiples. Leur connaissance des risques vosgiens et leur comportement sont parfois fortement influencés par leur connaissance, leur vécu et leur retour d'expérience d'événements alpins.

Diverses représentations du risque d'avalanche et des phénomènes avalanches vosgiens coexistent. Elles transparaissent à travers les termes utilisés pour désigner les phénomènes. Nombre de témoins parlent de « coulées de neige » et non pas d'« avalanches ». Certains insistent sur le fait qu'il s'agissait d'une « plaque à vent » et non pas d'une « avalanche ». Coulée ou plaque à vent sont jugées de moindre importance qu'une « véritable » avalanche.

Qu'en est-il du risque d'avalanche aujourd'hui ? Est-ce que la sous-estimation du risque, voire sa négation, est légitime ? Faudrait-il que les usagers hors-piste acquièrent une réelle conscience du risque ? La méconnaissance constitue-t-elle un facteur de sur-risque ?

Il est certain que le risque d'avalanche est ponctuel, localisé et individuel. Cependant, depuis la saison froide 1999-2000, certains accidents auraient pu être évités si les victimes avaient eu conscience de l'existence même du phénomène et du danger que présentent les corniches.

Le risque d'avalanche a-t-il évolué au cours des deux derniers siècles ? Selon quel schéma ? Plus précisément, « le risque étant le produit de l'aléa et de la vulnérabilité, est-ce la fréquence et l'intensité des aléas qui augmentent ou la vulnérabilité des populations ? Les populations sont-elles plus exposées ou plus vulnérables que par le passé, et pourquoi⁷⁷ ? »

La diminution de l'enneigement et des chutes de neige, conjuguée à une modification de l'occupation des sols dont le corollaire est une recolonisation forestière, plaide en faveur d'une diminution de l'occurrence des phénomènes avalanches, notamment ceux de grande ampleur.

Au contraire, des éléments sont en faveur d'une augmentation du risque. Bien que certains sites autrefois avalanches ne le soient plus actuellement et que plus aucun bâtiment n'ait été touché depuis 1953, la vulnérabilité a augmenté du fait de l'expansion des sports d'hiver et de l'augmentation du nombre de skieurs hors-piste, le tout combiné à une perte de connaissance de l'espace montagnard. L'augmentation de la pratique des secteurs hors-pistes est sans nul doute liée à leur facilité d'accès par la route et au développement de nouveaux équipements – les raquettes en particulier – qui permettent la marche dans des secteurs autrefois inaccessibles. En outre, l'irrégularité de l'enneigement influe sur la fréquence et l'intensité de l'aléa avalanche. La variabilité interannuelle⁷⁸ et saisonnière de l'enneigement des dernières années influence également la représentation du risque. Enfin, la présence de rochers dans les couloirs avalanches et surtout la recolonisation forestière des couloirs constituent un sur-risque. Nous serions donc plutôt dans une logique d'aggravation du risque.

Fréquence et intensité des aléas n'ont pas été pris en compte par notre recherche dans la mesure où ils restent difficilement appréciables. Il en est de même des effets futurs du réchauffement climatique. Toutefois, deux scénarios sont, entre autres, envisageables : l'un pourrait prendre la forme d'une diminution importante de l'enneigement, l'autre, celle de l'occurrence de phénomènes climatiques extrêmes capables de provoquer de fortes chutes de neige suivies d'une humidification de la couverture neigeuse⁷⁹. Ces situations seraient alors favorables au déclenchement de phénomènes avalanches. Le réchauffement climatique n'est donc pas indubitablement synonyme d'arrêt d'occurrence de phénomènes avalanches. L'ensemble des thématiques abordées par cette étude seront complétées et approfondies dans le cadre d'une thèse en cours en 2008-2009.

Notes

⁶⁹ Nous pouvons citer Anne-Marie Granet-Abisset, René Favier et Denis Cœur.

⁷⁰ Les Hautes Vosges sont situées dans la partie méridionale du massif des Vosges. Leur altitude est comprise entre 1200 et 1424 mètres. Elles s'étendent du Ballon de Servance / Ballon d'Alsace au Brézouard, situé dans le canton de Lapoutroie, à quelques kilomètres au sud de Sainte-Marie-aux-Mines.

⁷¹ *Infra*, figure 2 : Localisation des phénomènes avalancheux recensés dans le Massif vosgien entre 1784 et 2008. Des cartes plus précises de certains secteurs, par exemple du Drumont, du Ballon d'Alsace, du Rainkopf-Rothenbachkopf et du Tanet, ont été établies.

⁷² Une meilleure connaissance de l'espace montagnard et une pratique sur des terrains de préférence peu abrupts expliqueraient en partie ce chiffre. Est-il néanmoins significatif ? La nature des sources consultées peut également fausser en partie ce résultat.

⁷³ Le ski de randonnée se pratique à l'aide de peaux de phoque, en hors-piste.

⁷⁴ Les activités pratiquées par les victimes ne sont pas toujours connues. Ces résultats ne sont donc pas incontestables.

⁷⁵ L'enneigement est caractérisé par deux éléments : le nombre de jours de neige au sol ainsi que l'épaisseur du manteau neigeux. Cf. Jean-Claude Flageollet, *Où sont les neiges d'antan ? Deux siècles de neige dans le massif vosgien*, Presses Universitaires de Nancy, 2005, p. 26.

⁷⁶ Laurent Wahl a également noté une diminution de l'enneigement depuis la fin des années 1980 dans les massifs du Feldberg et du Fichtelberg. Cf. Laurent Wahl, « Étude comparée de l'enneigement en moyenne montagne. L'exemple du Feldberg et du Fichtelberg (Allemagne) », communication présentée aux Journées RICLIM-CNRS des 13 et 14 novembre 2008, Rennes, GDR 2663.

⁷⁷ Yvette Veyret (dir.), *Les risques. Comprendre, rechercher, s'entraîner*, Bréal, Rosny-sous-Bois, 2004, p. 140.

⁷⁸ La variabilité interannuelle de l'enneigement est une caractéristique des montagnes en général. Cf. Gérard Mottet (dir.), *Géographie des montagnes*, Ellipses, Paris, 2001, p. 75.

⁷⁹ Des études suisses valident ce scénario comme un de ceux qui pourraient se produire dans le futur. Cf. Stephan Bader, Pierre Kuntz, *Climats et risques naturels – La Suisse en mouvement*, vdf Hochschulverlag an der ETH Zürich et Georg, Genève, 1998, p. 117-118.

Romain ANSEL

LES RAPPORTS D'INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS DE MULHOUSE : UNE SOURCE PLEINE DE PROMESSES...

Mémoire de master « Histoire de l'Europe », spécialité « Formation des espaces européens », sous la direction de Marie-Claire Vitoux et de Brice Martin, soutenu le 2 octobre 2008. Romain Ansel est actuellement doctorant au CRESAT

Il est de coutume de dire que les antiquisants cherchent toujours de nouvelles sources, alors que les contemporanéistes essayent toujours de contenir la marée montante de sources incessamment renouvelées et ne sélectionnent que les plus pertinentes. Bien que caricaturale, cette assertion montre bien le dilemme qui est celui du contemporanéiste : quelles sources utiliser parmi toutes celles qui sont à sa disposition ? Mais parfois, dans cette abondance se cachent des sources insoupçonnées qui ne sont découvertes que de manière fortuite et qui peuvent se révéler décisives, voire constituer tout ou une partie d'un corpus documentaire.

Le hasard fait parfois bien les choses...

C'est bien ainsi que s'est imposée la source constituée par les rapports d'intervention des pompiers. Lors de recherches entreprises dans le cadre d'un master de recherche sur la gestion du risque inondation à Mulhouse aux XIX^e-XX^e siècles, quelques mots échangés avec la directrice des Archives municipales et un coup de téléphone auront suffi à retrouver les rapports d'intervention des sapeurs pompier jusque la oubliés dans une cave poussiéreuse de la caserne des pompiers de Mulhouse.

Bien évidemment, la conservation des archives n'étant pas la priorité des pompiers, celles-ci étaient stockées plutôt que conservées, dans des conditions qui n'avaient rien de réglementaires, ce qui pourtant n'empêche en rien leur exploitation. Au nombre d'environ 42 000 (en 2008), ces rapports restent entreposés dans un local de la caserne centrale qui, lui-même, sera bientôt transformé en local d'entraînement. Cela pourrait menacer cette documentation des plus intéressantes pour l'historien et pose la question de sa conservation comme de son accessibilité. Or, notamment en matière d'étude géohistorique des risques, les archives des pompiers constituent un complément d'information essentiel pour reconstituer la chronologie, l'extension, la gravité d'événements variés, des inondations aux incendies en passant par les accidents industriels. Elles peuvent donc autant intéresser les spécialistes des risques naturels que ceux qui travaillent sur les risques technologiques. A condition de bien connaître les caractéristiques, les avantages et les limites de cette source, jusqu'à présent peu exploitée.

Caractéristiques formelles

Établis sur une période allant de 1945 à 2001, ces rapports ont vu leur forme et leur contenu se modifier à plusieurs reprises :

- De 1945 à 1971, ils sont tapés à la machine à écrire sur papier brun. Chaque feuillet concerne généralement une journée mais il n'existe pas de règle immuable et certains feuillets regroupent parfois plusieurs jours. La description des interventions est, toutefois, souvent extrêmement concise et donc frustrante pour le chercheur.

- De 1971 à 1980, les rapports restent tapés à la machine à écrire mais chaque feuillet, rédigé sur un papier blanc, correspond désormais systématiquement à une seule journée. Mis à part ces infimes nuances, les caractéristiques des rapports ne se modifient pas. La série reste donc homogène de 1945 à 1980.

- De 1980 à 1990, les rapports continuent d'être faits sur le même modèle mais viennent s'y ajouter les interventions du SAMU (créé en 1979). Ces dernières apparaissent sur un feuillet indépendant agrafé au rapport de la journée.

- De 1991 à 1993 les rapports sont manuscrits. Reprenant globalement la présentation des précédents modèles, ils se font sur des feuillets de couleurs vives et présentent de nombreuses ratures. Figurent désormais plus souvent de brèves descriptions donnant des détails supplémentaires sur l'intervention réalisée.

- De 1994 à 1995, les rapports se font désormais plus détaillés. Ils se présentent sous la forme de feuillets types à remplir par le sapeur pompier ayant effectué l'intervention, de manière à consigner tous les détails de cette dernière.

- De 1996 à 2001, le modèle reste le même mais s'y ajoute un listing des rapports produits pendant la journée. Il est donc possible en un regard de voir un résumé de toutes les interventions ayant eu lieu, le tout complété par les numéros des rapports, ce qui permet de se référer rapidement aux rapports détaillés complémentaires.

Au final, si les modèles de rapports sont changeants, certaines informations y figurent toujours, à savoir la date, le lieu et le type d'intervention.

Une source systématique, fiable et précise

Documents particulièrement intéressants à exploiter, les rapports d'intervention peuvent être considérés comme une source systématique, fiable et précise. Organisés de façon militaire, même s'ils n'en ont pas le statut, les sapeurs-pompiers ont pour mission d'intervenir sur tous les types d'incidents. Chacune de ces interventions donne lieu à la production d'un rapport retraçant le déroulement de l'intervention.

Ainsi pour chaque rapport conservé, c'est l'ensemble des activités des sapeurs-pompiers sur une journée et sur une zone donnée qu'il est possible de connaître avec précision. La production systématique de ces rapports en fait une source particulièrement fiable.

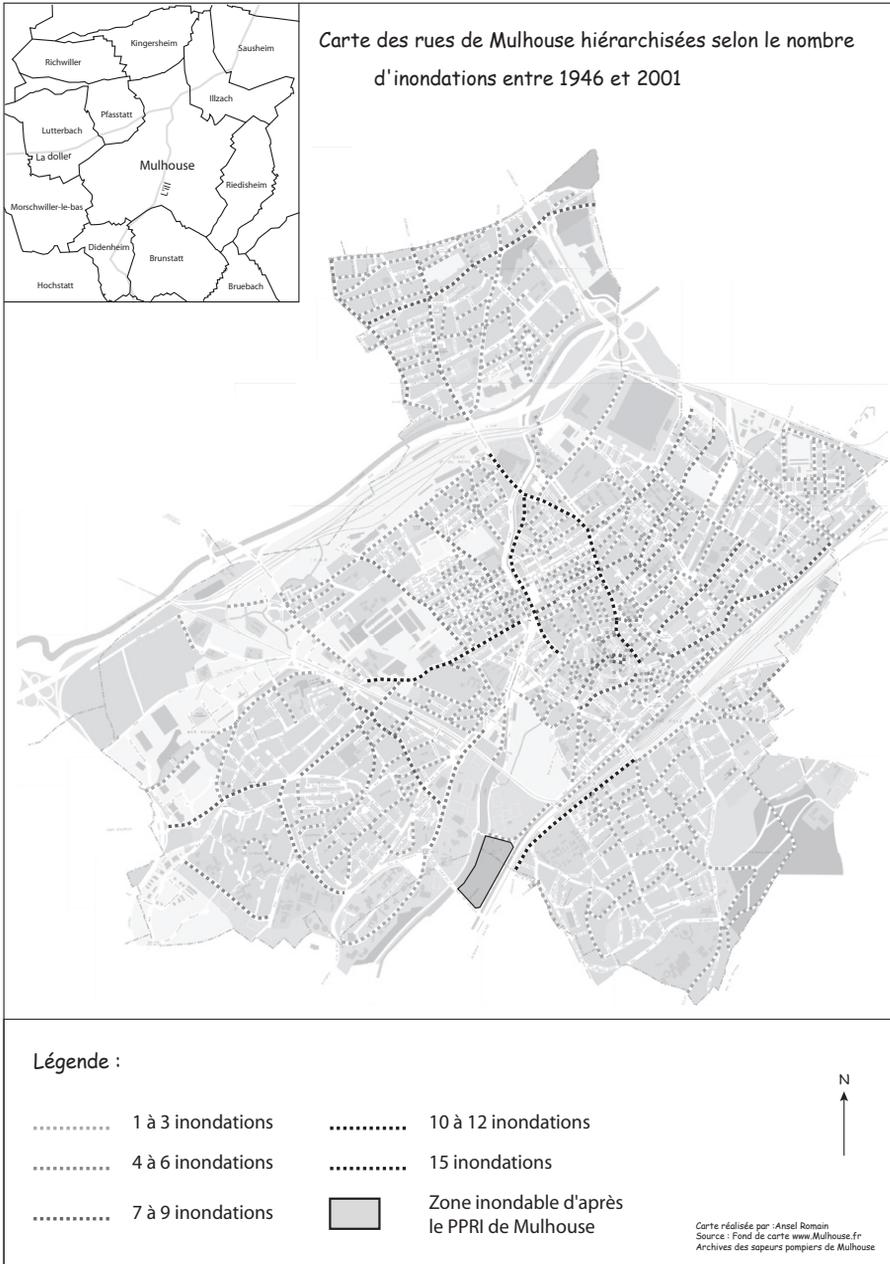


Figure n° 3 : Les inondations dans Mulhouse

En effet, mis à part les aléas de conservation, cette source est continue sur une période donnée. C'est-à-dire qu'elle offre la possibilité de connaître la totalité des activités des sapeurs-pompiers. Aucun incident et aucune intervention ne peuvent échapper à cet enregistrement, puisque même les déplacements inutiles, sur fausse alerte par exemple, sont consignés.

Un autre avantage, et non des moindres, est la précision des informations qu'elle offre. En effet, il est non seulement possible de connaître toutes les interventions des pompiers sur une période donnée, mais aussi d'avoir des précisions importantes sur le déroulement de ces dernières. Ainsi, le plus souvent, il est possible de connaître quelles interventions ont eu lieu, à quel endroit, à quelle heure, avec quel matériel, etc.

Difficultés d'utilisation

Pourtant, comme toute autre documentation, les rapports d'interventions présentent certains inconvénients. Si le même type d'information apparaît toujours dans les rapports, il n'existe pourtant pas de règles concernant le vocabulaire employé par les pompiers qui les rédigent. Comme l'a confirmé le capitaine responsable du service des statistiques à la caserne des sapeurs-pompiers de Mulhouse, dont dépendent les archives, il n'existe pas de nomenclature déterminant avec précision à quel terme correspondent un incident et un type d'intervention. Dans la plupart des cas, ce n'est pas un problème car les termes employés ne souffrent d'aucune ambiguïté. Pourtant dans certains cas, cette absence se révèle plus problématique.

L'exemple des inondations se prête parfaitement à l'illustration de ce point. Qu'on en juge par la variété des termes utilisés :

- Assèchement de locaux : expression la plus fréquemment utilisée, elle désigne l'intervention visant à installer un système de pompage pour évacuer l'eau d'un lieu ou d'une zone. Cependant ce type d'action peut être entrepris à la suite d'une inondation ou d'un banal dégât des eaux.

- Inondation : ce terme est généralement utilisé par les pompiers pour des interventions d'assèchement et les deux termes semblent se confondre.

- Fuite d'eau : terme apparaissant souvent, il désigne une intervention durant laquelle les pompiers s'emploient à refermer des robinets ou à colmater des fuites ou des voies d'eau.

- Infiltration : il s'agit dans la quasi-totalité des cas d'interventions pour traiter des infiltrations d'eau provenant de toits endommagés. Cependant, il peut parfois aussi s'agir d'infiltrations venues du sous-sol, dans le cas d'une remontée de nappe phréatique par exemple.

C'est donc avec l'ensemble de ces mots qu'il faut composer lorsque des recherches sont entreprises sur le thème des inondations. Cette multiplicité de termes employés pour désigner le même type d'intervention ou, au contraire, l'utilisation du même terme pour désigner des phénomènes différents rendent parfois difficile l'utilisation de cette

source et nécessite la recherche d'informations supplémentaires, parfois contenues dans les rapports eux-mêmes.

Par ailleurs, certaines interventions qui ne prennent pas en charge un phénomène de type inondation, procurent pourtant de précieux indices sur ce thème. Ainsi apparaissent parfois les interventions suivantes :

- Protection de biens : ce type d'intervention se produit rarement. Il s'agit dans ce cas pour les pompiers de déplacer ou surélever des biens pour les protéger de la montée des eaux.

- Chute d'arbre, de branches, de cheminée, de tuiles : bien que ne désignant pas des interventions sur des inondations, ces informations constituent de précieux indices concernant les conditions climatiques. Elles peuvent être la manifestation d'une tempête.

- Patrouille : en cas de montée des eaux, les pompiers font des patrouilles régulières pour la surveiller.

Il est donc possible, en travaillant ces documents non seulement sur les informations directes qu'ils contiennent mais en les recoupant, donc en les soumettant à un travail critique, d'obtenir de nombreuses informations utilisables.

Cependant, ces rapports se révèlent trop ciblés et trop lacunaires, ce qui rend nécessaire l'utilisation d'autres sources pour effectuer des recouplements et ainsi réussir à cerner dans sa globalité l'évènement rapporté. Voyons comment les informations recueillies dans ces rapports peuvent enrichir la réflexion de l'historien du risque inondation en milieu urbain.

Exemple d'application

Cette source grâce à sa grande précision et à sa fiabilité permet des traitements qui permettent de mettre à jour des phénomènes intéressants. Voici l'exemple d'une cartographie des rues de la ville de Mulhouse hiérarchisées selon le nombre d'inondations qu'elles ont connues entre 1946 et 2001.

Cette cartographie, précise à la rue près, n'a été possible que par l'utilisation et le traitement des rapports d'intervention des sapeurs-pompiers. Car seule cette source permettait la mise au point d'un historique très précis des inondations rue par rue et année par année. Ainsi, la source permet de visualiser les zones à risque d'inondation dans la ville : on voit bien comment, au-delà de la connaissance fine du phénomène, une telle cartographie peut être utile à la gestion d'un des risques urbains.

Les rapports d'interventions des sapeurs-pompiers en tant que source peuvent donc constituer un apport non négligeable aux recherches historiques. D'une part, ils offrent la possibilité pour les historiens d'accéder à des informations systématiques, fiables et précises rendant ainsi possibles des recherches et des approfondissements qui n'auraient pu être réalisés en l'absence d'informations d'aussi bonne qualité. Mais aussi, une telle source apporte de nouvelles perspectives et permet de poser d'autres questions.

Dans le cas de Mulhouse, on peut ainsi établir que le Plan de prévention des risques inondation (PPRI), qui se focalise uniquement sur les risques de débordement de l'Ill, se détourne des vrais enjeux de la lutte contre les inondations en milieu urbain. En effet, le zonage du PPRI fournit une impression trompeuse de sécurité face aux inondations puisque seul un tout petit secteur à l'entrée sud de la ville est inondable. Or le véritable enjeu de gestion des risques porte non pas sur la crue de l'Ill, mais sur le ruissellement urbain, fréquent, étendu (cf. carte) et dommageable comme en atteste les nombreux arrêtés de catastrophe naturelle qui ont concerné la ville. En toute logique, c'est un plan de prévention des risques de type « ruissellement urbain » que les services de l'Etat auraient dû imposer en priorité à la ville de Mulhouse.

Les recherches sur le thème des risques sont devenues relativement courantes, et bien que généralement terrain de chasse privilégié des ingénieurs, elles s'ouvrent maintenant à l'approche historique. Cependant elles se heurtent à la difficulté tant de l'absence de sources que de leur hétérogénéité. Ce qu'offrent en tant que source les rapports d'intervention des sapeurs-pompiers, c'est la possibilité d'avoir accès à des données denses, continues et fiables sur tous les types de risques. Inconnues, au mieux méconnues, ces sources, utilisées dans notre travail sur le seul aspect du risque inondation, peuvent constituer un riche matériau sur bien d'autres risques naturels, technologiques et urbains.

Fanny EHRET

ÊTRE VIEUX À MULHOUSE AU XIX^E SIÈCLE, ENTRE PRISES EN CHARGE ET REPRÉSENTATIONS, LE CAS MULHOUSIEN (1798-1870)

Mémoire de master « Histoire de l'Europe », spécialité « Formation des espaces européens », sous la direction de Marie-Claire Vitoux, soutenu le 30 juin 2008.

La question de la vieillesse à Mulhouse au XIX^e siècle n'a jamais donné lieu à une étude historique, tout au moins dans une perspective autre que celle de la médecine : pourtant, c'est pour Mulhouse que le docteur Villermé met à jour, en 1840 et pour la première fois, le différentiel social d'espérance de vie. Les écrits traitant de l'histoire sociale à Mulhouse se concentrent jusqu'à présent sur l'un des deux pôles sociaux, soit les manufacturiers, soit les ouvriers. La spécificité de ce mémoire est de pratiquer une histoire de la vieillesse et de ses prises en charge dans les deux groupes sociaux : la perspective comparatiste est ici primordiale, même si elle est difficile à mener parce que les sources disponibles sont très différentes selon le groupe étudié. Il s'agit ici de mettre à jour les différents modes de prises en charge de la vieillesse avec l'analyse des divers cercles de solidarité qui se déploient autour du vieux. Les bornes chronologiques correspondent à l'histoire particulière de la ville de Mulhouse, de son rattachement à la France en 1798 jusqu'à son entrée dans le Reich allemand en 1870. L'objectif est de comprendre ce que c'est que d'être vieux au XIX^e siècle : comment les contemporains perçoivent-ils la vieillesse ? Quelles sont les différentes vieillesse vécues, du plus riche au plus pauvre, de l'ouvrier au patron ? Et quels modes de prises en charge peut-on déceler : familial, individuel, collectif ? Telles sont les questions qui ont guidé mon travail de recherche.

Pour emprunter ces quelques pistes de questionnement, diverses sources ont été exploitées. Pour le XIX^e siècle, les sources qui traitent de la vieillesse en tant que telle n'existent pas..., ne serait-ce que parce que la catégorie même des vieux ou vieillards n'a pas encore été construite au sein de la société. Chaque type de source présente les vieux à travers le prisme de catégories auxquelles ils appartiennent : les patrons, les patriarches de grandes familles, les ouvriers, les indigents secourus, les pensionnaires de l'hospice..., etc. Cette particularité des sources conduit à ne révéler que deux sortes de vieillesse : la vieillesse pauvre, voire indigente, d'un côté et la vieillesse bourgeoise des patrons mulhousiens de l'autre. La construction de ces deux catégories des vieux correspond à la représentation bipolaire qu'ont développée les contemporains de la société d'une ville industrielle dans laquelle ils vivaient.

La première tâche a été d'étudier le vocabulaire employé au XIX^e siècle pour rendre compte de la vieillesse, à travers les dictionnaires comme le Larousse, le Littré et toute une série de dictionnaires de médecine de l'époque.

La vieillesse pauvre et indigente a été étudiée à travers les sources administratives de l'assistance publique et des institutions communales. On y décrit les différentes formes

d'assistance des pauvres et surtout on y découvre les vieux pauvres assistés parfois à travers des exemples précis mais aussi à travers toute la législation qui encadre la prise en charge des indigents. L'étude des archives de l'hospice de Mulhouse a été incontournable pour saisir tout l'enjeu de la prise en charge des vieux pauvres en fin de vie dans une ville industrielle. Ce corpus de sources est conservé à l'hôpital du Hasenrain et recouvre, malgré quelques lacunes, la période allant de 1798 à 1870. Les délibérations de la commission d'administration de l'hospice ont été intégralement dépouillées afin de répertorier le plus de cas d'admission possible. Entre 1798 et 1870, ont ainsi été répertoriés 447 cas d'admission de vieillards à l'hospice de Mulhouse. Ces cas ont été intégrés à une base de données afin d'élaborer, avec prudence, certaines statistiques, dégagant des tendances générales en ce qui concerne les vieux admis à l'hospice (sexe, âge, profession, admission à titre gratuit ou payant, situation familiale, classe d'admission).

A l'inverse, la vieillesse bourgeoise est saisie dans l'intimité par les archives privées. Les cahiers de famille, les récits de vie, publiés ou transmis, mais aussi toutes les archives du musée des familles Dollfus, Mieg et Koechlin conservées aux archives municipales éclairent de l'intérieur ces familles bourgeoises et les vieillessees vécues. Cependant la prudence est de mise tant les archives privées visent souvent à magnifier les ancêtres en minimisant ou en cachant les événements et les aspects plus négatifs. Par ailleurs, les notices nécrologiques des *Bulletins de la Société industrielle de Mulhouse* ont été étudiées du tome XII de 1839, où la première nécrologie apparaît, au tome LXXIII de 1904.

Le danger de ces sources principales était d'entreprendre une étude manichéenne présentant des vieux mulhousiens soit riches, soit dépendant de la charité publique ou privée et ainsi de mettre de côté la majeure partie des vieux anonymes, ni riches, ni indigents, qui dans leur vieillesse sont entretenus en privé, par eux-mêmes ou par leur famille.

Une autre source primordiale dans ce travail a permis d'éviter ce rétrécissement du regard sur la vieillesse : les recensements. Ils ont permis dans un premier temps de fournir l'évolution de la part des plus de 50 ans sur toute la période choisie, pour Mulhouse, pour le département du Haut-Rhin et au niveau national. Les recensements de 1836, 1846, 1851, 1856, 1861 et 1866 ont été utilisés. Pour les années qui précèdent 1851, l'absence de relevé récapitulatif a nécessité l'élaboration d'un relevé manuel des personnes âgées de 50 ans ou plus. Par ailleurs, une étude approfondie du recensement de l'année 1851 a permis de déterminer la part des mulhousiens de plus de 50 ans vivant seuls, en couple ou avec leurs descendants. On aboutit à l'étude de 2 801 ménages dont un ou plusieurs membres ont plus de 50 ans, sur 6 227 ménages comptabilisés au total en 1851 dans la ville. Ainsi, sur 28 514 habitants recensés, un relevé manuel du recensement, effectué à deux reprises, a dénombré 3 730 personnes de plus de 50 ans.

Ces relevés ont été effectués à partir de 50 ans pour deux raisons. D'une part, il s'agit de saisir un panel large d'âges permettant d'être le plus exhaustif possible dans l'analyse, car cela permet de déceler, par exemple, une impossibilité de travailler qui est synonyme d'entrée dans la vieillesse aux yeux des contemporains. D'autre part, l'étude des sources administratives laisse penser que déterminer l'âge de départ à 60 ans laisserait passer une grande partie de l'objet de l'étude. Par ailleurs, les données de la Statistique générale de la France ont permis de compléter ces informations et d'obtenir une vision nationale.

Ces recherches ont permis l'élaboration d'une réflexion en trois temps. Tout d'abord la vieillesse a été étudiée d'un point de vue général, à savoir des définitions qui s'y rapportent, des chiffres et des représentations des vieux et de la vieillesse au XIX^e siècle. Les divers modes de prise en charge de la vieillesse ont fait l'objet d'une deuxième partie et ont permis de révéler les divers cercles de solidarité qui se déploient autour des vieux. Enfin, les solutions appliquées par les patrons mulhousiens face à la vieillesse pauvre ou indigente ont été étudiées.

Ainsi, les apports de ces recherches ont été multiples. Marie-Claire Vitoux, dans sa thèse, a déjà démontré que plus de la moitié des pauvres secourus sont des personnes âgées⁸⁰. Ici, nous avons complété cette idée avec l'étude des ménages des personnes âgées et l'on s'aperçoit que tous les vieillards ne dépendent pas de la charité publique, et que même les ouvriers prennent en charge leurs parents pauvres lorsqu'ils le peuvent. Les vieux pris en charge par les institutions publiques ou encore ceux finissant leurs jours à l'hospice constituent une minorité.

En partant des définitions liées à la vieillesse et des mots qui y sont associés, on comprend d'emblée les ambiguïtés qui y sont attachées : la vieillesse est à la fois admirée et repoussée. Chaque société semble décider de ce qu'est la vieillesse en lui assignant une place dans le parcours des âges, mais aussi à travers les représentations qu'elle lui associe et par la manière dont elle structure les rapports entre générations. De plus, il ressort de cette étude qu'il existe de multiples vieillesse toutes dépendantes de facteurs divers comme l'origine sociale, la profession, le cadre de vie ou encore le sexe et les antécédents personnels des individus. Tout le monde ne devient pas vieux, et les élites échappent souvent aux attributs négatifs associés à la vieillesse. La vieillesse au XIX^e siècle est encore perçue de manière contradictoire et Mulhouse en est un bel exemple. En effet, des images controversées de la vieillesse coexistent, celle assistée et misérable des classes pauvres et indigentes et celle longue et active de la plupart des bourgeois mulhousiens. La seule constante en matière de ces représentations est la différenciation entre les sexes : la vieillesse féminine est connotée négativement, que ce soit du point de vue des changements physiques qu'elle engendre ou encore par rapport aux statuts de « vieille fille » ou de veuve.

Les progrès de la médecine et les découvertes sur le corps humain associent la vieillesse à la décrépitude et à une succession de pertes précédant la déchéance physique et la mort. Dans le même temps, les progrès qu'elle entreprend permettent au vieux d'accéder progressivement au statut de patient soignable : ainsi les maladies des vieillards sont répertoriées et font l'objet de recherches poussées.

Le choix de la ville de Mulhouse s'est révélé fort pertinent. On apprend ainsi que c'est l'immigration et la venue massive d'ouvriers en âge de travailler qui ont retardé le vieillissement de la population mulhousienne au XIX^e siècle (cf. tableau n° 1).

ÊTRE VIEUX À MULHOUSE AU XIX^E SIÈCLE

	1836	1846	1851	1856	1866
Les plus de 50 ans	13,3	6,2	5,8	10,2	11,1
Les plus de 60 ans	5,1	1,8	2,3	4	4,5

Tableau n° 1 : Part des vieux au sein de la population mulhousienne (en %)

Entre 1836 et 1846, c'est en grande partie l'arrivée massive d'ouvriers en âge de travailler qui engendre une augmentation de la population de près de 70 % et qui conduit à une baisse de plus de moitié de la part des plus de 50 ans. Après les années 1850, la proportion des plus de 60 ans augmente à nouveau, mais la démographie particulière de Mulhouse a retardé le vieillissement de sa population par rapport au reste de la France. D'après d'autres calculs, il semble que Mulhouse met à peu près vingt ans à retrouver la proportion des plus de 50 ans qu'elle a connue en 1836. Ainsi, la population mulhousienne reste globalement jeune au sein d'une France globalement vieillissante, comme l'illustre le tableau n° 2 établissant une comparaison entre la France, le Haut-Rhin et la ville de Mulhouse. L'immigration a retardé le vieillissement de la population mulhousienne parce que, d'une part, elle augmente la proportion des adultes et, d'autre part, elle permet un fort accroissement du nombre de naissances.

	1816	1836	1846	1851	1866	1911
France	9,4			10,2		12,8
Haut-Rhin				7,6	7,7	
Mulhouse		5,1	1,8	2,3	4,5	

Tableau n° 2 : Part des plus de 60 ans dans la population au XIX^e siècle (en %)⁸¹

Quant à l'apport des sources concernant les vieux pauvres, leur nature même a limité notre regard à celui des législateurs et des pouvoirs publics sur la vieillesse pauvre et indigente, qui ne correspond pas à la vieillesse vécue par les nécessiteux. Les vieux pauvres se trouvent dans des situations précaires de survie, ils sont souvent isolés et dans l'incapacité de pourvoir à leurs besoins par leur travail. Les représentations que la société peut se faire de la vieillesse pauvre sont plutôt misérabilistes. Pour les élites, le foyer ouvrier ne connaîtrait plus de forts sentiments familiaux et le soutien intergénérationnel serait mis à mal : les vieux pauvres infirmes seraient abandonnés par leurs enfants à leur triste sort et ne pourraient plus s'en remettre qu'à la charité publique.

Au-delà de la vieillesse pauvre, l'analyse détaillée du recensement mulhousien de 1851 a permis de saisir les vieux Mulhousiens dans leur globalité en nous fournissant leur âge, leur profession et leur environnement familial. Ainsi, de manière nouvelle en ce qui concerne Mulhouse, l'étude des diverses formes de cohabitations familiales a mis au jour l'entourage familial de l'ouvrier et également sa situation conjugale. On en déduit que la majorité des personnes de plus de 50 ans vivent en famille et que la prise en charge de la vieillesse fait intervenir tous les réseaux de parentèle et ceci dans tous les milieux, des

ouvriers aux patrons. Si avec le grand âge vient aussi l'isolement, les vieux pauvres vivent en majorité en famille et non pas seuls.

Il ne semble pas, à la lecture de ce recensement, que les ouvriers délaissent leur famille. La solidarité intergénérationnelle existe bel et bien. Certes, elle est mise à mal de manière plus prononcée dans le milieu ouvrier où de nombreux facteurs rendent la solidarité plus compliquée et parfois impossible. Cependant, les familles aisées rencontrent aussi des difficultés dans la cohabitation entre générations et même parfois dans la mise en pratique des solidarités dites « naturelles ». L'enjeu des solidarités dépasse donc la question des moyens financiers dont dispose la famille pour prendre en charge ses vieux parents.

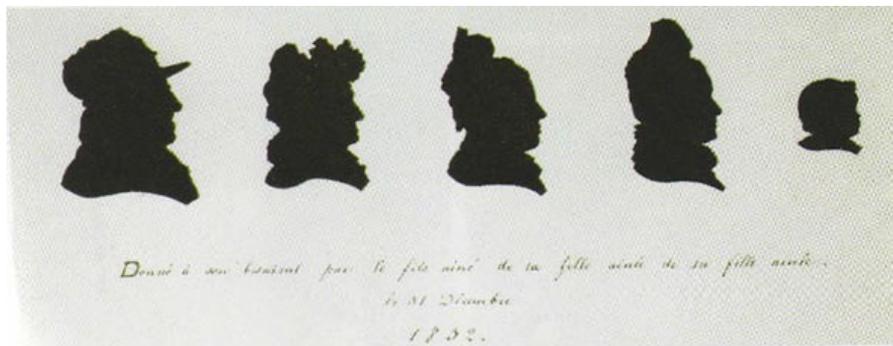
L'entraide envers les vieux démunis peut aussi s'effectuer au sein du voisinage ou des paroisses. Cependant les lacunes des sources sur ce sujet n'ont pas permis d'en déterminer exactement la nature et les effets. D'autre part, les personnes âgées sont actrices de leur vieillesse, la plupart exercent une profession et les solidarités dont elles font l'objet sont réciproques. Les vieux jouent en effet des rôles actifs au sein de la famille, auprès de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Une brève étude des pensionnés de l'Etat recensés à Mulhouse illustre les timides prémices du système de retraite réservé à une classe privilégiée de fonctionnaires.

Les solidarités sont multiples, mais lorsqu'elles ne fonctionnent pas, le vieux nécessiteux se dirige vers les institutions communales que sont l'Institut des pauvres, le Bureau de bienfaisance et l'hospice. L'étude des archives de l'hospice révèle une vieillesse miséreuse et souvent délaissée par les divers cercles de solidarité. La prépondérance des admissions gratuites dans le second XIX^e siècle laisse transparaître la pauvreté grandissante de personnes âgées issues des classes défavorisées de la société.

La philanthropie patronale tente de trouver des réponses à la vieillesse des ouvriers infirmes ne pouvant plus travailler. Avec la création de caisses d'épargne ou encore de caisses de secours mutuels, ils incitent les ouvriers à épargner pour prévenir le temps difficile de la vieillesse. Sur les questions de l'aide aux vieux, les élites mulhousiennes se positionnent en avant-garde par rapport à l'Etat. A la fin du XIX^e siècle, la reconnaissance progressive des vieux et les mesures qui s'en suivent permettent d'amorcer la réflexion sur les maux de la vieillesse et sur les mesures à adopter en matière d'assistance et de retraite.

Quant à la bourgeoisie, elle nous offre les exemples les plus parlants de représentations positives de la vieillesse, notamment avec l'image des grands parents, la place des aînés lors des fêtes familiales. Par ailleurs, les contemporains ont une véritable fascination pour les centenaires et de nombreux exemples de cohabitation entre générations sont visibles au sein des familles bourgeoises.

« Ma fille, va dire à ta fille que la fille de sa fille pleure »



De gauche à droite : Jean Koechlin (fils de Samuel), Anne-Catherine Koechlin, épouse de Jean-Henry Bourcart, Marie-Elisabeth Bourcart, épouse de Nicolas Schlumberger, Catherine Schlumberger et sa fille Alice-Emma Courant. Source : BUSIM/diché C. Kempf, in Michel Hau et Nicolas Stoskopf, *Les dynasties alsaciennes du XVII^e siècle à nos jours*, Perrin, Paris, 2005, illustrations.

Des pistes de recherches sont encore à approfondir. Il s'agit par exemple de porter un regard sur la vieillesse des artisans, qui n'a pas été étudiée ici. L'analyse de la population mulhousienne pourrait être poussée plus avant en étudiant la formation des ménages pour tous les recensements du XIX^e siècle, faisant mention des âges. Dans ce sens, nous pourrions observer l'évolution des ménages mulhousiens des plus de 50 ans sur tout le siècle et voire de quelle manière la composition des ménages se modifie et si la cohabitation entre générations a connu une évolution. De même, une comparaison entre la démographie mulhousienne et celle des campagnes environnantes serait intéressante. D'une part, cela permettrait de comparer la proportion de vieux et de vérifier si la théorie de Jean-Pierre Bois⁸², selon laquelle la population jeune quittant les campagnes laisse une population rurale âgée, est valable pour Mulhouse et sa région. D'autre part, l'étude de la co-résidence entre générations mériterait un regard d'ensemble sur la population de toute la région mulhousienne afin de saisir les diverses formes de cohabitation présentes en ville et à la campagne.

En ce qui concerne la prise en charge des vieux pauvres par la paroisse et par les institutions religieuses, l'étude de la prise en charge des vieillards par la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, présente à Mulhouse dès 1846, compléterait le regard sur la prise en charge de la vieillesse pauvre. Par ailleurs, d'autres pistes sont à exploiter notamment en ce qui concerne l'étude des généalogies des familles bourgeoises mulhousiennes. L'ampleur de la documentation existante et le temps imparti n'ont pas permis d'en faire une analyse approfondie dans le cadre de ce mémoire.

Un sujet vaste comme celui de la vieillesse nous a menée sur des pistes très diverses à travers l'histoire médicale, sociale et familiale, complétées par l'apport d'autres disciplines comme la démographie ou la sociologie. Ces différentes approches ont été nécessaires pour saisir au mieux la vieillesse, ses prises en charge et ses représentations dans le cas mulhousien au XIX^e siècle.

⁸⁰ Marie-Claire Vitoux, *Paupérisme et assistance à Mulhouse au XIXe siècle*, Association des Publications près les Universités de Strasbourg, 1986.

⁸¹ L'âge de 60 ans a été ici retenu pour permettre de comparer les données avec le niveau départemental et national.

⁸² Jean-Pierre Bois, *Les vieux, de Montaigne aux premières retraites*, Paris, Fayard, 1989, p. 304.

Gilles GRUNENBERGER, Nicolas HEITZ, Julien SCHUBNEL

ÉVALUER L'INFORMATION SUR LE WEB : LES ENJEUX DU WEB 2.0

Communication présentée dans le cadre du master 2 « Sciences de l'information et métiers de la communication » (SCIMEC), option documentation-information, en réponse à la thématique suivante : Face aux vertiges de l'accumulation, quels choix techniques et culturels pour nos sociétés ?

Presumably man's spirit should be elevated if he can better review his shady past and analyze more completely and objectively his present problems. He has built a civilization so complex that he needs to mechanize his records more fully if he is to push his experiment to its logical conclusion and not merely become bogged down part way there by overtaxing his limited memory.

Vannevar Bush⁸³

La masse des informations qui ne cesse de croître sur le Web rend tout à la fois essentielle et presque impossible leur évaluation rationnelle, c'est-à-dire la prise en compte de leur validité et de leur valeur. Telle est la contradiction inhérente à l'évaluation de l'information sur Internet qui pourrait se traduire et se formaliser en un « il faut évaluer l'information », signifiant par là tout à la fois la nécessité et l'insuffisance intrinsèque d'une telle exigence.

L'avènement d'Internet a bouleversé l'évaluation traditionnelle de l'information, en plaçant l'utilisateur au centre de la vérification des données ; l'évolution récente du Web vers le « Web 2.0 » selon l'expression de Dale Dougherty, c'est-à-dire en tant qu'il s'organise comme une plateforme (O'Reilly, 2005) et comme le lieu ou le milieu virtuel d'échanges réels entre des utilisateurs donnant vie à une intelligence collective, recentre davantage le Web vers l'utilisateur, rendant d'autant plus nécessaire et complexe l'exigence d'évaluation de l'information. Malgré le faible recul face à un événement en devenir, le professionnel de l'information et de la documentation se doit de s'interroger sur l'impact du Web 2.0 qui modifie le cœur même de sa pratique. Comment l'utilisateur peut-il évaluer méthodiquement l'information sur le Web ? Quels sont les critères d'une information de qualité ? Le Web 2.0 est-il une évolution du Web qui facilite l'évaluation de l'information ou qui en accentue la difficulté ? L'enjeu n'est pas simplement d'ordre professionnel et épistémologique ; il est aussi et surtout pratique, c'est-à-dire éthique, social et politique. L'accès plus aisé à l'information se traduit en effet par un excès de la production de l'information et, en conséquence, à un brouillage plus angoissant des repères.

⁸³ Vraisemblablement l'esprit de l'homme devrait être élevé s'il peut mieux passer en revue son passé obscur et analyser plus complètement et objectivement ses problèmes actuels. Il a établi une civilisation si complexe qu'il a besoin de mécaniser ses documents plus entièrement s'il doit mener son expérience à sa conclusion logique et non simplement s'embourber en partie là en surchargeant sa mémoire limitée (Bush, 1945).

Après avoir présenté les enjeux de la surabondance de l'information sur le Web et la nécessité pratique de sa gestion, notamment grâce aux grilles d'évaluations, nous présenterons l'évolution du Web 2.0 et montrerons dans quelle mesure il permet une limitation de l'accumulation de l'information. Enfin, parce que le Web 2.0 multiplie corrélativement les sources d'information possibles, et engendre de nouveaux problèmes de surabondance de l'information, nous questionnerons l'enjeu problématique de l'évaluation de l'information sur le Web 2.0.

1. La surabondance de l'information sur le Web

L'information sur Internet

L'évaluation de l'information est incontournable sur Internet puisque les contrôles de sélection et de diffusion de l'information sont limités, de sorte que c'est l'utilisateur qui doit valider l'information. La connaissance de l'information est donc surtout une reconnaissance de l'information. Face à la diversité des sources d'information – Web, courriels, listes de diffusions, forums... – et à leur inégalité en termes de fiabilité, il convient dès lors de contextualiser la recherche (Noël, 2007). Quelle est la capacité de l'utilisateur à identifier et évaluer l'information sur Internet ? Comment l'utilisateur peut-il vérifier les sources d'informations sur Internet ? L'accès facile à Internet semble masquer la difficulté d'identifier l'information pertinente.

Avant Internet, l'évaluation de l'information consiste à juger quatre critères : la fiabilité de la source, la qualité du contenu, la cohérence de l'organisation et la pertinence de la présentation. Internet accroît la difficulté par un quadruple brouillage : confusion généralisée du contenu, de la forme et de la représentation ; confusion des acteurs ; mélange des genres par la dématérialisation et l'aplanissement des supports autrement clairement délimités ; confusion des sources (Serres, 2005). Le concept même d'information reste ambigu et les critères de qualité et de pertinence d'une information valable souvent flous. Trois précisions sont apportées sur ce point par A. Serres : une information pertinente s'intègre dans un contexte et correspond à un besoin particulier ; les intuitions lors de la recherche documentaire doivent être conceptualisées ; trois catégories de pertinence sont à distinguer selon l'indexation, l'utilisateur et le contenu. Une méthodologie permettant de formaliser l'évaluation de l'information est donc nécessaire. Quelles sont les conditions de possibilités d'un apprentissage spécifique à l'information (*information literacy*) ? Quel peut être son rôle par rapport aux autres disciplines ? S'agit-il d'une discipline ?

L'écologie de l'information

Assurément notre société de l'information est celle d'un bouleversement radical des méthodes de travail, des modes de communications qui affecte l'ensemble des activités humaines dont la transmission des savoirs qui permet à l'homme de survivre et de progresser. Désormais grâce à Internet, chacun peut produire et diffuser de l'information – bonne ou mauvaise – sans réelle contrainte de volume, technique et financière. Quels sont les savoirs à privilégier et les informations à oublier ?

L'enjeu est de formuler, non pas une théorie du Web ou une « science du Web » (Berners-Lee *et al.*, 2006a ; Berners-Lee *et al.*, 2006b) mais de questionner la possibilité d'une praxis du Web, c'est-à-dire un savoir pratique ou pragmatique pour gérer l'excès d'information en dissipant le « smog de données » (Shenk, 1997). Il faut étudier les déséquilibres informationnels sans attendre une catastrophe numérique et évaluer, en conséquence, les risques corrélatifs du développement de la société de l'information (Sutter, 1998). Internet accélère les possibilités de diffusion de l'information et donc les risques de dysfonctionnement et de pollution auxquels doit répondre, selon E. Sutter, une « écologie de l'information ». Conceptualisée déjà par Domenico Scavetta (Sutter, 1998), l'« écologie de l'information » est l'étude des rapports entre l'homme et l'environnement informationnel qui prescrit, en pratique, des moyens de lutte contre la surabondance d'information. Elle apparaît selon E. Sutter comme une nouvelle discipline ouverte, fille des sciences de l'information, et dessine une nouvelle dimension du métier de documentaliste. De même que l'« écologie » est l'étude du rapport entre le vivant et son environnement en vue de le protéger, l'« écologie de l'information » doit promouvoir une méthode d'évaluation de la qualité de l'information. Quatre grands risques de pollution informationnelle sont identifiés : la surabondance ; la désinformation ; l'information indésirable ; l'invasion publicitaire (Sutter, 1998). A. Serres propose précisément des solutions pour traiter ces quatre formes d'infopollutions : l'amélioration des outils de recherche et la mise en place d'une « diététique » de l'information ; surtout l'usage éclairé du jugement humain et non le recours aveugle aux outils techniques (Serres, 2005).

Grille d'évaluation

L'infopollution est le corollaire de la liberté de l'information ; elle résulte d'un excès d'informations. Sans recenser les grilles d'évaluation existantes, on peut retenir les principaux critères d'évaluation : la crédibilité de la source, la qualité du contenu, l'organisation du contenu et la présentation (Noël, 2007). E. Noël, conservatrice des bibliothèques, insiste sur la nécessité des mises à jour et la clarification des objectifs du site considéré – intentions de vendre, instruire, polémiquer, informer, divertir. L'évaluation de l'information suppose notamment la prise en compte de l'indice de popularité du site et l'examen de l'URL et de sa structure. Enfin la cohérence et l'exhaustivité dans l'organisation de l'information sur le site sont des critères d'évaluation d'un site Web de qualité (Noël, 2007).

L'existence de grilles d'évaluation ne doit pas remplacer l'exigence de réflexion intellectuelle sur le statut de l'information ; évaluer l'information suppose en effet l'apprentissage d'une méthodologie à la fois conceptuelle et pragmatique. Deux caractéristiques ressortent de l'examen des grilles d'évaluation : l'identification et l'évaluation de l'information ne sont pas assez distinguées ; les caractéristiques des documents Web sont mélangées. La méthode d'évaluation proposée par (Serres, 2005), avec ses limites en termes d'universalité et d'exhaustivité, repose dès lors sur deux principes : deux grilles différentes pour l'identification et l'évaluation sont élaborées ; chaque grille est divisée en quatre parties : source, contenu, organisation, forme. L'auteur rappelle que l'évaluation d'un document Web implique toujours un questionnement personnel rigoureux.

À vrai dire, deux sortes de contradictions pèsent sur l'évaluation de l'information. La première contradiction oppose le filtrage, qui peut apparaître comme une forme de censure et d'uniformisation de l'information, à l'absence de sélection, laquelle peut témoigner d'un laxisme et conduire à un rejet pur et simple d'Internet. La seconde contradiction oppose des grilles d'évaluation trop générales à des grilles trop précises adéquates pour des sites très ciblés. La démarche collective de (Zellouf *et al.*, 2000) consiste ainsi, pour lever ces contradictions, à élaborer une grille d'évaluation de l'information sur Internet à la fois universelle et experte, en testant et en ajustant les critères classiques d'évaluation de l'information en bibliothéconomie pour les documents Web. Deux étapes sont distinguées dans leur méthode : tout d'abord les critères sont appliqués aux seuls documents Web ; les critères sont ensuite étendus si nécessaire. La grille conçue est divisée en deux parties qui séparent l'identification et la présentation du site du contenu du document. Sept critères d'évaluation de la qualité d'un site sont alors retenus :

- validité : généralité, technicité, précision ; citation des références et crédibilité des liens ;
- réputation de la source : biographie de l'auteur, mention de l'origine du document ; responsabilité du site ; nature de l'URL et des adresses e-mail ;
- indépendance de la source : intentions de l'auteur ; partialité ; motivations ;
- exactitude et précision : exhaustivité ; détail de l'information ; nature des liens ; lacunes ;
- unicité : information unique, faisant partie d'un ensemble ;
- composition et organisation : lisibilité ; qualité du texte ; clarté, cohérence, logique ; grammaire ;
- intégrité : mises à jour ; actualisation ; dates de création ; pérennité, information statique ou évolutive.

L'idée finale formulée est la nécessité d'un service qui faciliterait l'orientation de l'utilisateur en servant de médiateur ou de passerelle vers les sources pertinentes (Zellouf *et al.*, 2000). Le développement récent du Web vers le Web 2.0 renouvelle la question de la valeur et de la validation de l'information : le Web 2.0 qui place l'utilisateur actif au centre de son développement s'oriente-t-il vers une facilitation de l'évaluation de l'information ?

2. Le Web 2.0 comme solution ?

Le concept du Web 2.0

Depuis quelques temps déjà, l'expression « Web 2.0 » se propage, non plus seulement dans le cercle restreint des initiés de l'Internet, mais également dans les médias destinés au grand public. Mais s'agit-il uniquement d'un slogan de marketing destiné à populariser l'Internet, ou est-ce une réelle avancée technologique ? Que renferme réellement cette notion de Web 2.0 et quels sont les changements par rapport au Web traditionnel ? Tout d'abord, le terme « Web 2.0 » est apparu à l'occasion d'une simple réunion de préparation pour une conférence entre O'Reilly et Medialive International en 2003. À cette occasion, Dale Dougherty, cofondateur avec Tim O'Reilly de la société d'édition O'Reilly Media, réfléchit aux transformations du Web et utilise alors pour la première fois le terme « Web 2.0 » pour illustrer son propos. Une première conférence Web 2.0 en octobre 2004 et une

deuxième un an plus tard permettront à Tim O'Reilly de définir le concept du Web 2.0 en tant que plateforme où l'utilisateur contrôle ses propres données (ou informations), où il s'est développé une véritable architecture de participation (notion d'intelligence collective), où le logiciel est remplacé par des outils et des services indépendants les uns des autres, où les données sont transformables et réutilisables (O'Reilly, 2005).

En réalité, le Web 2.0 ressemble au concept original tel qu'il a été imaginé par Tim Berners-Lee, inventeur du Web en 1990 ; c'est à dire un lieu où chacun peut publier, lire, participer, utiliser des applications, communiquer, vendre, acheter, travailler, jouer, le tout de façon interactive. Le Web 1.0 a été façonné par les médias traditionnels, qui ont appliqué leur modèle où seuls quelques privilégiés s'expriment, et où la majorité écoute et consomme du contenu. Autrement dit, dans le Web 2.0, l'internaute reprend la place qui lui était assignée (Rieder, 2006). Dans l'état actuel des choses, les utilisateurs sont les acteurs du Web, quand ils publient dans des forums, des blogs, des Wikis...

Le Web 2.0 représente donc une transition de l'univers isolé des sites Web statiques et fermés, vers des flux de contenu libre et de services ouverts basés sur une plateforme Web développée dans des technologies autorisant une interaction totale entre le visiteur et le site en lui-même. Et même s'il n'est pas encore aujourd'hui bien défini, le Web 2.0 diffère du Web 1.0 sur trois aspects essentiels : l'utilisateur devient éditeur de contenus ; il décide comment il veut visualiser l'information ; enfin il crée, par sa manière d'utiliser Internet, des communautés d'intérêt (Krajewski, 2006).

Quelles sont les nouvelles technologies utilisées par cette évolution du Web ? Quels types d'outils sont caractéristiques du Web 2.0 ?

Technologies et outils du Web 2.0

Il serait difficile et peu pertinent d'établir une liste exhaustive des technologies et des outils appartenant au Web 2.0, car les nouveaux services et les améliorations d'outils existants apparaissent à une vitesse exceptionnelle. Nous nous arrêterons donc sur les technologies les plus représentatives du Web 2.0, ainsi que sur les outils les plus élaborés.

Les technologies de base telles que le HTML ou le PHP, qui ont fait les beaux jours du Web 1.0, ne peuvent s'adapter aux caractéristiques techniques nécessaires au développement du Web 2.0. Il a donc fallu faire intervenir des langages plus évolués, tels que l'AJAX (*Asynchronous Javascript And XML*). En fait, AJAX n'est pas une technologie en soi, mais une approche novatrice qui rassemble et utilise un ensemble de technologies existantes, dont HTML ou XHTML, les feuilles de styles CSS, JavaScript, le modèle objet de document (DOM), XML, XSLT, et l'objet *XMLHttpRequest*. Lorsque ces technologies sont combinées dans le modèle AJAX, les applications Web sont capables de réaliser des mises à jour rapides et incrémentielles de l'interface utilisateur sans devoir recharger la page entière du navigateur. Les applications fonctionnent plus rapidement et sont plus réactives aux actions de l'utilisateur. S'il n'est pas utilisé dans le Web 1.0, le langage AJAX est une caractéristique fondamentale de la deuxième génération.

De nombreux outils caractéristiques du Web 2.0 sont apparus et changent complètement la conception du Web et de sa navigation. On peut distinguer les outils de création de contenus comme les blogs, les wikis, ou encore les fils – ou flux – d’actualités (technologies RSS ; ATOM) ; les outils d’échange de contenus comme les plateformes de partage de fichiers multimédias (Flickr, YouTube, Dailymotion) ; les réseaux sociaux (MySpace, Video, FaceBook) ; ainsi que les outils de services en temps réel comme la géo-localisation (Google Maps, Géoportail) ou les outils de bureautique en ligne (Thinkfree, Google Docs & Spreadsheets, Google Calendar).

Ces nouvelles propriétés du Web accentuent-elles la masse d’information sur le Web ? Au contraire ne pourrait-on pas trouver des solutions face à l’accumulation de l’information grâce au Web 2.0 ?

Les solutions apportées par le Web 2.0

Tous ces outils ont amené de nouvelles façons de gérer l’information sur le Web. Ils ont certes accru l’accumulation de l’information sur le Web, mais ont fait émerger de nouveaux concepts pour répondre à cette surabondance. La recherche d’informations est-elle facilitée par les apports du Web 2.0 ?

Tout d’abord, la méthode de recueil des informations s’est peu à peu transformée sur le Web 2.0, et cela grâce à la montée en puissance de la syndication de contenus. On préférera parler ici de push, c’est-à-dire un processus et un ensemble de technologies associées, par lesquels des informations ciblées par ou pour un usager d’Internet ou d’un réseau sont acheminées jusqu’à lui. Une solution apportée par le Web 2.0 face à l’accumulation de l’information est de ne plus avoir à chercher soi-même l’information, mais de la recevoir directement sur son micro-ordinateur ou sur une page Web personnalisée (agrégateurs de flux RSS en ligne ou non, par exemple).

De plus, avec la naissance de la notion de « Web social » comprenant notamment des concepts comme le *Social Network* (réseau social) et le *Social Bookmark* (partage de signets), la gestion de l’information sur le Web change également. En effet, certains sites sont destinés à mettre des personnes en relation autour de thèmes ou de centres d’intérêt communs. Les réseaux sociaux sont le pivot du Web 2.0, puisque tous ces services proposent de créer une fiche d’identité en ligne qui va permettre de trouver des contacts et de construire un réseau de relations en quelques clics (Lefèbvre, 2005). Nous pouvons voir que le « Web social » permet de faciliter la recherche d’information, en mettant en contact des personnes appartenant à une même communauté qu’elle soit personnelle ou professionnelle. Le *Social Bookmark* où l’internaute ajoute, publie et partage ses favoris avec la communauté, nous rapproche quant à lui de l’intelligence collective (O’Reilly, 2005 ; Lévy, 1997). En effet, dans le Web 2.0, la participation collaborative des utilisateurs dans le réseau est le facteur-clé de la maîtrise de l’information, où chaque personne apporte sa propre participation. C’est également le cas des wikis, des sites Web communautaires et collaboratifs où chaque usager peut modifier les pages à tout moment, et dont le plus connu des exemples est l’encyclopédie libre en ligne Wikipédia. Ces wikis permettent de créer de véritables bibliothèques documentaires accessibles et pouvant être enrichis par tous (Karayan, 2003). Ils permettent surtout de regrouper les savoirs de personnes

distinctes, chacune étant spécialiste de son domaine, sur un seul et même site. Ainsi, les informations ne sont pas disséminées arbitrairement sur le réseau, mais rassemblées pour éviter accumulation et doublons.

Enfin, la notion de *folksonomie* – néologisme combinant les usagers (*folk*) et la taxinomie (règles de classification) – est récemment apparue sur le Web. Ce terme désigne le phénomène d'indexation des documents numériques par l'utilisateur lui-même. La *folksonomie* est également fréquemment désignée par le mot tag qui recouvre en quelque sorte la notion de mot-clé (Vander Wal, 2005). En fait l'utilisation des mots clés par le grand public pour cataloguer des ressources en ligne remplace peu à peu les langages documentaires utilisés par les professionnels de l'information, car cet outil est plus simple, plus libre et plus proche du langage ordinaire ; l'utilisateur désormais producteur sur le Web indexe son propre travail, avec ses propres mots et cela à la source du travail. Ces *folksonomies* sont-elles une solution permettant de mieux gérer l'accumulation de l'information ? En d'autres termes, les solutions apportées par la deuxième génération du Web n'entraînent-elles pas de nouveaux problèmes d'accumulation de l'information ? L'utilisateur étant lui-même producteur d'information, et de sa description documentaire, n'est-il pas nécessaire d'avoir de nouveaux outils d'évaluation de l'information ?

3. Évaluation de l'information sur le Web 2.0

Nouvelle évaluation ou nouvelle formulation ?

Le Web 2.0 est-il une nouvelle manière révolutionnaire d'évaluer l'information ou n'est-ce en grande partie qu'un terme à la mode comme l'affirme Chad Hurley (fondateur et dirigeant de YouTube), à l'occasion du meeting 2007 du *World Economic Forum* (Fake *et al.*, 2007) ? L'utilisation d'Internet comme moyen de partage est évidemment un des fondements du Web, mais dans ce contexte de nouvelles technologies collaboratives, la place de l'évaluation de l'information est à redéfinir. De plus on constate un réel déplacement du pouvoir vers le consommateur, qui est amené non seulement à participer mais aussi à mener le jeu et donc à évaluer l'information sur l'Internet par ses propres moyens, avec tout ce que cela implique en subjectivité et en probable manque d'efficacité notamment (Fake *et al.*, 2007). Évaluation 2.0 : une réelle nouveauté ou une simple reformulation ?

Mais qu'appelle-t-on vraiment l'évaluation 2.0 ? Les *folksonomies* sont un symbole qui en dessine certains contours et illustre ses principales caractéristiques. En effet, elles ne reposent sur aucun thésaurus, ce qui confère à l'utilisateur une liberté totale quant au choix des mots-clés et lui permet donc d'organiser son propre système d'information. Par ailleurs l'évaluation 2.0 est marquée par l'esprit collaboratif du Web 2.0 ; cette ouverture est donc caractéristique du fonctionnement de ces systèmes. Dans cette optique deux types de *folksonomies* se distinguent : les *folksonomies* « étroites », utilisées dans un objectif individuel, et les *folksonomies* « générales », qui s'appuient sur des réseaux sociaux et classent, partagent, mettent en relation leurs usagers. Le principe du libre choix des mots-clés par l'utilisateur, formalisé par les tags, implique que ces derniers peuvent prendre toutes les formes possibles, dépendantes non seulement des désirs de l'internaute mais aussi de sa culture et de sa maîtrise de la langue (Le Deuff, 2006).

La force des *folksonomies* constitue également leur faiblesse. Leur souplesse d'utilisation et leur adaptabilité infinie font que l'organisation de l'indexation par l'utilisateur est chaotique. De plus de nombreuses critiques émergent, notamment du milieu des professionnels de l'information qui y voient parfois des similitudes avec l'emploi des méta-données. L'utilisation qui est faite de ces tags peut aussi constituer une nouvelle source d'information-pollution (Sutter, 1998) : des mots-clés détournés pour attirer des visiteurs, d'autres non pertinents ou trop vagues pour être efficacement utilisés... Autrement dit tous les problèmes créés par l'absence d'un thésaurus fiable. Les apports de ces *folksonomies* sont rarement occultés par les spécialistes de l'information mais les critiques sont nombreuses. O. Le Deuff nous rappelle par exemple le gain de sérendipité pour une perte en précision de la recherche (Le Deuff, 2006).

Il apparaît, de plus, que le système de *tags* n'est pas significativement différent de la méthode d'indexation à l'aide de mots-clés, enseignée en bibliothéconomie et en documentation sous le nom d'« indexation matière », une méthode traditionnelle qui manifeste une incursion permanente des techniques documentaires classiques à tous les niveaux du Web, jusque dans les outils d'évaluation du Web 2.0. En d'autres termes, la pratique des *tags* est une innovation qui rend hommage aux techniques documentaires. De même la *folksonomie*, dérivée du concept de taxinomie, est une méthode de classement des éléments similaire aux classifications documentaires. Même si ces concepts « semi-innovants » ne sont pas aussi affinés, ils permettent, dans la mesure de leur similarité aux techniques documentaires, d'apporter une amélioration de l'accès à l'information dans la même proportion (Frochet & Molinaro, 2006).

Si les *folksonomies* ne s'avèrent pas une révolution, c'est une forte avancée dans le domaine de l'évaluation de l'information, mais cela demande de régler certains problèmes émergents. Il serait peut-être préférable d'amener les utilisateurs à se former à l'indexation. Dans cette optique, des règles de bonne indexation par tags ont été édictées (Le Deuff, 2006).

Exemple pratique d'évaluation 2.0

L'évaluation est un moyen de mettre sur un pied d'égalité toutes les sources en tirant son objectivité par exemple du nombre de contributeurs et des critères d'évaluation. À cette fin de nombreux outils se développent, donnant un sens plus concret à cette notion d'évaluation 2.0. Mais quels sont leurs avantages, leurs spécificités, leur portée ?

Le site News Trust teste l'utilisation de l'intelligence collective pour noter les articles en fonction de leur qualité journalistique et non pas de leur popularité. Tous les producteurs de contenus, qu'ils soient bloggeurs indépendants ou médias traditionnels présents sur le Web, voient la teneur de leur contenu confrontée par les lecteurs eux-mêmes. Wikipédia semble également avancer dans ce sens. Les gestionnaires de cette encyclopédie sont sur le point de tester, dans la mouture allemande, un système de marquage des bribes d'articles jugés exactes. La communauté est considérée comme plus à même d'attester de la véracité d'un contenu, qu'une quelconque individualité. Mais si le consommateur prend le pouvoir, le lecteur le prend également. Pourtant, le précédent ministre français de la culture, R. Donnedieu de Vabres, prend le contre-pied de ce point de vue, puisqu'il

a mené une réflexion visant à accorder une certification d'authenticité à la seule signature des journalistes professionnels. Cette réflexion n'a heureusement pas abouti, car elle aurait établi une discrimination de fait, une gradation entre les divers contributeurs à l'information sur le web, qui maintenant encore collaborent et bénéficient mutuellement de leurs apports respectifs (Cabanis, 2006).

Des avancées techniques ont surtout lieu dans le domaine des moteurs de recherche, puisque nombre d'outils de recherche donnent un contrôle toujours plus important aux utilisateurs qui doivent user de leur perspicacité, de leur analyse et involontairement de leur subjectivité (Ertzscheid, 2009). Les moteurs à curseurs se multiplient, notamment Yahoo Mindset : il s'agit de fixer ses propres niveaux de pertinence en agissant sur les différents paramètres (des indicateur ou des filtres, tels que l'opposition « marchand/non-marchand », « souvent réclamé/pas souvent réclamé », « site institutionnel/site personnel » etc.). Ce concept fait disparaître la limitation de pertinence aux dix ou vingt premiers résultats et rend obsolète les techniques de positionnement de site car l'utilisateur sélectionne de manière imprécise ses informations, suivant l'emplacement du curseur. Ce caractère imprécis augmente le taux de sérendipité de manière considérable. De plus le fonctionnement du moteur de recherche n'est plus seulement dépendant de ses règles internes : la page la plus citée ne sera plus considérée comme la meilleure réponse, et n'apparaîtra plus forcément en premier lieu (URFIST INFO, 2005).

De cette problématique des moteurs à curseurs se détache le logiciel WOT (*Web Of Trust*), extension Web 2.0 de Firefox. En plus d'utiliser ce concept de curseur, WOT vise à partager son évaluation avec d'autres selon cinq catégories de confiance (Le Hir, 2006) :

- *Trustworthy* (fiable) ;
- *Mostly Trustworthy* (en partie fiable);
- *Suspicious* (suspect);
- *Not Trustworthy* (non fiable);
- *Dangerous* (dangereux).

Ce sont les internautes qui évaluent les pages Web, via un curseur, selon quatre critères : un indicateur de confiance générale et trois indicateurs pour confirmer, ou infirmer, la confiance à avoir pour un partenaire professionnel, concernant la confidentialité des données personnelles et la protection des mineurs. L'ensemble de ces appréciations pondère l'évaluation générale de la page qui apparaît sous forme d'une icône de couleur. Le problème posé par cet outil est du même ordre que pour tous les nouveaux outils d'évaluation et de partage : il est fonction des internautes, de leur subjectivité et de leur expérience (URFIST INFO, 2006)

L'évaluation 2.0 de l'information s'illustre par le développement de l'évaluation partagée, personnelle et personnalisable, à la fois créatrice de sérendipité, d'ouvertures nouvelles mais aussi de nouvelles dérives et d'une incapacité à résoudre clairement le problème de l'« infobésité » (Lyman & Varian, 2003). Actuellement, l'évaluation 2.0 n'est pas encore tournée vers la résolution de ce problème majeur. Qu'en sera-t-il demain ?

Assurément le Web évolue et très certainement succéderont d'autres versions mises à jour du Web (Fake *et al.*, 2007). Phénomène de mode ou réelle évolution, slogan marketing ou révolution, le Web 2.0 s'impose toutefois aujourd'hui comme un fait. Le récent *World Economic Forum 2007* et la volonté de la part d'Exalead d'incorporer des applications Web 2.0 en témoignent. Or l'évaluation nécessaire de l'information sur le Web est tout à la fois facilitée et rendue plus difficile par cette évolution d'Internet.

Les critères d'une information de qualité restent certes les mêmes ; néanmoins la prolifération des sources d'informations, le développement des pratiques collaboratives et des échanges suppose une plus grande rigueur dans la méthode de l'analyse et de l'évaluation de l'information sur Internet. Le Web 2.0 œuvre-t-il vers plus de clarification dans la gestion de l'information ou accroît-il encore la confusion dans sa qualification ? En d'autres termes, le Web travaille-t-il pour l'épanouissement d'une société de la connaissance ou pour un renforcement de l'obscurantisme ? Il convient finalement de se demander si une téléologie du Web est possible et pensable.

Références

Berners-Lee, T., Hall, W., Hendler, J., O'Hara, K., Shadbolt, N. & Weitzner, D.J. (2006a). A Framework for Web Science. *Foundations and Trends in Web Science*, 1, pp. 1-130.

Berners-Lee, T., Hall, W., Hendler, J., Shadbolt, N. & Weitzner, D.J. (2006b). Computer science. Creating a science of the Web. *Science*, 313, pp. 769-771.

Bush, V. (1945), As we may think. *The Atlantic Monthly*, juillet.

Cabanis, A. (2006). *Médias traditionnels et acteurs du Web 2.0 : vers la cohabitation ou la convergence des acteurs de l'information et du divertissement ?*. Mémoire de Master, Paris : HEC.

Ertzscheid, O. (2009). *Affordance.info : Le blog d'un maître de conférences en sciences de l'information : Réflexions, analyses, signalements*. URL : <http://affordance.typepad.com>.

Fake, C., Gates, W. H. I., Hurley, C., Parker, M. G., Reding, V., Kneale, D. & Schwartz, P. (2007). *The Impact of Web 2.0 and Emerging Social Network Models*. [en ligne] [Consulté le 22 janvier 2009]

URL : http://gaia.world-television.com/wef/worldeconomicforum_annualmeeting2007/default.aspx?sn=19781.

Frochot, D. & Molinaro, F. (2006). *Dossier spécial : «WEB 2.0»*. [en ligne] [Consulté le 22 janvier 2009]

URL : http://www.defidoc.com/publications/dossierspecial_web2.0.htm.

Karayan, R. (2003). *Ward Cunningham : «Le Wiki représente une nouvelle façon d'apprendre»*. [en ligne] [Consulté le 22 janvier 2009]

URL : <http://www.journaldunet.com/0308/030820cunningham.shtml>.

Krajewski, P. (2006). *La Culture au risque du « Web 2.0 » : Analyse à partir de la création d'une Archive Numérique Communautaire Open Source Néo-Zélandaise*,

KETE. Mémoire de Master, Lyon : ENSSIB.

Le Deuff, O. (2006). Folksonomies : Les usagers indexent le web. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 51, 4, pp. 66-70.

Le Hir, M. (2006). *WOT, pour évaluer l'indice de confiance des sites web*. [en ligne] [Consulté le 22 janvier 2009]

URL : <http://mael.le.hir.free.fr/blog/index.php/archives/2006/12/04/wot-pour-evaluer-lindice-de-confiance-des-sites-web/>.

Lefèbvre, A. (2005). *Les réseaux sociaux, pivot de l'Internet 2.0*. Paris : M2 Editions.

Lyman, P. & Varian, H.R. (2003). *How much information*. Rapport technique. UC Berkeley.

Lévy, P. (1997). *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*. Paris : La Découverte.

Noël, E. (2007). *REPERE : Ressources Electroniques Pour les Etudiants, la Recherche et l'Enseignement*. Lyon : ENSSIB.

O'Reilly, T. (2005). *What is Web 2.0?*. [en ligne] [Consulté le 22 janvier 2009]

URL : <http://www.oreillynet.com/pub/a/oreilly/tim/news/2005/09/30/what-is-web-20.html>.

Rieder, B. (2006). *Métatechnologies et délégation : pour un design orienté société dans l'ère du Web 2.0*. Thèse de doctorat, Université Paris 8.

Serres, A. (2005). Évaluation de l'information sur Internet : Le défi de la formation. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 50, 6, pp. 38-44.

Shenk, D. (1997). *Data smog : Surviving the information glut*. Los Angeles : Harper Edge.

Sutter, E. (1998). Pour une écologie de l'information. *Documentaliste - Sciences de l'information*, 35, pp. 83-86.

URFIST INFO (2005). *Moteurs à curseurs*. [en ligne] [Consulté le 22 janvier 2009]

URL : http://urfistinfo.blogs.com/urfist_info/2005/09/moteurs_curseur.html.

URFIST INFO (2006). *Evaluation 2.0*. [en ligne] [Consulté le 22 janvier 2009]

URL : http://urfistinfo.blogs.com/urfist_info/2006/11/evaluation_20.html.

Vander Wal, T. (2005). *Folksonomy Definition and Wikipedia*. [en ligne] [Consulté le 22 janvier 2009]

URL : <http://www.vanderwal.net/random/entrysel.php?blog=1750>.

Zellouf, Y., Girardot, J., Jaillon, P. & Jégou, R. (2000). Grille d'évaluation des contenus des documents web. In M. Gaio & E. Trupin (Eds.), *Document Electronique Dynamique. Actes du troisième colloque international sur le document électronique : CIDE'2000* (pp. 129-138).

IV

ACTIVITÉS ET PROJETS

1. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

Alain J. LEMAITRE

COLLOQUE DE L'ASSOCIATION INTERUNIVERSITAIRE DE L'EST : LE RISQUE, DE L'ANTIQUITÉ À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE (20-21 NOVEMBRE 2009)

L'Association interuniversitaire de l'Est, qui regroupe les universités de Besançon, Dijon, Nancy, Mendrisio, Metz, Mulhouse, Reims, Strasbourg, et l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, tiendra son prochain colloque à l'Université de Haute-Alsace le vendredi 20 novembre et le samedi 21 novembre 2009. Il aura pour thème : Le risque, de l'Antiquité à l'époque contemporaine.

En 2004, le département d'histoire de l'Université de Haute Alsace publiait les résultats d'une enquête, commencée trois ans avant, sous le titre *Pour une histoire culturelle du risque. Genèse, évolution, actualité du concept dans les sociétés occidentales*⁸⁴. L'objectif premier avait été de faire travailler ensemble des historiens et des géographes susceptibles d'apporter l'éclairage de leur discipline sur une notion qui prolifère dans les sociétés contemporaines. Au-delà du cadre de leur spécialité, leur réflexion s'était enrichie des travaux menés par d'autres experts et les chercheurs des laboratoire GRE (Gestion des risques et environnement) et CERDACC (Centre européen de recherche sur le droit des accidents collectifs et des catastrophes) de l'Université de Haute-Alsace. Une équipe dirigée par Brice Martin poursuit aujourd'hui ces recherches, en collaboration avec l'Université de Freiburg, projet franco-allemand soutenu conjointement par l'Agence nationale pour la recherche (ANR) et le Deutsche Forschungsgemeinschaft, dans le domaine des inondations de part et d'autre du Rhin, Le thème retenu pour le colloque 2009 de l'Association interuniversitaire de l'Est s'inscrit par conséquent dans la continuité de ces travaux tant au niveau de la notion proprement dite que dans la volonté d'élargir la thématique grâce à des éclairages nouveaux, venant de la philosophie, des lettres ou de la théologie, du droit ou de l'économie, ou, parmi les sciences dures, notamment de la chimie ou des mathématiques.

Le colloque de l'Association interuniversitaire de l'Est voudrait proposer quatre pistes principales en demandant aux intervenants d'écarter les notions de danger et de hasard pour se concentrer sur la notion de risque et la privilégier. On associe ici le risque à un acte volontaire, à une détermination de la volonté face à une situation comprise en termes de prévision, de probabilité, situation qui demeure incertaine mais peut s'avérer

positive dans ses résultats. On se réfère également à la définition, usuelle chez les géographes spécialistes de l'environnement et de l'aménagement du territoire, du risque compris comme croisement de l'aléa, terme qui désigne la probabilité d'occurrence d'un phénomène, et de la vulnérabilité, qui désigne les capacités de réponse du milieu à ce phénomène.

1. La construction historique du risque

Si le terme de risque n'apparaît, dans le vocabulaire occidental, qu'au XII^e siècle, les notions qu'il recouvre lui préexistent comme peut le montrer l'analyse des textes de l'Antiquité, dans les domaines, notamment, de la navigation, de la guerre et de la politique. Le Moyen Âge et l'époque moderne représentent une étape décisive dans la construction de la notion. On s'intéressera donc aux conditions qui ont permis de penser le risque dans ces périodes : pour l'Antiquité grecque à partir de l'époque classique, prise de distance par rapport aux dieux, émergence de la *technai*, autonomisation de l'individu ; pour le Moyen Âge et le début de l'époque moderne, renaissance de la vie urbaine et des échanges, qui donnent aux marchands une place nouvelle dans la société occidentale, réorientation des cadres de référence imposés par le christianisme, conscience du risque qui anime les débats des théologiens dans des questions comme, par exemple, le prêt à intérêt. Parmi les techniques développées pour réduire les risques, le calcul et la notion de probabilités vont occuper une place croissante, dans le cadre plus général d'une culture de la spéculation.

2. Risque économique

L'époque contemporaine reste marquée par deux discours opposés sur la prise de risque en économie. D'un côté, la prise de risque est inhérente à l'activité du marchand, du prêteur, puisque ces acteurs économiques mettent *en jeu* un capital de départ dont le retour n'est pas assuré. Le profit espéré est à la mesure du risque pris. Pourtant, Max Weber montre que ce n'est pas le jeu qui caractérise l'esprit du capitalisme, mais la discipline, la raison, le travail, et, on ajoutera au regard de l'évolution sur le long terme des sociétés industrielles, la régularité des profits, la sécurité des affaires et la confiance qu'elles inspirent. Entre le risque qui transforme l'économie en jeu très aléatoire, et celui de la prudence ou du contrôle qui étouffe les initiatives, l'économie a cherché un point d'équilibre qui varie selon les sociétés, les époques et les activités. On portera donc une attention particulière aux expériences diverses qui permettent de mieux comprendre comment le contexte influence la perception du risque économique.

3. Risque social

La traduction en français de l'ouvrage d'Ulrich Beck (paru en 1986), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité* en 2001, a permis la discussion, souvent rude, des thèses de l'auteur. Celui-ci met en relation les transformations économiques avec les mutations des sociétés devenues des « manufactures à risques ». Par ailleurs, la pensée néolibérale actuelle met en cause ce qui serait un excès de « sécurité sociale » en France.

Le colloque examinera ces nouvelles lectures de la question sociale, qu'elle se décline dans le domaine du travail), dans celui des groupes d'âges, dans celui des « quartiers à risque » et de la politique de la ville. Il examinera l'émergence et les multiples formes du principe de précaution dans la vie politique et sociale.

4. Risques naturels (en particulier les inondations) et technologiques

On s'interrogera enfin sur les risques dont les sociétés contemporaines tentent de maîtriser l'impact sur les territoires et leurs dynamiques. Seront privilégiés les risques dits « majeurs » : risques technologiques et risques naturels (en particulier les inondations). Cette distinction entre « naturel » et « technologique » est – elle encore pleinement pertinente compte tenu de la complexité des interactions société – environnement dans lesquelles l'homme peut être victime (vulnérabilité) tout autant que cause résiduelle (aléa) ? De plus en plus, les analyses s'appuient sur les territoires comme espaces à risques qu'ils soient vécus et/ou perçus. La démarche systémique et interdisciplinaire qui est privilégiée, apparaît, de ce fait, mieux à même d'expliquer l'objet social qu'est le risque, à travers ses dimensions spatiales et temporelles. Si les travaux sur les risques demeurent parfois encore très sectoriels, l'objectif du colloque sera de confronter les expériences, en particulier lorsqu'elles s'appuient sur des approches croisées, interdisciplinaires et multirisques et s'inscrivent dans une logique de recherche - action.

Renseignements :

Alain J. Lemaître alain.lemaitre@uha.fr

Professeur d'histoire moderne

Faculté des Lettres et Sciences humaines

10 rue des Frères Lumière, 68093 Mulhouse cedex

Pierre LAMARD et Nicolas STOSKOPF

JOURNÉES D'HISTOIRE INDUSTRIELLE DE MULHOUSE ET DE BELFORT

INDUSTRIE CHIMIQUE ET SOCIÉTÉ (XIX^E-XXI^E SIÈCLES) (16 ET 17 OCTOBRE 2008)

Les deuxièmes Journées d'histoire industrielle ont commencé le 16 octobre à l'amphithéâtre Noelting de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Mulhouse où les participants ont été accueillis par son directeur, Serge Neunlist. Les communications de la matinée, présentées par Gérard Emptoz, François Soulard, Virginie Champeau-Fonteneau, Philippe Jobert et Hervé Joly ont permis de s'interroger sur la formation des chimistes et sur leur place dans l'entreprise. L'après-midi, Emmeline Scachetti et Jean-Louis Escudier ont présenté les deux principales filières de la chimie minérale, le sel et le soufre. Puis Jean-Claude Daumas a animé un débat très approfondi auquel ont participé un politique, François Loos, un industriel, Francis Gissingner, et quatre chimistes, Pierre Braunstein, Jean-Michel Chézeau, Serge Neunlist et Jacques Streith.

Le lendemain, les participants ont été accueillis à Sevenans par Pascal Fournier, directeur de l'UTBM, et par Robert Belot. Thomas Zanetti, Clarisse Lorieux, Erik Langlinay, Heinrich Hartmann et François Duchêne ont réfléchi sur les relations entretenues par l'usine chimique et son territoire. Enfin le thème des représentations sociales a été abordé par Eugénie Briot, Frank Dellion, Xavier Daumalin et Marion Cauhopé.

Ce bref compte-rendu est l'occasion de remercier pour leurs précieux conseils nos partenaires et amis du conseil scientifique, Jean-Claude Daumas, Michel Hau et Laurent Tissot, et d'exprimer notre reconnaissance pour leur soutien financier aux conseils scientifiques de l'UHA et de l'UTBM, au Conseil régional d'Alsace, aux conseils généraux du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort ainsi qu'à la Communauté de communes Mulhouse-Sud Alsace (CAMSA).

TRANSPORTS, TERRITOIRES ET SOCIÉTÉ (XIX^E-XXI^E SIÈCLES) (5 ET 6 NOVEMBRE 2009)

Alors que les Actes des premières Journées d'histoire industrielle de 2007 consacrées à « 1974-1984, une décennie de désindustrialisation ? » sont prêts à paraître aux Editions Picard, la troisième rencontre prévue en 2009 se prépare activement autour des thèmes de réflexion suivants :

L'apparition des grands marchés, l'accroissement des échanges internationaux, le développement des concentrations urbaines à forte densité... mais également la prise en compte de paramètres écologiques donnent de plus en plus d'importance aux questions liées aux transports. S'il faut du point de vue économique privilégier vitesse et volume, il s'agit également dans le même temps de répondre à de nouvelles aspirations sociétales et citoyennes.

De nouvelles solutions émergent soit par l'offre (ex : bicyclette électrique) soit par les usages (ex : covoiturage), mais les stratégies proposées puisent aussi dans le passé pour tendre vers de nouvelles modernités, le retour du tramway en étant l'exemple symbolique. Parallèlement, dans le domaine des transports terrestres, les constructeurs s'engagent dans des technologies de plus en plus sophistiquées et intriquées, à la recherche de réponses innovantes.

Mais paradoxalement à l'heure de l'unification des marchés et de la montée en puissance des réseaux, jamais la variété des choix opérés n'a été aussi riche. Que ce soit à l'échelle des états ou des collectivités publiques, les options retenues de type technique ou structurel, ajoutent à la complexité d'un système de régulation efficient.

Pour autant depuis la fin du XVIII^e siècle, la question des échanges et des déplacements n'a cessé de prendre de l'importance, s'inscrivant en constante au cœur des enjeux de nos sociétés contemporaines. Pour examiner, les relations entre modes de transport, territoire et société, trois angles d'approche sont proposés :

- Comment les choix techniques s'opèrent-ils ? Les modalités décisionnelles puis de mise en œuvre d'un nouveau mode de transport ou d'une grande infrastructure restent d'une lecture complexe. Les limites du système technique, les volontés institutionnelles, les facultés de résistance ou d'influence des groupes de pression, les formes de représentation collective face au changement sont autant de paramètres (matériels ou immatériels) à prendre en compte dans un processus d'émergence ou de sa mise en sommeil. A partir de cas concrets, on pourra s'interroger sur la réalité de prise en compte du poids de chacun de ces facteurs. Sont-ils perçus avec le même degré d'importance et d'acuité au cours du temps ? Sommes-nous en mesure de constater des inflexions quant aux rapports de force depuis la révolution industrielle?

- Les logiques comportementales révèlent-elles de grandes tendances ? Le phénomène d'innovation induit souvent de nouveaux modes de fonctionnement qui infléchissent le système technique en place. Les modes et les usages sont conditionnés par toute une série de critères relevant de l'économie (coûts, tarifs, effets de réseau...), du confort et de la facilité d'utilisation, aujourd'hui de l'impact sur l'équilibre écologique... Les attitudes ne cessent d'osciller entre le primat de l'intérêt privé et le sens de l'intérêt collectif. Dans ce cadre, quels sont les effets des concurrences modales entre ces deux typologies comportementales ? A contrario, les problématiques d'inter modalité modifient-elles les rapports de force ?

- Quels sont les impacts sur les territoires ? Il s'agit là de mesurer les conséquences du changement non seulement sur le territoire et l'organisation de l'espace mais aussi sur les formes socio-économiques générées par de nouvelles infrastructures ou de nouveaux modes de vie, les interactions conditionnant bien souvent les évolutions respectives. Les différents types de transport agissent-ils de la même manière sur la dimension territoriale ? A l'inverse, l'élargissement des territoires économiques remet-il en cause les modalités de transport d'un espace d'activités ? Les transports depuis le XIX^e siècle jusqu'à l'heure de la mondialisation ont-ils toujours les mêmes effets structurants sur le territoire ?

Le choix de cette thématique de recherche nous est suggéré par le 130^e anniversaire de la construction de l'usine SACM de Belfort en 1879, aujourd'hui usine Alstom où sont construites les motrices des TGV.

Raymond WOESSNER

8^E TABLE RONDE RHIN-SUD : SI RHIN-SUD ÉTAIT UN JARDIN (24 OCTOBRE 2008)

Après s'être intéressée à la question sociale en 2007, la TRRS a continué à décliner les thématiques du développement durable avec le thème du jardin pour son édition de 2008. Entrée simpliste ou confuse, a-t-on d'abord pu penser. Mais derrière l'idée de jardin, les intervenants de la TRRS ont rapidement débusqué la problématique de la relation entre la nature et la culture. Il est apparu que cette question est complexe car plombée par les représentations très variables selon les époques, les groupes sociaux et les différentes cultures. En ce qui concerne le monde d'aujourd'hui, les différentes interventions ont montré que la relation nature / culture se place sur un point de rupture. En effet, si le jardin, monde clos et domestiqué, a été un lieu de domination de l'homme sur la nature, à présent les évolutions sont sensibles. Elles font émerger l'idée que l'homme doit composer avec la nature en s'y intégrant ou en provoquant un jeu systémique. Il s'agit par conséquent d'une nouvelle représentation du monde, sans doute d'une réconciliation avec la nature, une mutation conceptuelle dont on commence à entrevoir les effets.

La journée a été organisée par Raymond Woessner. Jean-Pierre Reduron, ingénieur horticole et botaniste, en charge du Plan Vert mulhousien, a été le président de séance de la matinée et Jean-Luc Piermay, professeur de géographie, celui de l'après-midi. Ils ont eu la lourde charge de lier les interventions entre elles alors que, comme toujours dans les TRRS, elles sont le fruit d'intervenants venant de divers horizons. Le matin a été universitaire : Bernard Jacqué a présenté « Les paysages de Jean Zuber & Cie », Thierry Revol a évoqué les « Jardins : représentations médiévales », Jean-Luc Piermay est parti de l'exemple africain pour déboucher sur une *weltanschauung*, Alexandra Monot a comparé le modèle fribourgeois aux villes alsaciennes. L'après-midi est venu le tour des praticiens avec François Tacquard et le site de Wesserling, Théo Trautmann et « Le Conservatoire des sites alsaciens », Jean-Pierre Reduron et les zones d'activité paysagées, Sébastien Biehler et les gares TGV.

Jean-Paul Brun devait lui aussi compter parmi les intervenants ; outre son exposé, il devait présenter une sélection de photographies ainsi qu'un court métrage à propos de « Land Art, une nébuleuse de pratiques sociales de création entre gigantisme et fragilité ». Décédé brutalement le 14 août 2008, il laisse un vide impossible à combler, du fait de sa personnalité et de ses nombreuses activités, dans les domaines de l'art, de la culture, du jazz, de la photographie, de la sociologie, de la presse écrite, de la communication et de l'enseignement. Déposée dès le printemps, sa communication figurera dans les actes à paraître.

La 8^e TRRS a rassemblé un public diversifié et fort d'une quarantaine de personnes, parmi lesquels figurent les étudiants du master Histoire de l'Europe. Eux aussi apporteront leur contribution aux actes, sous la direction de Brice Martin. Gageons que chacun a pu repartir avec une formulation plus précise de l'idée que j'avancé dans le formulaire d'invitation : « Dès le Moyen Âge, le Rhin supérieur fut un étrange pays de campagnes

urbanisées et de villes rurales, selon la médiéviste Odile Kammerer⁸⁵. Aujourd'hui, un territoire-jardin est-il envisageable ? Sur cette base, il pourrait se comprendre à différentes échelles, depuis le jardinnet jusqu'à la région toute entière, en passant par une agglomération ou un terroir spécifique. »

En octobre 2009, en principe le 3^e vendredi du mois, la 9^e TRRS aura pour thème « L'esprit d'entreprise ». Ce sera le retour de la problématique économique, mais insérée dans des thématiques qui s'inscrivent dans les champs de l'histoire, de la culture et de la territorialisation en général.

2. RECHERCHES EN COURS ET CONTRATS

Odile KAMMERER et Jean-Philippe DROUX

ATLAS HISTORIQUE DE L'ALSACE (AHA) EN LIGNE (WWW. CARTOGRAPHIE.HISTOIRE.UHA.FR)

Depuis 1931, l'histoire de l'Alsace en cartes s'est arrêtée. *L'Elsass-Lothringischer Atlas* n'a pas eu de successeur après cette date et l'*Historischer Atlas von Baden-Württemberg (1978-1985)* ne s'aventure que très peu sur la rive gauche du Rhin. Or la recherche, fort nourrie dans tout l'Oberrhein, a profondément renouvelé les connaissances de l'histoire sur les deux rives du Rhin, adopté de nouvelles méthodes et posé des problématiques fructueuses ; mais surtout, les progrès scientifiques et techniques de la cartographie ont transformé la simple carte topographique en instrument d'analyse indispensable pour l'historien.

Ce constat avait déjà poussé le CNRS à initier un nouvel atlas dans les années cinquante du XX^e siècle. Ce projet a cependant avorté et il n'en reste, hélas, aucune trace. Seuls quelques auteurs de cartes ont conservé leur matériel préparatoire. En 2001, l'Université de Haute-Alsace qui venait de se doter d'un atelier de cartographie (rattaché au CRESAT), et la Société Savante d'Alsace, reprisent le projet en l'infléchissant considérablement puisqu'il ne s'agissait plus alors de produire un volume papier mais de mettre en ligne un corpus évolutif accessible à un large public. Le choix d'Internet offre plusieurs atouts : la consultation aisée chez soi, aux horaires choisis, la mise à disposition immédiate d'un outil de travail (cartes téléchargeables), l'insertion des cartes au fur et à mesure de leur fabrication sans contrainte d'ordre chronologique, la réactualisation toujours possible des cartes en fonction de travaux récents.

Liée par une convention signée en 2002 entre l'Université de Haute-Alsace et la Société Savante, l'équipe de chercheurs émanant de ces deux institutions a commencé par poser le cadre du travail : le champ géographique englobera le périmètre le plus étendu de l'Alsace

85 Cf. Sa conclusion dans *Entre Vosges et Forêt-Noire : pouvoirs, terroirs et villes de l'Oberrhein 1250-1350*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, 449 p.

au cours de son histoire, du Jura au Palatinat, des Vosges à la Forêt-Noire. Toutes les périodes historiques seront retenues. Un comité de pilotage assure les choix scientifiques de collecte et sélection des cartes à organiser dans une arborescence volontairement très simple (Alsace politique et administrative, urbaine, industrielle, religieuse, culturelle...). Grâce au recrutement d'un ingénieur d'étude, le site et les divers choix techniques furent progressivement mis au point, et après quelques essais, l'hébergement se fit sur l'intranet de l'université.

Figurant dans les projets des contrats quadriennaux du CRESAT (2005-2009, 2009-2012), l'atlas historique constitue un espace privilégié de rencontre scientifique entre historiens et géographes. La fabrication d'une carte impose une méthode et suscite des questions inhabituelles aux historiens qui approfondissent ainsi leur démarche. Inversement la dimension temporelle et certains concepts des historiens (surtout pour les périodes anciennes) posent question aux géographes.

Pour constituer le corpus de cartes, le comité de pilotage s'orienta d'abord dans plusieurs directions : chercher là où elles se trouvaient les cartes en cours d'élaboration et reflétant les données historiques les plus récentes sans pour autant négliger les «vieilles» cartes, encore pertinentes parce que non remplacées. Le souhait de numériser des cartes anciennes (conservées à la BNUS, à la BUSIM, etc.) pour disposer de fonds de cartes plus adéquats pour l'époque moderne a été provisoirement mis de côté.

L'élaboration du corpus passait donc par une première collecte de cartes en train de se faire (thèses, ouvrages, articles de chercheurs universitaires). Ces cartes en cours d'élaboration, dites cartes d'auteurs ou d'opportunité, se trouvent au confluent des intérêts de jeunes chercheurs souhaitant publier leurs travaux et des intérêts de l'AHA qui peut placer la carte élaborée sur le site. Pour ne citer que quelques exemples déjà en ligne : une thèse sur *Les compagnons cordonniers à la fin du Moyen Âge*, un ouvrage sur *Le diocèse de Bâle à la Réforme*, une maîtrise sur *Les étrangers dans les manufactures de Mulhouse dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, une habilitation sur la *Caritasverband fin XIX^e - début XX^e siècle*. Les cartes plus anciennes et non remplacées comme certaines tirées de l'*Elsass-Lothringischer Atlas*, ou cartes de thèses magistrales et de revues parfois difficiles à consulter, sont reprises avec les nouvelles techniques cartographiques qui les rendent plus faciles à lire, plus précises et plus simples. L'accord et la participation de leur auteur permettent de retravailler en amont de la carte avec les données brutes. L'AHA édite en ligne par exemple les cartes de Tom Scott (de Liverpool) sur «les marchés et villes au XV^e siècle», de G. Mentgen sur «les juifs au Moyen Âge», de Jean-Michel Boehler sur «les régions naturelles et humaines de la plaine d'Alsace» ou «l'utilisation des sols au XVIII^e siècle», d'Yves Frey sur «l'Alsace administrative de 1871 à 1974» ou encore «les processus d'industrialisation» de Nicolas Stoskopf.

La collecte de ces cartes de diverses origines, les problèmes liés à leur élaboration et l'expérience de l'équipe, ont permis de mettre au point la construction du site, la charte graphique et le mode opératoire de collaboration entre auteur et cartographe. Le site offrait environ 80 cartes en 2008.

Confronté à des demandes de cartes très variées tant par la période concernée, donc le type de données, que par les problématiques à mettre en scène, le cartographe choisit les outils adaptés : logiciel de cartographie assistée par ordinateur (Philcarto) pour les

cartes « statistiques », logiciel de SIG Arcgis pour le géoréférencement, logiciel de dessin vectoriel (Adobe Illustrator) pour la finalisation des cartes.

Le mode opératoire proposé se déroule en plusieurs phases plus ou moins rapides :

- l'auteur rassemble sa documentation (sa qualité d'auteur sera toujours mentionnée) sous forme de bases de données (tableaux ou listes), de croquis ou de cartes et définit un objectif à la carte qu'il souhaite ;

- il s'adresse au cartographe pour disposer d'un fonds de carte de travail (géoréférencé et mis au point pour l'Atlas) à l'échelle voulue ; le site propose des fonds de cartes ;

- auteur et cartographe élaborent ensemble le message que doit délivrer la carte et l'auteur prépare alors ses données en conséquence ;

- le cartographe fabrique la carte et la soumet à l'auteur ;

- l'auteur rédige une notice dans laquelle figurent les conditions d'élaboration de la carte, les sources, la bibliographie ; les mots clefs ne sont plus indispensables dans la mesure où un moteur de recherche (fonction «recherche» sur le site) permet de retrouver tous les termes des cartes et des notices.

La carte n'est mise en ligne que quand ces opérations sont validées et la notice faite. Certaines cartes, cependant, considérées comme autonomes peuvent se passer de notices, l'indication des sources suffit. On citera par exemple les cartes de Raymond Woessner sur les transports par voie d'eau, réseau ferroviaire ou flux routiers.

L'entreprise connut en 2007 une accélération dans la production de cartes grâce à une subvention de la Région Alsace permettant d'engager des vacataires qui, sous la direction du cartographe, pouvaient effectuer les tâches moins délicates mais dévoreuses de temps.

Ce fut aussi l'occasion d'un bilan d'étape. L'atlas offrait en 2007 des cartes variées, problématisées, intéressantes mais dispersées selon une production aléatoire. Ce corpus ne recouvrait donc pas tout le champ des cartes que l'on est en droit d'attendre d'un atlas. Le modèle que peut constituer l'*Atlas de Bretagne*, mais qui, lui, est sur papier, met en lumière les lacunes de cartes pour certains champs historiques de l'Alsace : on aimerait une carte de des voies de communication au Moyen Âge, des réseaux urbains, des remembrements ou des bibliothèques à l'époque contemporaine, etc.

Le CRESAT a donc organisé, le 10 octobre 2008, à la Fonderie, une rencontre de travail entre les membres du comité de pilotage et les collaborateurs réguliers ou occasionnels. Une vingtaine d'entre eux ont pu participer à cette réunion qui avait un double objectif :

- concrétiser un travail en réseau par une connaissance mutuelle, des échanges scientifiques et pratiques et préciser la démarche en termes juridiques, scientifiques, économiques d'un atlas en ligne ;

- une programmation aussi réaliste que possible des cartes dites fondamentales à élaborer, désigner les responsables de ces cartes et le délai de réalisation prévisible (en prenant en compte le délai de 2010, terme de la subvention).

Des problèmes généraux ont été débattus comme les difficultés historiographiques. Le comité de l'AHA veut se garder d'un atlas qui chanterait la gloire de l'Alsace, île isolée du contexte européen : les fonds de cartes englobent donc largement Vosges, Forêt-Noire et Porte de Bourgogne. Le choix des cartes a également fait l'objet d'une réflexion au terme de laquelle a été retenu le souci de toucher un large public alsacien ou d'ailleurs et donc de proposer aussi des cartes simples qui passent pour des évidences pour les initiés. Le fil rouge de cet atlas demeure le phénomène de territorialisation qui structure avec heurs et malheurs l'Alsace contemporaine. Seront privilégiés par rapport aux cartes factuelles, les phénomènes de longue durée tels que le vignoble, la formation intellectuelle, l'urbanisation, etc.

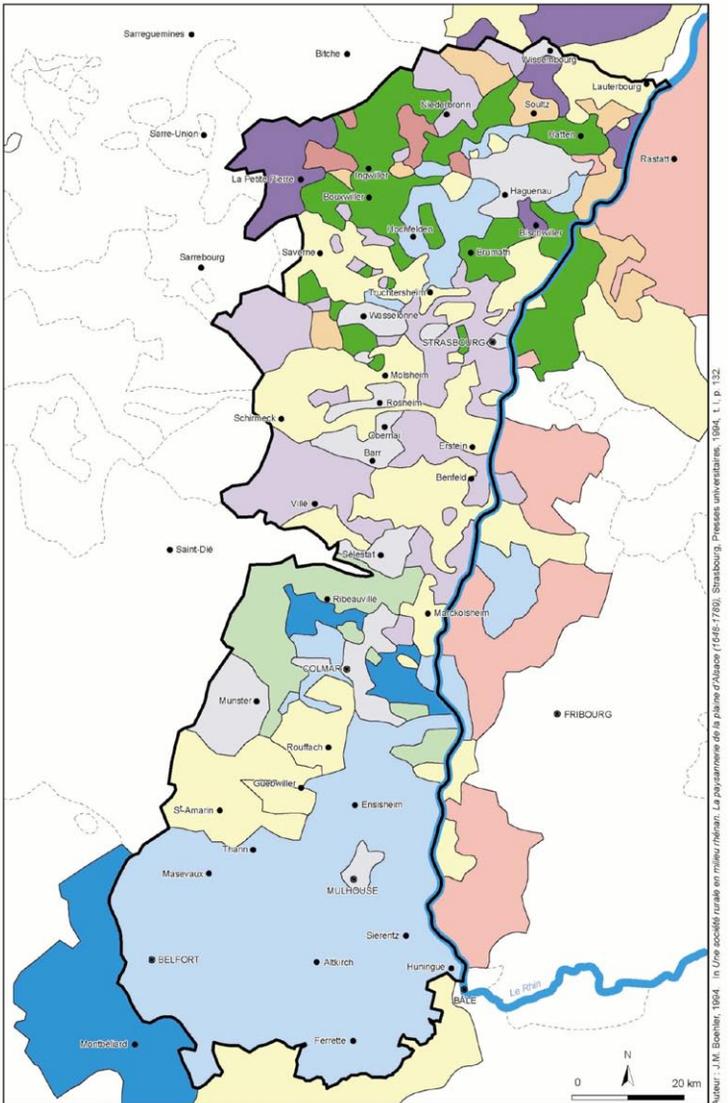
Les participants se sont ensuite répartis en deux ateliers, l'un pour la période contemporaine, l'autre pour les autres périodes. Un programme ambitieux a été élaboré ... que le comité de pilotage s'essaie à mettre en oeuvre en sollicitant régulièrement les auteurs. La qualité et la rigueur du travail historique en amont déterminent l'intérêt et la pertinence du message de la carte. Et, on le sait, la recherche prend du temps !

D'ores et déjà, l'AHA est consultable et peut rendre service à ceux qui, pour préparer un cours, une conférence ou un article, trouve une carte sur la thématique de leur choix. Ils téléchargent facilement. Les cartes et les notices étant signées de leurs auteurs, il suffit d'indiquer l'AHA comme référence. Pour les cartes qui n'existent pas encore, elles peuvent être suggérées au comité. L'entreprise fédère de manière fructueuse les historiens à toutes les échelles et la démarche de création d'un outil global de l'Alsace au sens large amène à pointer du doigt les lacunes de l'histoire alsacienne. Autant de champs de recherche nouveaux à ouvrir ...

Dans le cadre du laboratoire de recherche du CRESAT, un tel atlas amorcé également une réflexion scientifique sur la cartographie et l'histoire. Cette démarche suscite des questions spécifiques et des exigences nouvelles. Si, en effet, l'espace n'est pas une étendue neutre et abstraite mais un phénomène social qui s'inscrit dans des lieux, les points de repère des territoires sont traversés par l'action des acteurs. Cette inscription spatiale des rapports sociaux produit de l'espace.

Consultez le site et n'hésitez pas à faire part de toutes vos remarques qui participeront à la construction sédimentaire d'un outil évolutif et donc toujours en dynamique. L'Atlas historique de l'Alsace contribue à stimuler la recherche historique et géographique dans cette région aux confluences européennes.

LES ACTES DU CRESAT



Auteur : J.-M. BOEHLER, 1984. In *Une société rurale en mutation rhénane. Le peuplement de la plaine d'Alsace (1648-1793)*, Strasbourg, Presses universitaires, 1984, t. 1, p. 132.

- | | | |
|---|----------------------------|---|
| Limite administrative de la province d'Alsace | Comté de Hanau-Lichtenberg | Maison de Deux-Points |
| Anciens territoires autrichiens (Le Roi) | Margraviat de Bade-Durlach | Seigneuries laïques diverses (Comté de Dabo, Seigneurie de Ville, Comté du Ban-de-la-Roche, Noddesse de Basse-Alsace, etc.) |
| Comté de Montbéliard-Würtemberg | Seigneurie d'Oberbronn | Villes et territoires urbains (Strasbourg, Colmar, Mulhouse et anciennes villes impériales) |
| Comté de Ribeaupierre | Baronnie de Fleckenstein | Seigneurs-Evêques de Strasbourg, Bâle et Spire. Seigneuries ecclésiastiques diverses (Abbayes de Marmoutier, Andau, Lauterbach, Mursbach, Ordre teutonique, etc.) |

La province d'Alsace au XVIIIe: frontière et mosaïque seigneuriale

Jean-Michel BOEHLER

LA PROVINCE D'ALSACE AU DÉBUT DU XVIII^E SIÈCLE : FRONTIÈRE ET MOSAÏQUE SEIGNEURIALE

La première impression qui se dégage de cette carte est celle de la bigarrure politique de la province, héritière d'un long processus remontant au Moyen Âge, et de sa pérennité au-delà des traités de 1648. C'est qu'en vertu des traités de Westphalie le roi de France se substitue à l'empereur, en assumant les droits de souveraineté exercés jusque là par ce dernier et en laissant aux seigneurs alsaciens, personnages individuels ou entités collectives, les droits liés à la supériorité territoriale et consacrés par la tradition. Quelles que soient les ambiguïtés des traités, l'affirmation progressive de l'autorité royale et les constants empiètements et « réunions » successives, une telle politique, qui ne bouleverse pas les structures existantes lors du rattachement de la province au royaume, ne saurait être génératrice d'homogénéité : cet émiettement territorial n'est pas sans rappeler, certes à petite échelle, la situation existant dans les principautés germaniques, marquées par la *Kleinstaaterei*, même si en Alsace la monarchie administrative centralisatrice tente, par intendant et Conseil souverain interposés, l'unification institutionnelle d'une province récemment rattachée à la France.

Au milieu de cette mosaïque, à la fois politique et religieuse, se détachent cependant les anciennes possessions autrichiennes de Haute Alsace, inféodées par le roi de France, dès le milieu du XVII^e siècle, aux Mazarin, qui, dans ces territoires d'« ancienne domination », héritent, en tant que seigneurs territoriaux, des biens et droits que la Maison d'Autriche possédait dans une région comptant, à l'instar du Brisgau et du Tyrol, au nombre des *vorösterreichischen Länder*. Mais l'influence française s'essouffle, en dépit de la situation privilégiée qu'occupe le grand bailliage de Haguenau, à mesure que l'on pénètre dans les pays de « nouvelle domination » où peut subsister une certaine forme d'autonomie, principal obstacle à la mainmise royale et à la centralisation monarchique, caractérisant, au XVIII^e siècle, l'État moderne. Parmi les plus étendues, on relèvera les possessions des Wurtemberg, des Ribeaupierre et des Deux-Ponts qui voisinent avec une poussière de principautés laïques ou ecclésiastiques, parfois minuscules : une douzaine de bailliages alsaciens pour le comté de Hanau-Lichtenberg et guère davantage pour la régence épiscopale de Saverne, une dizaine de seigneuries se partageant l'Outre-Forêt, la république urbaine de Strasbourg flanquée de ses bailliages ruraux et la foule des membres de la noblesse immédiate d'Alsace, dont certains se partagent un ou plusieurs villages ... On rappellera enfin que les institutions religieuses – abbayes d'Andlau, de Murbach et de Munster ; évêchés de Spire, de Strasbourg et de Bâle – sont à la tête d'un domaine temporel considérable avec les juridictions qui lui sont associées.

Enfin l'absence de frontières tranchées – en dehors des frontières naturelles, très relatives du reste, que constituent les Vosges et le Rhin – retient l'attention. En effet le Rhin n'empêche pas que certaines seigneuries – par exemple celle des Ribeaupierre et celle des Wurtemberg, ces derniers étant apparentés aux Montbéliard – s'étendent de part et d'autre du fleuve, tandis que le margrave de Bade possède une tête de pont à Beinheim et qu'à l'inverse le comté de Hanau-Lichtenberg compte trois bailliages sur la rive droite ; au nord, la Queich n'a jamais constitué un obstacle pour les relations avec le Palatinat, les membres de la famille palatine ont leurs antennes à Cleebourg, Seltz et Bischwiller et le duché des Deux-Ponts s'étale de part et d'autre de ce que nous serions tentés de considérer comme une frontière ; au sud, le passage est aisé tant en direction de la Franche-Comté que vers la Confédération dont la Ville de Mulhouse est l'alliée jusqu'en 1798 ; quant à l'ouest, les maisons lorraines – comtes de Linange et comtes de Veldentz – ont tout naturellement des possessions sur le versant alsacien des Vosges, autour de Dabo et de la Petite-Pierre.

Mosaïque territoriale et relativité d'une frontière politique qui fait davantage figure de zone d'influence que de véritable barrière : telles sont, avec une grande constance, les caractéristiques de l'Alsace politique sous l'Ancien Régime.

Source :

Boehler (Jean-Michel), *Une société rurale en milieu rhénan : la paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, 1994, t. I, p. 132-133.

Pierre FLUCK

PCR « ALTENBERG (SAINTE-MARIE-AUX-MINES, HAUT-RHIN) : FONDERIES ET MINES D'ARGENT, X^E-XVII^E SIÈCLES »

Responsable scientifique : Pierre Fluck

Pilotes des chantiers : David Bourgeois, Jean-François Bouvier, Patrick Clerc, Alexandre Disser, Joseph Gauthier, Camille Glardon, Jean-François Ott.

Le projet collectif de recherches (PCR) sur l'Altenberg a fédéré en 2008 une étude historique sur les sources médiévales, deux prospections, quatre groupes de sondages, deux fouilles et un programme d'archéologie expérimentale, auxquels s'ajoutent les investigations souterraines.

Cette campagne a fait voler en éclats ce que l'on croyait savoir sur l'histoire des mines de Sainte-Marie-aux-Mines, et sur l'évolution des techniques de métallurgie de l'argent. Le grand bouleversement est venu des nouvelles datations absolues, en liaison étroite avec les stratigraphies dans les fouilles. S'appuyant sur les sources traditionnelles, les historiens avaient admis un sommeil de près de deux siècles entre la fin de l'exploitation médiévale et la reprise au moment de la Renaissance. Or les datations nouvelles (C14) permettent d'attribuer au XV^e siècle le canal d'altitude et le concassage des minerais dans

le haut Altenberg – ce que nous avons désigné comme « révolution technique du bas Moyen Âge » –, tout comme le crassier lié à la fonderie occidentale du site de Pfaffenloch. Le second épisode de la vie de la fonderie d'Echery (elle a connu trois époques !), livrée par la fouille, s'inscrit également dans le XV^e siècle comme le montre l'abondant mobilier associé. Et il en va peut-être de même de la fonderie du site dit Patris.

Cette continuité de l'exploitation médiévale est renforcée par le corpus de datations absolues anciennes ou nouvelles obtenues tant sur le milieu souterrain qu'en surface, à présent réinterprété. Le haut Altenberg inaugure la série, avec son chapelet de puits contemporains du moine Blidulphe (X^e s.). Le relais est pris par la mine du Pfaffenloch et sa fonderie de l'an mil (première moitié du XI^e s.), et dans la mine dite Patris, une planche pour le traînage des matériaux a procuré cette même date par dendrochronologie (dernier cerne 1014). Les sites du vallon de Fertrupt suivent avec une mine datée de la charnière XII^e/XIII^e s. et probablement un carreau minier associé, dont on envisage la reprise de la fouille pour 2009. D'autres sites feront l'objet de datations, et on peut espérer par là combler les lacunes du temps et consolider cette impression d'une permanence. Les leçons nous conduisent à revisiter cette histoire, et dès à présent nous osons évoquer 700 ans d'exploitation minière quasi-continue, de l'installation du moine Blidulphe en 937 aux derniers soubresauts liés à la Guerre de trente ans, en 1627.

Une prospection assortie de microsondages a couvert la partie moyenne du vallon de Saint-Philippe. Elle a confirmé l'existence d'une « chaîne » de petites fonderies non encore datées, d'échelle artisanale mais s'inscrivant dans une logique résolument industrielle. Mais surtout, elle a révélé la présence d'un site très similaire à l'emblématique fonderie du Pfaffenloch : voilà la cible d'une très belle fouille potentielle.

La fouille de la fonderie d'Echery a certes représenté l'élément-phare de la campagne 2008. Le site sort de l'ordinaire : la stratigraphie, et le mobilier associé, révèlent très distinctement trois périodes successives de fonctionnement, nettement séparées dans le temps (XIII^e/XIV^e, XV^e et XVI^e s.), ce qui atteste d'une étonnante permanence d'un lieu dévolu à la pratique des industries du feu. En même temps en ses débuts, cet établissement pionnier est le premier dans l'histoire à s'exiler à l'écart des filons, au pied du massif montagneux en vue de bénéficier de la force de l'eau pour actionner la soufflerie. Encore au XV^e s., cette fonderie rejette des scories lourdes chargées de silicate de fer. Ce qui pourrait paraître une « curiosité minéralogique » nous a conduit à réenvisager (campagne 2007) la typologie des déchets comme signature d'un process industriel : durant tout le Moyen Âge en effet, et jusqu'à l'invention du bocard hydraulique, on portait aux fours un mélange de minerai de plomb et de carbonate de fer présent comme gangue dans les filons. Le grand tournant dans la préparation des minerais (finement concassés au bocard ce qui permet d'en isoler par gravité la fraction lourde, générant aux fours des scories vitreuses) survient avec le XVI^e s., où apparaissent des installations inféodées à l'hydraulique, mais quelques fonderies traditionnelles « à l'ancienne » paraissent perdurer au voisinage des mines, comme le site dit Patris dont la fouille a livré la base d'un fourneau ainsi qu'un four écrasé in situ et l'empilement de ses dernières coulées.

Mais ce qui a fait rebondir plus encore le rayonnement du site d'Echery, c'est le rapprochement qui peut en être esquissé avec un texte des archives d'Innsbruck. Celui-ci nous livre un extraordinaire fouillis de détails – un cas unique pour Sainte-Marie-aux-Mines – sur l'environnement et la (re)construction en 1530 de notre fonderie d'Echery. Du même

coup, cette rencontre de l'histoire et de l'archéologie érige ce lieu au rang de site-phare pour l'ensemble du Val d'Argent. Il est à souhaiter que sa fouille – qui n'a concerné qu'une petite partie de son étendue – puisse être continuée.

Last but not least, un dernier volet de ces recherches concerne les ateliers d'essayers, dont une série d'indices confirme la présence archéologique à l'Altenberg. En même temps, cette problématique de l'essai a fait l'objet d'une expérimentation à la plateforme de Melle, à partir de minerais de l'Altenberg. Elle a produit des résultats reproductibles qui font entrevoir tout l'intérêt qui se rapporterait à une expérimentation de fonte à grande échelle.

Pierre FLUCK

DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE INDUSTRIEL DU VAL D'ARGENT, DEUXIÈME ET TROISIÈME VOLETS

La convention passée le 1^{er} janvier 2007 entre la Communauté de communes du Val d'Argent et l'Université de Haute-Alsace (v. *Les Actes du CRESAT*, n° 5, p. 106-109, on y relira le programme et la méthode), appelait la réalisation en trois tranches d'un diagnostic détaillé du patrimoine industriel de cette vallée labellisée « pays d'art et d'histoire ». Le premier volet (septembre 2007) embrassait le côté dit « d'Alsace » de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines. Le second volet (avril 2008) se rapporte au côté dit « de Lorraine » (la rive gauche de la Lièpvrette), le troisième (septembre 2008) aux villages de Sainte-Croix-aux-Mines, Lièpvre et Rombach-le-Franc. Au total 125 sites ont fait l'objet de dossiers. Une forte médiatisation (presse, télévision) couvrit les conférences de restitution des études auprès du public et des élus.

La seconde tranche a livré une population de 54 sites. Bien d'autres ont échappé à l'enquête, les documents d'archives n'indiquant pas, dans leur très grande majorité, les implantations précises. Les localisations obtenues dans cette étude sont le résultat d'une enquête de détective qui n'a rien à envier à celles de Scotland Yard, croisant en permanence les sources de toutes natures.

Cette deuxième phase de l'étude révéla avec une plus grande clarté la dimension plurielle de ce que nous devons bien convenir de désigner comme « les patrimoines sainte-mariens ». Si le côté d'Alsace est dominé par la promiscuité ou l'entassement des maisons anciennes dont beaucoup remontent à la Renaissance, les fabriques s'y glissent ou s'y intercalent dans des espaces fonciers peu généreux. Un autre paysage urbanistique caractérise en revanche le côté lorrain. Nous y percevons en majesté les sept dimensions dont la complémentarité construit l'incomparable richesse : maisons de ville des XVIII^e et XIX^e siècles tout au long de la rue principale, petits commerces traditionnels aux devantures à ais (une concentration sans équivalent au niveau des petites villes d'Alsace), fabriques des XVIII^e et XIX^e siècles (mais aussi celles qui évoquent encore l'éclat de la Belle Epoque, comme le tissage Veuve Isaac Lang Fils), jardins usiniers, demeures patriciennes

ou hôtels particuliers en bordure de rue, villas patronales noyées dans leurs parcs, barres ou quartiers d'habitat ouvrier.

La troisième tranche s'adresse aux sites des autres communes de la vallée. Leur développement industriel diffère singulièrement du paysage auquel nous a confronté l'étude sur Sainte-Marie-aux-Mines. Ici, pas de villages aux multiples fabriques, pas de lieux industriels d'envergure dissimulés dans les tréfonds de la trame urbanistique des agglomérations. Sainte-Croix-aux-Mines, Lièpvre et Rombach-le-Franc acquièrent pourtant, au courant des XIX^e et XX^e siècles, le statut de villages industriels, qui chacun enserrant ou accompagnent une, deux ou trois grosses usines. Ce tableau vient se compléter de deux authentiques « hameaux usiniers ». L'un d'eux dénommé « Les Halles » héberge un des fleurons patrimoniaux du Val d'Argent, une réelle révélation à l'issue de cette étude : la teinturerie Holinger. Le lieu sut conserver à peu près intacte la trilogie usine / jardin / logement patronal, une réelle rareté qui paraît avoir échappé jusqu'ici aux observateurs !

Une autre nuance par rapport au chef-lieu de canton se révèle au travers d'une spécificité : si la filature s'est peu développée à Sainte-Marie-aux-Mines, et le tissage mécanique plutôt tardivement, en revanche les quelques usines de villages se sont affirmées très tôt comme des lieux privilégiés d'une mécanisation de grande échelle : pas d'équivalent, en ville, d'un tissage Dietsch ou d'une filature Schoubart ! Et ce n'est pas un hasard si les plus grandes roues hydrauliques de la vallée, proches des « roues-tambours » anglaises, s'installèrent en ces lieux. Enfin, si on considère comme patrimoine la force d'une histoire qui sort de l'ordinaire, en particulier par les avancées sociales d'une entreprise – qui ont laissé des traces –, alors l'usine Dietsch s'affirme comme absolument unique dans le Val d'Argent, qui vient se rapprocher d'un Wesserling, voire condenser le modèle mulhousien.

Mais il y a mieux : ces agglomérations, en particulier Rombach-le-Franc, se singularisent par la densité de leurs ateliers ruraux. Sans rapport avec l'artisanat des campagnes, ceux-ci viennent s'inscrire dans une totale logique industrielle. Un village de tisserands qui travaillaient à façon, au XIX^e comme au XX^e siècle, pour le compte des entreprises du chef-lieu. Un système économique déjà apparu dans la Grande-Bretagne de la révolution industrielle et que nous observons au Siècle des lumières avec les fileuses du Ban de la Roche pour le compte d'un Jean-Georges Reber. On peut appeler cela un fonctionnement « protoindustriel » ou une « fabrique dispersée », ces ateliers ruraux s'étendant d'ailleurs au val de Villé, au Ried et à la vallée d'Orbey. Dans les trois villages du Val d'Argent, ces ateliers se manifestent au XX^e siècle par des constructions fréquemment détachées des habitats, dont beaucoup simulent de petites usines en miniature aux toits de sheds. Si la perspective d'un tel atelier à travers les frondaisons d'un verger n'émerge pas forcément au domaine du grand spectacle, en revanche une collection, ou une galaxie, de telles installations vient réaliser, par son exceptionnelle densité, une réelle originalité patrimoniale pour l'Alsace. Elle représente un modèle d'une société révolue mais qui a marqué la génération tout juste antérieure à la nôtre, et un cas d'école du développement industriel, voire de l'impérialisme du système industriel, en milieu rural. Pour cette raison, nous considérons ces ateliers ruraux au même niveau que les « stars patrimoniales » déjà décrites à Sainte-Marie-aux-Mines.

Si enfin nous avons souscrit à l'exercice de hiérarchiser la valeur patrimoniale des sites, c'est au plan du conseil politique un non-sens car le risque est énorme d'en faire mauvais

usage. Il est en effet bien clair que la force patrimoniale de cette vallée, c'est le tout ainsi composé, bien supérieur à la somme des parties prises individuellement.

Synthèse. Les composantes élémentaires du patrimoine industriel local

Le patrimoine industriel qui fait l'objet de cette étude se décline en sept facettes :

1. manufactures dans la maison de ville (la cohorte des teintureriers dans Sainte-Marie côté d'Alsace...) ;
2. fabriques qui se démarquent architecturalement des habitats, et dont certaines évoluent vers les grandes usines dont il existe même des créations ex-nihilo au XX^e siècle (Lamotte à Rombach-le-Franc, sans doute le modèle le plus épuré, le plus basique, du grand carré de sheds) ;
3. moulins et leur héritage ;
4. infrastructures hydrauliques ;
5. mobilier des lieux de production (une catégorie rare est celle des « espaces-clos » de l'usine encore garnie de son parc-machines d'origine : c'est le cas de la scierie Vincent) ; .
6. jardins ;
7. habitat patronal et ouvrier.

Une attention spéciale a été consacrée aux jardins de l'industrie. La fabrique s'accompagnait en effet, si l'emprise foncière de l'entreprise le permettait, d'un jardin anglais ou à la française. Ces jardins ne doivent être confondus ni avec les parcs entourant les villas patronales bien à l'écart des usines, ni avec les potagers ouvriers. Il est remarquable de constater pour Sainte-Marie-aux-Mines, où en raison de la concentration urbaine le foncier est difficile à acquérir, le nombre important de jardins qui accompagnèrent l'usine. Deux sites complets émergent pour être parvenus à conserver jusqu'à nous la trilogie fabrique / jardin / habitat patronal : la fabrique Lamoureux & Lesslin et la teinturerie Holinger. Dans ce registre, on retiendra aussi l'esthétique spatiale du tissage Louise Lang, rue Saint-Louis : les habitats sur rue dans des bâtisses du début du XVII^e siècle, la cour bordée d'appentis symétriques, l'atelier sur trois niveaux en position d'arrière cour, enfin encore à l'arrière le jardin d'agrément.

Prolongements

Les pistes de réflexion exposées dans *Les Actes du CRESAT* n° 5 s'en trouvent évidemment renforcées. Au titre des prolongements, on a relevé d'abord quelques extrêmes urgences, des sites qui risquent de disparaître dans un délai très bref, au rang desquels le jardin Reber, lieu phare s'il en est pour l'Alsace. La proximité de l'Espace Musées n'est-elle pas un atout pour valoriser le site dans une perspective de complémentarité ? On a fait le tour ensuite des sites en attente d'être reconvertis, plusieurs opérations du genre ayant connu la réussite. Car ce n'est pas la moindre des missions de ce dossier que de contribuer à éveiller l'attention patrimoniale et, au-delà, la fierté des habitants de la vallée vis-à-vis de leur héritage, et susciter par là des idées de valorisation. La nécessité d'une politique à cet

égard s'impose, car s'intéresser aux friches industrielles n'est ni patrimonial ni passéiste, ni culturel, c'est économique et social. C'est trouver des nouveaux logements, agir pour l'environnement, économiser les deniers publics et privés, trouver des implantations pour des entreprises.

Un large chapitre de l'étude est encore consacré au positionnement du patrimoine du Val d'Argent dans une vision comparative. Sainte-Marie-aux-Mines s'affirme par sa concentration exceptionnelle de petites fabriques (qui sont en même temps une anthologie des formes de l'industrie du XVIII^e au XX^e siècle) comme émergeant à une catégorie très fermée de lieux, peut-être même comme un cas extrême unique. Sa liaison avec une nébuleuse d'ateliers ruraux dans les villages alentours ou plus éloignés conforte encore davantage cette originalité en lui donnant un relief inattendu. Prises individuellement cependant, ces fabriques ne constituent pas des hauts lieux patrimoniaux du registre de la manufacture de Wesserling ou d'Arc-et-Senans. Il n'en reste pas moins que – au-delà de l'intérêt économique et social de reconversions souhaitables et nécessaires – c'est ce tissu absolument exceptionnel qu'il convient de dévoiler au grand jour dans les médias et pourquoi pas dans l'offre touristique ou pédagogique.

Il est très intéressant de comparer Sainte-Marie-aux-Mines au parc de Wesserling et à d'autres vallées textiles du massif vosgien : les logiques y apparaissent totalement dissemblables. Autant de lieux complémentaires indéniablement porteurs de messages, de modèles économiques passés ou de développement actuel. Ce constat invite à envisager de connecter ces lieux du textile – comme l'a déjà esquissé le Parc naturel régional des Ballons des Vosges – dans la perspective de faire reconnaître au plan international la valeur d'un patrimoine qui, ainsi identifié au travers d'un réseau de sites, déborde largement la portée interrégionale.

Fluck (Pierre) / CRESAT, Diagnostic des sites du patrimoine industriel du Val d'Argent, deuxième partie, avril 2008, 112 p. + 62 planches

Fluck (Pierre) / CRESAT, Diagnostic des sites du patrimoine industriel du Val d'Argent, troisième partie, septembre 2008, 78 p. + 46 planches

Les fiches individuelles peuvent être consultées sur <http://valdargent.com/pahactuinventaire.htm>

Yves FREY

LE CRESAT REPRÉSENTÉ AU SEIN DE L'AHMIS

Le 2 décembre 2008 a été fondée l'AHMIS (Association pour l'histoire des migrations). Cette nouvelle association est née de l'enquête « Histoire et Mémoires des immigrations en régions » patronnée par l'Acsé, qui a mobilisé vingt-cinq équipes, en métropole et outremer, entre 2005 et 2008. Cette aventure collective très riche vient d'arriver à son terme et témoigne des opportunités offertes par un travail de recherche collectif en histoire et sociologie de l'immigration.

Pour conserver cette dynamique et pour l'ouvrir aussi au plus grand nombre de chercheurs intéressés par ce champ de recherche, l'AHMIS s'est structurée autour de trois axes principaux :

1. Lieu de rencontre et de lien entre leurs disciplines, elle se propose d'être à l'interface avec les partenaires institutionnels et associatifs en charge des migrations.
2. Référent scientifique, elle se propose de diffuser auprès des institutions publiques ses savoirs et ses expertises.
3. Cette association a pour but de promouvoir la recherche, l'enseignement et les publications en sciences humaines et sociales. Elle vise bien évidemment une meilleure diffusion des savoirs en engageant un dialogue avec l'ensemble des disciplines et acteurs qui partagent le même intérêt.

Pour cela, elle propose d'organiser des rencontres régulières, des journées d'étude et de diffuser au mieux les initiatives déjà existantes (séminaires, publications, éditions) au moyen d'un site et de publication d'un périodique (bulletin /revue).

L'un des principaux objectifs de l'AHMIS sera de fédérer les chercheurs en les associant à des projets communs, comme l'organisation d'une journée annuelle d'études. Celle-ci pourrait donner lieu à une publication annuelle d'Actes.

Ont accepté de parrainer la fondation de l'AHMIS: Marie-Claude Blanc-Chaléard (Paris I), Nicole Fouché (Ehess), Nancy Green (Ehess), Michèle Guillon (Migrinter), Pilar González Bernaldo (Paris Diderot), Gérard Noiriel (Ehess), Janine Ponty (Besançon), Philippe Rygiel (Paris I), Ralph Schor (Nice), Marie-Christine Volovitch-Tavares (ScienCo Po), Patrick Weil (CNRS-CHS).

L'AHMIS est domiciliée aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis à Bobigny. Gérard Noiriel en est le président et Philippe Rygiel le vice-président. Le CRESAT est représenté par Yves Frey qui a coordonné l'enquête Acsé pour la région Alsace.

3. CONFÉRENCES

Françoise DIETERICH et Bernard REITEL

CAFÉS GÉOGRAPHIQUES 2008 ET 2009

Les cafés géographiques se déroulent au Café l'Avenue, à Mulhouse. Chaque animateur a procédé à une présentation du thème (45 mn) puis pose quelques enjeux pour lancer le débat. Chaque séance dure entre 1 h 30 mn et 1 h 45 mn. Les comptes-rendus de chaque café sont disponibles sur le site www.cafe-geo.net. Nous rappelons que les intervenants ne se font pas rémunérés pour leur prestation et que les deux organisateurs Bernard Reitel, maître de conférences de géographie à l'UHA, et Françoise Dieterich, professeur agrégée d'histoire géographie au lycée d'Altkirch et chargée de cours à la FLSH effectuent ce travail bénévolement.

Les thèmes des cafés sont dans l'ensemble diversifiés afin de permettre une bonne connaissance générale du monde.

Les cafés géographiques en 2008

Animateur	date	Titre	thème
Stéphane LEROY	31/01/2008	Maître de conférences à l'Université de Paris XII	Villes et mondialisation
Thierry SANJUAN	13/03/2008	Maître de conférences à l'Université de Paris VII	Hong-Kong et la Chine du Sud
Hélène VELASCO-GRACIET	24/04/2008	Professeur à l'Université de Bordeaux III	Vins du terroir, vins du nouveau monde : quelle géopolitique du vin ?
Sylvie BRUNEL	2/10/2008	Professeur à l'Université de Paris 4	A qui profite le développement durable ?
Jean-Luc PIERMAY	25/11/2008	Professeur à l'Université de Strasbourg	Le Maroc, île ou pont ?
Yann RICHARD	18/12/2008	Maître de conférences à l'Université de Paris I	«les Etats entre Russie et Europe (Moldavie, Biélorussie, Ukraine), entre-deux ou Etats satellites ? «

Programme pour 2009 (hiver-printemps)

Jacques LEVY	5/02/2009	Professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne	Mondialisation : plus ou moins d'Europe ?
Jean-Paul CHARVET	17/02/2009	Professeur émérite à l'Université de Paris X	L'agriculture pourra-t-elle nourrir le monde?
Roland POURTIER	19/03/2009	Professeur émérite à l'Université de Paris I	Le Congo (RDC) et la poudrière du Kivu : géopolitique d'une périphérie à haut risque.



Le "Greuterhof" à Islikon.
La filature Ganahl à Feldkirch. (photos PFluck)

4. VOYAGE D'ÉTUDE

Annemarie DAVID et Dan BERNFELD

TRÉSOR D'USINES EN VORARLBERG

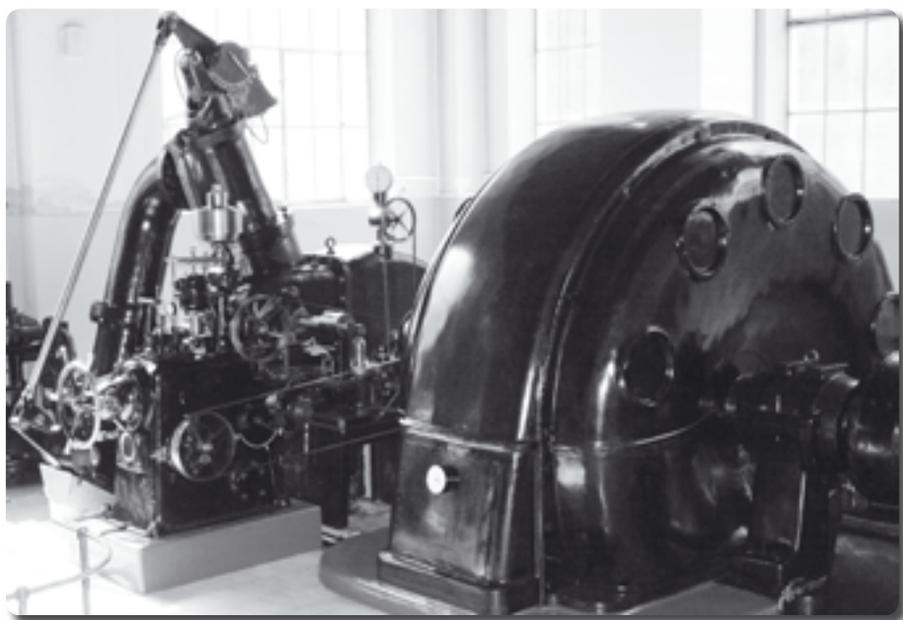
Ce voyage, organisé par le CRESAT et le CCPM (Conseil consultatif du patrimoine mulhousien), a rassemblé les 27 et 28 juin dix-huit participants sous la conduite de Pierre Fluck.

Riche en eau – donc en force motrice – et en main-d'œuvre, le Vorarlberg a été, et est encore en partie, une formidable concentration d'usines, textiles surtout, mais aussi de constructions mécaniques et de brasseries dispersées le long des vallées ou regroupées en ville. Qui veut retrouver, en grandeur nature, l'atmosphère des lithographies de Mieg et Engelmann de la série des *Manufactures du Haut-Rhin* (1821-1824) doit absolument visiter ces villes et ces villages. C'est l'expérience que nous avons vécue.

Nous faisons d'abord un court arrêt en Suisse au Greuterhof, à Islikon. Les bâtiments de la manufacture textile de Bernard Greuter datent des XVIII^e et XIX^e siècles. On y teignait et y imprimait, les exportations se faisaient dans le monde entier. Le même Bernard Greuter s'installa au début du XIX^e siècle au couvent des Dominicains de Guebwiller et y fonda la société Ziegler-Greuter. Le site d'Islikon fut réhabilité à partir de 1978 grâce à la *Stiftung Bernard Greuter*. Il abrite actuellement le musée du téléphone (1995), des équipements pour séminaires dont une « salle Guebwiller ».

En passant la frontière, nous entrons, selon Pierre Fluck, dans le « Manchester autrichien », un ensemble de fabriques structuré autour des bourgs de Bludens, Feldkirch et Dornbirn. Marie-Claire Vitoux retrace le cadre historique et humain qui explique comment une région perdue, au relief souvent difficile, a pu connaître un tel décollage alors qu'on y pratiquait auparavant une économie rurale. Parmi les facteurs favorables, il faut citer une expérience du commerce de tissus en lin et en chanvre, un apport extérieur de capital, une plus grande liberté d'initiatives grâce à l'absence de fortes corporations. Ces conditions permirent l'émergence de familles de commerçants et de maîtres artisans. Un boom démographique poussa aux migrations saisonnières, mais obligea aussi à la recherche de travail sur place. Compte tenu de l'absence de villes importantes, la logique des premiers temps fut celle du *domestic system* : les fileurs et des fileuses possédaient leurs outils comme capital. La présence d'abondantes forces hydrauliques, la possibilité de réseaux de vente vers les vallées suisses et l'Allemagne entraînèrent bientôt le regroupement de l'activité dans de gros bourgs, la mécanisation, la construction de grosses usines et les concentrations ouvrières.

Le premier après-midi est fait d'imprégnation, de contacts, de libre impression, de photos sans guidage didactique. On sillonne les vallées et on s'arrête devant de vieilles fabriques. D'abord la filature Ganahl, à Feldkirch, un nœud routier sur l'itinéraire de l'Arlberg, à la sortie du dernier défilé de l'Ill. Fondée en 1885 par une grande dynastie de maîtres du textile, la filature fut exploitée pendant quelque 180 ans. Les bâtiments ont été réhabilités en conservant intact l'extérieur. Plus que de patrimoine, on peut parler de développement



*La brasserie de Frastanz.
Un groupe électrogène Siemens à turbine Pelton à la centrale du Lünersee. (photos P. Fluck)*

durable. On jette ensuite un coup d'œil sur l'extérieur de la brasserie de Frastanz, datant de 1902. On passe par la teinturerie et manufacture d'impression Elmer (Fussenegger au XX^e siècle) à Satteins. Fondée en 1838, c'est un bloc à trois niveaux représentatif des fabriques du premier XIX^e siècle. Elle est aujourd'hui transformée en magasin d'usine, atelier de couturières, bureaux et logements.

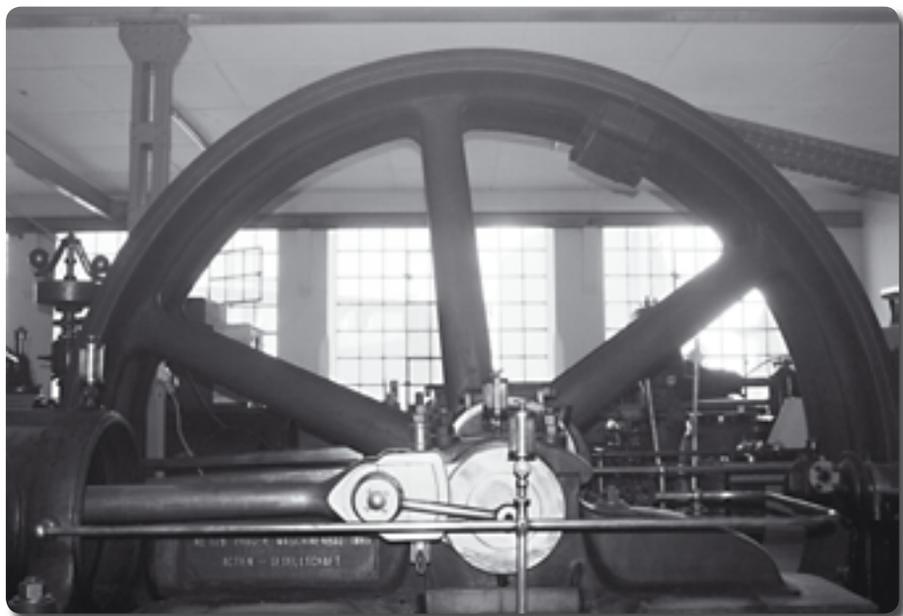
Favorisée par une situation de carrefour dans la vallée de l'Ill, Bludenz a été, et est encore, une des cités les plus actives du Vorarlberg. A l'entrée, se présente la brasserie Fohrenburger, avec ses remarquables bâtiments en pierre, notamment celui de sa machine à vapeur, aux grandes baies élancées en plein-cintre. Plus loin, nous sommes accueillis au tissage Getzner, Mutter & Cie par Rudolf Burtscher. Encore en activité, il fournit en particulier la maison Pierre Cardin et possède un magasin d'usine. L'entreprise, fondée en 1818, fut établie en cinq endroits différents. Ce tissage, datant de 1870, occupe l'emplacement d'une ancienne blanchisserie. On y remarque l'architecture esthétisante de la façade, des sheds et de son horloge, mais aussi des bâtiments à étages et une cheminée octogonale.

Nous nous rendons ensuite à la filature Klarenbrunnen, toujours en activité, dessinée par un architecte de Manchester en 1884 dans le style innovant de l'époque. Un texte de 1942 la qualifie de « puissant château fort du travail ». Son aqueduc à arches de 1,5 kilomètre apportait l'eau nécessaire aux turbines, doublées d'une machine à vapeur.

A Bürs, la filature Getzner, Mutter & Cie de 1836 est sans doute, dans la *Mitteleuropa*, l'exemple le plus saisissant de la fabrique à étages inspirée d'Angleterre avec six niveaux plus un étage mansardé, l'incontournable campanile sur le toit et l'aqueduc en pierres qui conduisait à une roue hydraulique en position de pignon. La rénovation de la vieille filature a duré douze ans. L'utilisation actuelle tourne autour d'établissements liés à la santé et au bien être : médecins, salle de remise en forme..., complétés par des commerces et un restaurant. Dans le ravin escarpé issu du Lünensee, nous visitons, sous la conduite de Karl-Heinz Fuchs la centrale hydroélectrique de l'entreprise, édifiée en 1908-09. On y remarque deux turbines Francis de marque Voigt de 1910 et une turbine Pelton de 1924, couplées à des générateurs Siemens. La grande chute est produite par une conduite forcée de 250 m de hauteur.

Cette première journée se termine par une visite au centre d'archives économiques de Feldkirch, géré par une association fondée en 1983, où nous accueille Christian Feuerstein. Les archives occupent un étage d'un bâtiment appartenant à la Ville. Chacun consulte à sa guise les documents de toute nature : ouvrages, plans de fabriques, livres de comptes, relevés de salaires, photographies, affiches... L'hébergement se fait dans le Montafon, région d'extraction d'argent à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance, dont Pierre Fluck nous conte l'histoire sous la forme d'une pièce en sept scènes.

Le deuxième jour, les visites sont plus approfondies. On commence par la centrale hydroélectrique du Lünensee, à Tschagguns, au lieu-dit Latschau. Le Lünensee était, dans son état naturel, le plus vaste lac de cirque des Alpes orientales. Depuis 1958, un vaste barrage a relevé son plan d'eau de 27 m, créant une retenue de 78 millions de m³ alimentant la centrale dite Lünerseewerk installée 974 m plus bas, par le biais d'une conduite forcée d'un diamètre de 2,25 m sur près de 10 km. La centrale assure aussi, aux heures creuses de la nuit et les week-ends au moyen de pompes, le refoulement de l'eau 1 000 mètres plus haut, dans le lac. Ce type de centrale a en effet pour fonction de



*La roue de turbine Pelton exposée à Tschagguns; les jets d'eau issus des injecteurs sont projetés dans les augets.
La machine à vapeur de Rankine, construite par la Prager Maschinenbau Actien-Gesellschaft en 1889.
(photos P. Fluck)*

réguler la production du courant : en fournir aux heures de grande consommation, en utiliser pour la réalimentation du bassin supérieur aux heures creuses. La centrale fait partie des Vorarlberger Illwerke AG, fusion de deux entités : les Illwerke, fondées en 1924, et les Vorarlberger Kraftwerke (VKW), issues de la firme privée Jenny & Schindler (1901). Ils regroupent dix centrales utilisant l'eau de quatre lacs, autant de bâtiments neufs dans un paysage culturel ancien. La centrale du Lünensee est équipée de cinq groupes turbo-alternateurs animés par des turbines Pelton. Une muséographie élaborée présente les aspects géologiques, archéologiques (troncs fossiles et bois de cerfs découverts lors de la construction du barrage) et techniques.

Tout près de Feldkirch, à Rankweil, on découvre la filature Ohmeyer que le négociant en céréales du même nom se fit livrer en 1842 « clés en main » par la firme Rieter, de Winterthur. Les ailes construites en 1889 par les frères Rosenthal hébergent en particulier la nouvelle salle des machines ; on y aperçoit, à travers les baies vitrées, une machine à vapeur horizontale, ainsi qu'une turbine Francis qui fournit l'électricité à la filature. La tour d'eau, qui sert de réserve en cas d'incendie, date de 1910. La reconversion y a permis l'installation d'un bureau de poste, de diverses petites entreprises, de commerces et de bars-restaurants. En contrebas, se trouvent les maisons ouvrières.

Fondée en 1802, la bonneterie Josef Huber, à Götzis, utilisait le lin, puis, à partir de 1865-1866, le coton. Elle est devenue au XX^e siècle le plus grand établissement de bonneterie du Vorarlberg. Depuis 1990, elle fait partie de la multinationale Hittingcots. Des cabinets d'architecte et un restaurant sont installés dans le bâtiment historique.

A Hohenems, en remontant la rivière, on découvre la scierie Alfons Peter, construite à l'emplacement d'un ancien moulin à chanvre et céréales, mentionné depuis 1626. Elle a fonctionné tout au long du XIX^e siècle. Elle fut reconstruite en 1928 pour fonctionner jusqu'en 1952. On continue la route pour arriver au tissage dit *Obere Fabrik*, toujours sur l'emplacement d'un moulin. Durant la Seconde Guerre mondiale, cette usine hydraulique a hébergé un camp de prisonniers belges. En 1970, elle fut transformée en logements. Encore plus loin, on accède au tissage dit *Oberste Fabrik* : construit en 1856, il est devenu en 1920 une manufacture d'impression et une teinturerie, puis une usine de pâtes alimentaires, enfin une fabrique de vernis.

On termine le voyage par Dornbirn, la cité la plus peuplée du Vorarlberg, capitale économique, siège d'une foire, qui est un des rendez-vous d'affaires de l'Europe centrale, et cité industrielle « de l'industrie métallurgique au textile ». Un certain nombre d'entreprises industrielles sont encore en fonction, d'autres le restent partiellement. Grâce à l'action de l'association animée par les docteurs Klaus Fessler et Werner Bundschuh qui nous accueillent, et à l'aide des autorités locales ou nationales, les bâtiments industriels sont sauvegardés et reconvertis pour mettre en valeur la mémoire du monde du travail. Dans plusieurs bâtiments sauvés de la destruction, sont installés des musées, différentes salles consacrées aux événements socioculturels, ainsi qu'une institution universitaire.

On peut faire une courte description des principaux cas : le quartier Wallenmahd abrite les usines Fussenegger qui résument, au travers de leurs bâtiments, 250 ans d'histoire industrielle. La tour de séchage est remarquable avec son étage en encorbellement, tout comme l'usine-bloc bardée de bois, le clocher et son horloge. L'établissement Rüschi & Ganahl illustre le passage d'une usine de constructions mécaniques (*Maschinenfabrik und*



*L'atelier de montage des machines de Dornbirn, transformé en centre d'art contemporain.
L'imposante filature Getzner Mutter et C^e de Bürs vue depuis le canal d'aménée d'eau aux turbines Francis.
(photos P. Fluck)*

Eisenegissererl) au site muséal Inatura. La fabrique s'est installée en 1827 sur le site d'une forge d'époque Renaissance. La fonderie, datant de 1858, agrandie en 1897, fut complétée en 1889-1894 d'ateliers de tournage et d'un atelier de montage ouvert par de grandes baies. Depuis 1898, en collaboration avec les usines suisses d'Oerlikon, sont produites ici des turbines. Des usines annexes se créèrent dans le Tyrol, en Bohême, en Transylvanie... Durant la Seconde Guerre mondiale, les travailleurs étaient en partie originaires de l'Alsace occupée. La firme reçut par réquisition en 1941 l'usine « Rüscher-Werk Gebweiler/Elsass, Kommanditgesellschaft » située au « 5, Grosse Herrengasse » à Guebwiller. L'usine de Dornbirn ferma en 1984. En 1993 commença l'aménagement du site : transformation du bâtiment principal en musée dédié à la nature et aménagement de son environnement en espace de repos et de loisirs.

Il est remarquable que la mémoire du lieu reste partout présente. L'atelier de montage de machines est en cours de transformation en centre d'art contemporain. Diverses machines et une roue hydraulique peuvent être admirées dans le parc. Enfin, à l'extérieur, à proximité du tissage dit de la Fonderie (1853, firme Rhomberg), une machine à vapeur a été remise en valeur : de type Woolf à deux cylindres et balancier, elle a été construite en 1858 – ce serait la plus ancienne... dans un rayon de 500 km autour de l'Alsace ! – et a fonctionné jusqu'en 1921.

Non loin, le tissage Sägen, longtemps la plus grande entreprise textile de tissage d'Autriche, héberge à présent un institut universitaire. Une attention particulière est portée aux habitats sociaux et patronaux, comme dans la Rosenstrasse, où l'on croise successivement la villa Hubert Haemmerle, puis une villa « pompéienne », enfin une autre transformée en école de musique.

La filature Juchen est la plus ancienne du Vorarlberg et la deuxième en âge d'Autriche-Hongrie, construite tout en bois. Un nommé Lentz y a été dépêché d'Alsace pour y procéder en 1812 à des essais de machines, qu'actionnait la force hydraulique. A l'origine dévolue au travail du lin, elle se convertit au coton. Après l'arrêt de la production, la destruction du bâtiment principal fut envisagée en 1984. Le D^r Fessler proposa en 1985, avec le soutien de la population, son inscription aux Monuments historiques et sa reconversion en musée. Grâce aux responsables du patrimoine du Vorarlberg, les institutions de Vienne inscrivirent finalement le site au patrimoine national.

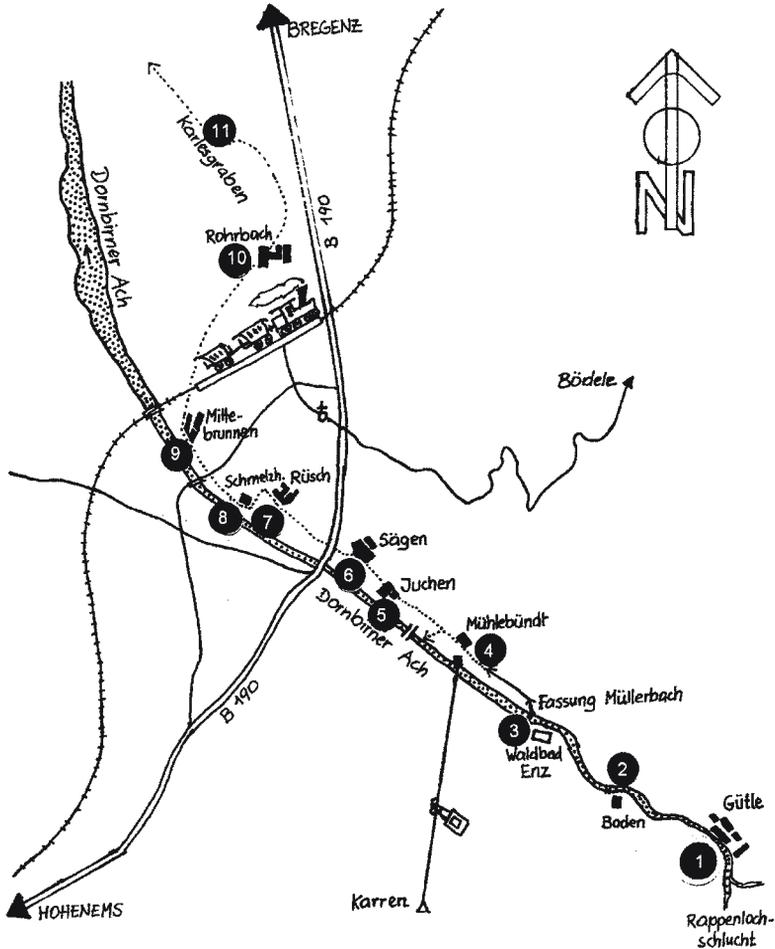
Un peu en dehors de la ville, on visite une authentique « colonie industrielle » autour de la filature Haemmerlé, au lieu-dit Gütle. Franz Martin Haemmerlé décida d'installer une filature dans la montagne, au bout d'un petit chemin, car, dit-il, « je suis riche ». La grande filature à étages (11 000 broches) entra en fonction en 1864. Les sheds suivirent, masqués derrière une façade classicisante. En 1887, l'établissement employait 415 ouvriers. Tout un ensemble de bâtiments complètent le site : villas et jardins des industriels avec le plus haut jet d'eau d'Europe, caserne ouvrière. A partir de 1889, l'hydroélectricité contribua au développement de la production ainsi qu'à l'éclairage de Dornbirn. Après la fermeture en 1990, furent installés le musée Rolls-Royce, selon une volonté politique, et un musée des crèches. Le reste des bâtiments sert de lieux de restauration et de séminaires.

On nous a invité à retrouver l'atmosphère des lithographies de Mieg et Engelmann, nous en avons été imprégnés. Ce que nous avons aussi découvert, c'est que la plupart de ces fabriques, de ces sites industriels remarquables des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles ne sont pas



*La filature Ohmeyer à Rankweil. (photo P. Fluck)
Un exemple de réhabilitation à Feldkirch. (photo D. Bernfeld)*

laissés à l'abandon, mais ont fait l'objet de réhabilitations souvent exemplaires et sont des modèles au plan de la reconversion. Ce voyage a permis aussi aux uns et aux autres, chercheurs, architectes, urbanistes, d'apporter leurs propres appréciations ou critiques, car il n'est pas toujours aisé de lier le respect des lieux à la rentabilité. Il faut espérer que plus d'un d'entre nous pourra convaincre les acteurs de la transformation du patrimoine industriel, en Alsace notamment, à en tirer des leçons et à imiter de tels modèles avant qu'il ne soit trop tard.



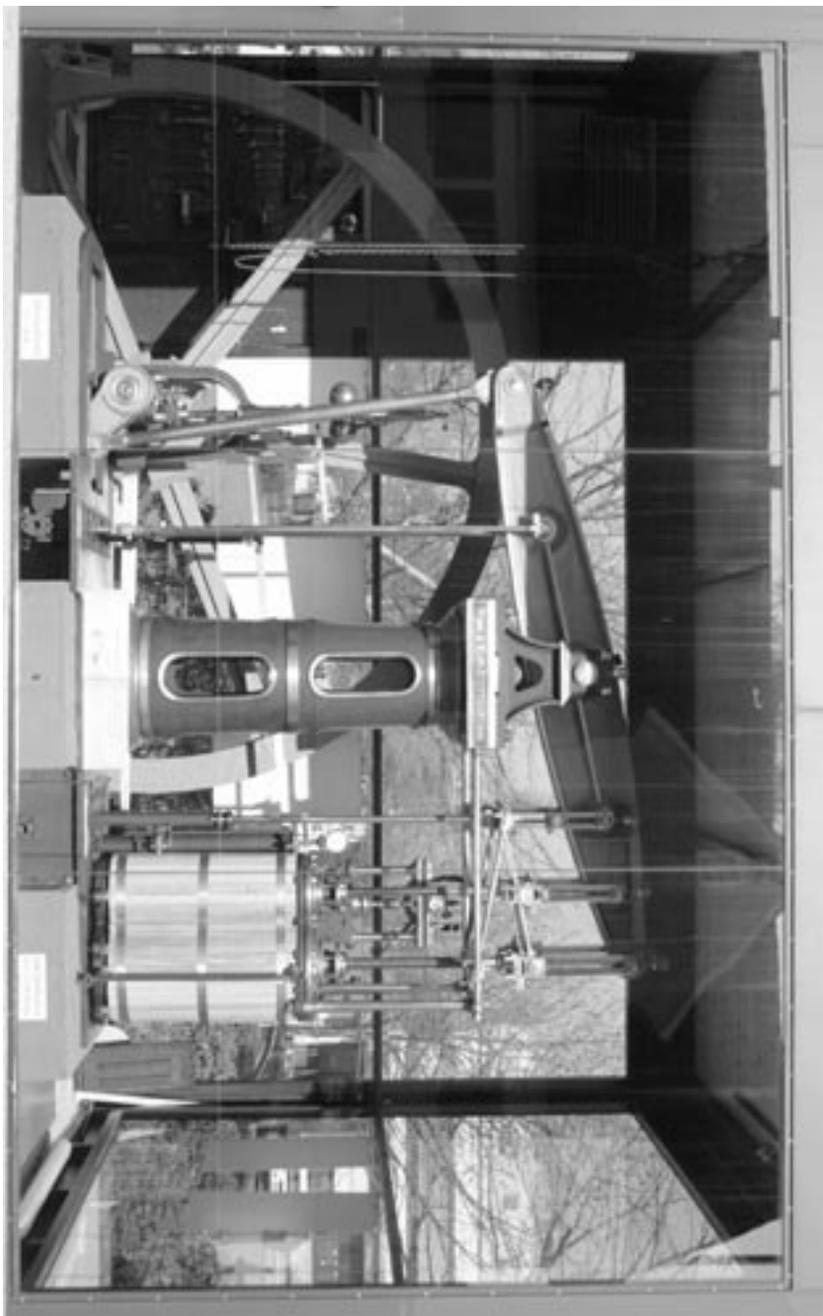
L'implantation des sites industriels du Dornbirn. (Document D. Bernfeld)



*L'usine de construction mécanique Rüschi et Ganahl de Dornbirn en 1900. (Document D. Bernfeld)
Le tissage Getzner Mutter à Bludenz (photo P. Fluck)*



*La tour de séchage des usines textiles Fussenegger à Dornbirn.
La brasserie Fahrenburger à Bludenz. (photos P. Fluck)*



Machine à vapeur de Woolf construite par Kuhn à Stuttgart en 1858. N° de série: 100 (photo P Fluck)

7. NOS CHERCHEURS ONT PUBLIÉ EN 2007-2008

ISABELLE BERNIER

« Le XVIII^e siècle » in P. Sée, *Le Tribunal de commerce de Mulhouse (1715-1879)*, Strasbourg, CPRUR, 2007.

- *Négoce et industrie à Mulhouse au XVIII^e siècle (1696-1798)*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse le Mirail, collection Méridiennes, 2008 (publication de thèse).

CÉLINE BORELLO

« La première évangélisation du Pacifique par les missionnaires catholiques espagnols », in F. Angleviel (dir.), *Pedro Fernandez de Quiros et le Vanuatu. Découverte mutuelle et historiographie d'un acte fondateur, 1606*, Port Vila, 2007, p. 267-281.

- « De la rareté à la représentativité d'une source : les registres consistoriaux de Provence », in P. Chareyre et R. Mentzer, *La mesure du fait religieux : les registres consistoriaux*, Actes du colloque de Pau, numéro spécial du *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, t 153/4, décembre 2007, pp. 491-504.

- « La christianisation : source de conflit ou de pacification? Protestants et catholiques à Ouvéa dans le second XIX^e siècle », *Histoire d'Annales Calédoniennes*, n° 3, 2008, p. 273-286.

- « Le Saint-Sacrement et le chaudron : les missions anti-protestantes en Provence au XVII^e siècle », *Annales du Midi*, janvier-mars 2008, p. 33-57.

- Notices provençales des pasteurs du Désert, *Dictionnaire des pasteurs du Désert* dirigé par Y. Krumenacker, Paris, Honoré Champion, 2008.

BENOÎT BRUANT

- *Hansi l'artiste tendre et rebelle*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2008, 319 p.

- « Le sabotage de la cause française selon Henri Zislin », in Jean-Noël Grandhomme (dir), *Boches ou tricolores, les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2008, p.231-243.

- « Art, patrimoine et industrie : Mulhouse 1828 – 1939 », *Annuaire historique de Mulhouse*, 19, 2008, p.131-144.

- « Hansi, le caricaturiste engagé », *Le siècle du Haut-Koenigsbourg, Les Saisons d'Alsace*, 36, 2008, p.44-45.

MYRIAM CHOPIN

- « Nouvelle pédagogie pour un nouveau public de l'histoire: les récits des marchands », in Anne Bandry-Scubbi (dir.), *Education-Culture-Littérature*, Paris, coll.Orizons, L'Harmattan, 2008, p.260-274.

PIERRE FLUCK

- *SACM, Quelle belle histoire. De la fonderie à l'université, Mulhouse, 1826-2007*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007, 172 p. (en col. avec M.C. Vitoux, Y. Frey, P. Perrot et N. Stoskopf).

- *La géologie du massif vosgien et du fossé rhénan, > 500 millions d'années d'histoire*, guide de l'enseignant + CR-ROM, Parc naturel régional des Ballons des Vosges éd., 2007, 104 p. (en coll.)

- « Réinvestir l'industrie ou les friches industrielles peuvent être réhabilitées ! », in Pierre Lamard et Raymond Woessner (dir.), *Rhin-sud, un territoire en devenir ?*, Belfort, Pôle éditorial UTBM, 2007, p. 67- 82.

- « Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), Altenberg. Mines et métallurgie X^e-XIV^e siècles. Premiers résultats, *Archéologie Médiévale*, CNRS éd., 37, 2007, p. 314-315.

- « Témoignages de l'expansion industrielle », « La filature d'Issenheim. Une usine comme un château », *Vieilles Maisons Françaises*, 220, déc. 2007, p. 60-61.

- « Mulhouse, la Fonderie inaugurée », *L'Archéologie industrielle en France* 51, déc. 2007, p. 74-75.

- *Wesserling, l'Eden du textile*, Colmar, Jérôme Do Bentzinger Editeur, 2008, 160 p. (en coll. avec Apolline Fluck pour les illustrations).

- *Diagnostic des sites du patrimoine industriel du Val d'Argent. I. Sainte-Marie-aux-Mines, côté dit "d'Alsace"*, CRESAT, 94 p. + 67 planches, 2007 ; *II. Sainte-Marie-aux-Mines, côté dit "de Lorraine"*, CRESAT, 112 p. + 62 planches, 2008 ; *III. Sainte-Croix-aux-Mines, Lièpvre, Rombach-le-Franc. Synthèse, conclusions générales, perspectives*, CRESAT, 79 p. + 46 planches, octobre 2008, partiellement en ligne sur-<http://www.valdargent.com/pahactuinventaire.htm>

« L'archéologie industrielle, en sous-sol et en élévation » « Un patrimoine frontalier : l'Alsace », *Historiens et Géographes* 401, fév. 2008, p. 204-211 et 285-292.

- « Du tissage Weisgerber à la chapelle du sacré-Cœur : reconversions oubliées d'un ancien bâtiment industriel », *Société d'Histoire du Val de Lièpvre*, XXX^e cahier, mai 2008, en col. avec D. Bouvier.

- « Il faut sauver le carreau Rodolphe, ou défense et illustration du patrimoine industriel », *Annuaire historique de Mulhouse*, 19, 2008, p. 150-154.

- Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), Altenberg. Mines et métallurgie plomb-argent, X^e-XVI^e siècle, *Archéologie médiévale*, 38, CNRS éd., 2008, p. 303-304

YVES FREY

- « D'Giesserei-Liira, l'éternel rengaine de la Fonderie », in Marie-Claire Vitoux (dir.), *SACM, Quelle belle histoire. De la fonderie à l'université, Mulhouse, 1826-2007*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007, p. 129-165.

- « A la recherche de la frontière », in Joël Issele et Salah Oudahar (dir.), *Tomber la frontière*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 35-45.

- « 1797 à Bâle, la naissance du mouvement sioniste », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 18, 2007, p. 21-32.

- « Les Alsaciens venus d'ailleurs », *Hommes et Migrations*, n° 1273, mai-juin 2008, p. 52-73 (en coll.).

BERNARD JACQUÉ

- « Depuis déjà longtemps il n'y a plus guère que les papiers avec dessins arabesques qui servent à Paris, de tentures pour les salons... », *Giovanni Volpato, les Loges de Raphaël*, catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts de Tours, 2007, p. 95-100.

- « Le papier peint dans le décor du château de Chanteloup », *Chanteloup, un moment de grâce autour du duc de Choiseul*, catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts de Tours, 2007, p. 307-312 .

- « Une manufacture face au cordon douanier autour de Mulhouse (1792-1797) », *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 18, 2007, p. 13-15

- « Sales of scenic wallpapers from Jean Zuber & Co in the Netherlands (1815-

1824) » (en col. avec Eloy Koldeweij), *Het Nederlandse Binnenhuis gaat zich te buiten*, *Leids Kunsthistorisch Jaarboek* 14, Leiden, 2007, p. 215-227.

- « Jean Zuber-Risler, La fabrication des papiers peints à Rixheim en 1883 » (édition), *Les nouveaux cahiers Zuber*, n° 6, 2008, p. 7-65.

- « Le Musée du papier peint et les conservateurs-restaurateurs : un enrichissement réciproque », colloque *Conservation et restauration des papiers peints en Europe*, Paris, Institut national du patrimoine, 26, 27, 28 avril 2007, http://www3.inp.fr/pdf/ediatheque_numerique/actes_colloques/papiers_peints/04_PapiersPeints_bernardJACQUE.pdf

- « Mulhouse et ses musées, plus d'un siècle et demi d'histoire », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 19, 2008, p. 121-129.

- « Deux utilisations d'indienne en ameublement conservés actuellement en République tchèque », catalogue d'exposition *Féerie d'indienne, des rivages de l'Inde au royaume de France*, Musée de l'impression sur étoffes, Mulhouse, novembre 2008- mai 2009, p. 117.

ODILE KAMMERER

- « Der Rhein im Mittelalter und in der Frühen Neuzeit : Nutzen und Gefahr » , *Kriege, Krisen und Katastrophen am Oberrhein vom Mittelalter bis zur Frühen Neuzeit*, Öffentliche Tagung 13-14 Oktober, Historisches Seminar Abteilung Landesgeschichte an der Universität Freiburg, Neuenburg, 2007, p. 110-130.

- *Construction de l'espace au Moyen Âge : représentations et pratiques*, XXXVII^e Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur (2-4 juin 2006 à Mulhouse), Publications de la Sorbonne, Paris, 2007 (direction d'ouvrage).

- « Mulhouse et ses campagnes au Moyen Âge. Glane dans les archives », *Les fruits de la récolte, Études offertes à Jean-Michel Boehler*, Presses universitaires de Strasbourg, 2007, p. 167-178.

- « Activité diplomatique entre villes-États : Bâle et Mulhouse. Traité d'alliance de 1506 », *Le prince, l'argent, les hommes au Moyen Âge en hommage au professeur Jean Kerhervé*, Presses universitaires de Rennes, 2008.

ALAIN J. LEMAITRE

- « La censure royale au XVIII^e siècle », in Peter Schnyder (dir.), *L'homme-Livre, Des hommes et des livres - de l'Antiquité au XX^e siècle*, Actes du colloque de Mulhouse, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 89-106.
- « Illumination publique et la sécurité à Rennes au XVIII^e siècle », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, tome LXXXIV, Rennes, 2007, p. 187-210.
- « L'opposition parlementaire au XVIII^e siècle », *Mélanges offerts au Professeur Maurice Gresset : des institutions et des hommes*, *Annales historiques de Franche-Comté*, 820, série « Historiques », 28, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2007, p. 113-123.
- « La vie musicale à Mulhouse : urgences », *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 18, 2007, p. 147-151.
- « La Chalotais, l'histoire et la philosophie de l'histoire », in Frédéric Bidouze (dir.), *Les Parlementaires, les Lettres et l'Histoire au siècle des Lumières 1715-1789*, Etudes CIHAE, vol. LXXXVIII, actes du Colloque de Pau 7-8 et 9 juin 2006, Presses de l'université de Pau, Pau, 2008, p. 295-306.
- « La vie culturelle à Mulhouse. Une histoire pluriséculaire » ; « Nicholas Snowmann : la révérence du libéralisme » ; « La vie musicale à Mulhouse : mythes et histoire », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 19, 2008, p.93-106, 175-178 et 179-182.

BRICE MARTIN

- Poster : « Approche systémique des facteurs à l'origine des inondations pour évaluer le rôle des variations climatiques », Congrès de la Société hydrotechnique de France, *Variations climatiques et hydrologie. Le climat, ses variations séculaires et ses changements pronostiqués : quel impact sur l'hydrologie*, Paris, 2007.
- Poster : « Approche systémique de l'efficacité des aménagements de protection contre les inondations dans la ville de Mulhouse (Haut-Rhin, France) », colloque international de la Société Hydrotechnique de France *Grands aménagements maritimes et fluviaux*, Paris, 2007 (en coll.)
- « Les réseaux comme espaces à risques : les limites de l'approche sectorielle du risque », *Territoires et défis logistiques, Actes de la table ronde Rhin-sud, n° 6 - 2006*, Mulhouse, CRESAT, 2007, p. 117-129.

- « Mulhouse (Haut-Rhin, France) face au risque majeur. Approche systémique et interdisciplinaire de la protection contre les inondations », *Les actes du colloque international Workshop « Sécurité Globale »* (sur CD-ROM), Troyes, 2008 (en coll. avec R. Ansel, K. Burger, P. Dostal, J.P. Droux, O. Guerrouah, M.C. Vitoux).

- Poster : « Is Mulhouse (France) threatened by a natural disaster ? Geo-Historical approach of flood risk in urban zone », colloque international (IDRC) *International Disaster and Risk Conference*, Davos, 2008 (en coll.).

BERNARD REITEL

- « Quelques enjeux des villes-frontières », éditorial, *Grenzstädte - Stadtgrenzen - entgrenzte Räume*, *Geographica Helvetica*, 1-2007, Basel, p. 2-4 (en col. avec O. Gräfe).

- « Les agglomérations transfrontalières, des systèmes urbains en voie d'intégration ? Les espaces urbains de la « frontière » du territoire français », *Grenzstädte - Stadtgrenzen - entgrenzte Räume*, *Geographica Helvetica*, 1-2007, Basel, p.5-15.

- « L'Alsace et l'axe rhénan : entre marginalisation et intégration », « La frontière : un identificateur pour le territoire Rhin-sud ? », in Pierre Lamard et Raymond Woessner (dir.), *Rhin-sud, un territoire en devenir ?*, Belfort, Pôle éditorial UTBM, 2007, p. 193-204 et 241-248.

- « Are Cross-border urban spaces european integration patterns at local levels ? Analysis of the management of urban areas astride the "French border" », in Paul Bauer and Mathilde Darley (eds.), *Borders of the European Union : strategies of crossing and resistance*, Praha, CEFRES, 2007, p. 148-175.

- « L'Alsace : d'une frontière «vive» à une frontière «apaisée» », in *Québec-France*, vol.1, n°1, printemps 2007, p. 10.

- « Bâle-Mulhouse : une histoire ancienne. Quelles perspectives ? », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 18, 2007, Mulhouse, p. 91-110.

- « L'agglomération transfrontalière, un objet géographique produit de relations singulières entre continu et discontinu », in Frédéric Alexandre, Alain Génin (dir.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2008, pp. 311-326.

OLIVIER RICHARD

- « La *memoria* du patriciat et le contrôle du territoire urbain à Ratisbonne à la fin du Moyen Âge (XIII^e-début du XVI^e siècle) », dans Chloé Deligne, Claire Billen (dir.), *Voisinages, coexistences, appropriations. Groupes sociaux et territoires urbains (Moyen Âge-XVI^e siècle)*. Actes du colloque international de l'Université Libre de Bruxelles, 2-4 décembre 2004, Turnhout, Brepols (Studies in European Urban History, 10), 2007, p. 95-118.
- « „Fromme Klauseln“ – „profane Klauseln“ : eine sinnvolle Unterscheidung? », dans Markwart Herzog, Cecilie Hollberg (dir.), *Seelenheil und irdischer Besitz. Testamente als Quellen für den Umgang mit den „letzten Dingen“*, Konstanz, UVK, 2007, p. 69-78.
- Traduction de l'allemand de : Sabine von Heusinger, « Les corporations de Strasbourg au Moyen Âge », *Revue d'Alsace* 133, 2007, p. 473-483.
- « Die Repräsentation des Regensburger Patriziats im Spätmittelalter », dans Jörg Oberste (dir.), *Repräsentationen der vormodernen Stadt*, Regensburg, Schnell & Steiner (Forum Mittelalter – Studien, 4), 2008, p. 213-228.

NICOLAS STOSKOPF

- *SACM, Quelle belle histoire. De la fonderie à l'université, Mulhouse, 1826-2007*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007, 172 p. (en col. avec M.C. Vitoux, P. Fluck, Y. Frey et P. Perrot).
- « Performances économiques et dynasties familiales : le cas de l'Alsace », *Revue de l'Amopa*, n° 175, janvier 2007, p. 22-25 (en col. avec M. Hau).
- « Les territoires industriels de l'Alsace et leurs mutations de 1746 à nos jours », in Jean-Claude Daumas, Pierre Lamard et Laurent Tissot (dir.), *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000)*, Entreprises, régulations et trajectoires, Les Cahiers de la MSH Ledoux, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2007, p. 295-321 (en col. avec R. Woessner).
- « Quitter l'Alsace pour faire fortune : le cas des entrepreneurs du XIX^e siècle », *Chercher fortune, Diasporas*, 9, Toulouse, 2007, p. 43-55.
- « Se passer de la monnaie: la banque d'échange de Victor-Corentin Bonnard (1849-1862) » in Catherine Vuillermot (dir.), *La monnaie, personnage historique*, *Revue européenne des Sciences sociales*, Tome XLV, n° 137, 2007, p. 167-175.
- « Industrialisation et désindustrialisation à Mulhouse, une trajectoire singulière

(XVIII^e-XX^e siècles), *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 18, 2007, p. 73-79.

- « La culture impériale du patronat textile mulhousien (1830-1962) », in H. Bonin, C. Hodeir et J.-F. Klein, *L'esprit économique impérial (1830-1970) Groupes de pression & réseaux du patronat colonial en France & dans l'empire*, Paris, Publications de la SFHOM, 2008, p. 397-407.

- « Les dynasties alsaciennes », in J.-P. Babelon, J.-P. Chaline et J. Marseille, *Mécénat des dynasties industrielles et commerciales*, Paris, Perrin, 2008, p. 45-58 (en col. avec Michel Hau).

- « Entre Alsace et vallées vosgiennes, les investissements des Seillière (1828-1873) » in *Le Thillot, les mines et le textile, 2000 ans d'histoire en Haute-Moselle*, Actes des Journées d'études vosgiennes, octobre 2007, Nancy, 2008.

- « *L'Alsace pendant la guerre*, de Charles Spindler. Le journal d'un artiste alsacien », in Jean-Noël Grandhomme (dir.), *Boches ou tricolores. Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, , Strasbourg, La Nuée Bleue, 2008, p. 217-229.

MARIE-CLAIRE VITOUX

- *SACM, Quelle belle histoire. De la fonderie à l'université*, (direction d'ouvrage) Mulhouse, 1826-2007, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007, 172 p. (en col. Avec P. Fluck, Y. Frey, P. Perrot et N. Stoskopf).

- « Culture(s) et industrialisation à Mulhouse au XIX^e siècle : un oxymore ? », *Annuaire historique de Mulhouse*, Tome 19, 2008, p. 107-120.

- « Histoire des immigrations, panorama régional : Les Alsaciens venus d'ailleurs » in *Hommes et migrations*, n° 1273, mai-juin 2008, p. 52-73 (en coll. sous la direction d'Yves Frey).

RAYMOND WOESSNER

- *L'Alsace, territoire(s) en mouvement*, Colmar, Do Bentzinger, 2007, 184 p.

- *Territoires et défis logistiques, Actes de la table ronde Rhin-sud n° 6 - 2006*, Mulhouse, CRESAT, 2007, 135 p.

- *Rhin-sud, un territoire en devenir ?* (direction d'ouvrage en col. avec Pierre Lamard), Belfort, Pôle éditorial UTBM, 2007, 274 p.

- « L'impact du TGV Rhin-Rhône sur le système de transport de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard », « Les débuts de la coopération interurbaine : vers une

métropole multipolaire ? », in Pierre Lamard et Raymond Woessner (dir.), *Rhin-sud, un territoire en devenir ?*, Belfort, Pôle éditorial UTBM, 2007, p. 223-226 et 257-262.

- « Les territoires industriels de l'Alsace et leurs mutations de 1746 à nos jours », in Jean-Claude Daumas, Pierre Lamard et Laurent Tissot (dir.), *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000), Entreprises, régulations et trajectoires*, Les Cahiers de la MSH Ledoux, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2007, p. 295-321 (en col. avec N. Stoskopf).

- « Strasbourg en Europe, l'Europe à Strasbourg », in H. de Grossouvre, *Pour une Europe européenne*, Forum Carolus, Xenia, Vevey, 2007, p. 137-149.

- « Le tourisme fluvial en Europe : quelles formes territoriales en émergence ? », in X. Bernier, C. Gauchon et J. Varlet (dir.), Actes du Colloque des Commissions Transports et Tourisme, EDYTEM n° 4, Chambéry, p. 183-198.

- « Les thèses Cifre, un indicateur de la structuration spatiale de la recherche », BETA-CEREQ Strasbourg, *Formation Emploi*, n° 97, janvier-mars 2007, p. 51-66 (en col. avec R. Levy).

- « La métropolisation et la grande vitesse : quels enjeux pour Mulhouse ? » *Annuaire historique de Mulhouse*, 18, 2007, p. 59-67.

- « L'Alsace, presque au centre de l'Europe ? » *Québec-France*, volume 31, numéro 1, printemps 2007, Québec, p. 9.

- « Les routes en Alsace, enjeux et débats », *Diligence d'Alsace*, n° 75, 2007, p. 16-28.

- Série d'articles dans les *DNA* : « L'Alsace et la métropolisation : trop peu mais pas trop tard ? », 5.5.2007, « Le nouvel espace des trains à grande vitesse », 8.7.2007.

- *La Métropole Rhin Rhône : vers l'émergence d'un territoire ?* Editions Jérôme Do Bentzinger, Colmar, 2008, 253 p.

- *La France : l'aménagement des territoires*, Paris A. Colin, Collection « Pour les concours » série cours, 2008, 254 p.

- « La métropolisation et la grande vitesse ferroviaire : quels enjeux pour l'Alsace ? » *Revue d'Alsace* n° 134, 2008, p. 307-320.

GILLES WOLFS

- « Les Alsaciens venus d'ailleurs », *Hommes & Migrations*, mai-juin 2008, n° 1273, p. 52-73 (en coll. sous la direction d'Yves Frey).

Publications de nos doctorants

JOSEPH GAUTHIER

- « L'essai des minerais au XVI^e siècle : l'exemple des minerais d'argent dans le livre VII du *De Re Metallica* de Georgius Agricola », in Ph. Andrieux (dir.), *Projet Agricola. Quand l'Europe inventait les machines*, actes du colloque d'Annaberg-Bucholz, Conseil Général du Val-de-Marne, Créteil, 2007, p. 369-387.

VIRGINIE FIESINGER-LELIÈVRE

- *Un paysage façonné par l'industrie, le Pays de la Région mulhousienne, le livret pédagogique*, Mulhouse, la Nef des sciences, 2008, 28 p. (en coll. Colette Beaudéan).
- *Pays'âges industriels dans le Pays de la Région mulhousienne*, Mulhouse, La Nef des sciences, 2008, 32 p

BERTRAND RISACHER

- « Essaimer pour conserver sa clientèle en France : la création d'une usine relais à Archettes par Althoffer & Cie », *Actes des Journées d'études vosgiennes du Thillot, Les mines et le textile, 200 ans d'histoire en Haute-Moselle*, Nancy, 2008, p. 315-324.

ERIC TISSERAND

- « Population et industrie du textile dans la vallée de la Haute-Moselle (Des années 1860 au début du XX^e siècle) », in *Le Thillot, les mines et le textile, 200 ans d'histoire en Haute-Moselle*, Actes des Journées d'études vosgiennes, octobre 2007, Nancy, 2008, p.267-292.
- *Entre Alsace et Vosges, parcours de familles juives à Gérardmer* (en col. avec G. Grivel), Gérardmer, 2008, 88 p.

LAURIANE WITH

- « Mulhouse (Haut-Rhin, France) face au risque majeur. Approche systémique et interdisciplinaire de la protection contre les inondations », *Les actes du colloque international Workshop « Sécurité Globale* (sur CD-ROM), Troyes, 2008 (en coll. avec B. Martin, R. Ansel, K. Burger, P. Dostal, J.P. Droux, O. Guerrouah, M.C. Vitoux).

- Poster : « Approche systémique de l'efficacité des aménagements de protection contre les inondations dans la ville de Mulhouse (Haut-Rhin, France) », colloque international de la Société Hydrotechnique de France *Grands aménagements maritimes et fluviaux*, Paris, 2007 (en coll.).

- Poster : « Is Mulhouse (France) threatened by a natural disaster ? Geo-Historical approach of flood risk in urban zone », colloque international (IDRC) *International Disaster and Risk Conference*, Davos, 2008 (en coll.).

Publications de nos associés

JEAN-MICHEL ET NICOLE CHEZEAU

- « Albert Portevin (1880-1962) », « Auguste Scheurer-Kestner (1833-1899) », in Laurence Lestel (coord.), *Itinéraires de chimistes, 1857-2007, 150 ans de chimie en France avec les présidents de la SFC*, Paris, EDP-Sciences et SFC, 2007, p. 433-438 et 483-488.

EMMANUEL GARNIER

- « Mediterranean Climate Variability Over the Last Centuries : A Review », (France), in J. Luterbacher, E. Xoplaki *et al.*, *Elsevier*, 2007, p. 44-54.

- « La ville face aux caprices du fleuve. L'exemple normand XVI^e-XVIII^e siècles », numéro spécial, *Revue d'Histoire Urbaine*, 2007, p. 37-55.

- « Les marais de la basse vallée de la Dives : contribution interdisciplinaire à l'histoire d'un espace productif et de ses mutations paysagères sur le temps long », *Aestuarium*, « *Les zones humides européennes : espaces productifs d'hier et d'aujourd'hui* », 2007, p. 227-244.

- « Les bocages normands à l'épreuve des catastrophes. Fonctions écologiques et gestion durable des milieux bocagers XVI^e-XVIII^e siècles », in A. Antoine, D. Marguerie (éd.), *Bocages et Sociétés*, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 127-138.

- « Les Ressources naturelles : enjeu urbain et stratégique. Les conflits entre Strasbourg et l'Armée royale sous l'Ancien Régime », *Actes du colloque international « L'Armée et la ville dans l'Europe du Nord et du Nord-Ouest »*, Université Lille III (29-30 avril 2004), Presses Universitaires de Louvain, 2007, p. 353-366.

- « Les hivers de la vallée de la Moselle XVI^e-XIX^e siècles », *Journées d'Etudes Vosgiennes*, Presses Universitaires de Nancy 2, 2008, p. 71-84.

PHILIPPE JEHIN

- *Le livre d'or de la chasse en Alsace, deux mille ans d'art et d'histoire*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2008, (en coll. avec Gilbert Titeux, préface de Roland Recht).

FLORENCE OTT

- « Le CERARE, la typologie des archives d'entreprises », *Autour De Dietrich de 1685 à nos jours* (Hommage à Hélène Georger-Vogt et à Gilbert de Dietrich), Association de Dietrich, Janvier 2007, p. 152-157.

PATRICK PERROT

- *SACM, Quelle belle histoire. De la fonderie à l'université, Mulhouse, 1826-2007*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007, 172 p. (en col. avec M.C. Vitoux, P. Fluck, Y. Frey et N. Stoskopf).

6. BRÈVES

Séminaires du CRESAT 2008-2009

- 4 octobre : Histoire, genre, migration, par Philippe Rygiel, maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne.

- 15 novembre : Aménagement des territoires en France : enjeux, impasses et nouveaux développements, par Raymond Woessner.

- 24 janvier : Ville et memoria. Le rôle des autorités urbaines dans la piété des habitants de Ratisbonne à la fin du Moyen Âge, par Olivier Richard.

- 28 mars : La métallurgie des frontières du XVII^e au XIX^e siècle : l'exemple des manufactures et arsenaux du Nord et de l'Est de la France (Charleville, Maubeuge, Mutzig, Klingenthal, Strasbourg), par Patrick Mortal, docteur en histoire, chercheur à l'IRHIS.

Colloque doctoral « Le Rhin supérieur au Moyen Âge / Der Oberrhein im Mittelalter », Mulhouse, 9 mai 2009

Olivier Richard, maître de conférences à l'UHA, chercheur au CRESAT, organise, avec la collaboration de l'ED 99, de l'EA 3400 (Université de Strasbourg) et d'EUCOR un colloque doctoral sur le thème « Le Rhin supérieur au Moyen Âge ». L'objectif de cette journée est de susciter des rencontres et des collaborations entre les jeunes chercheuses et chercheurs des universités de la confédération EUCOR qui, bien que travaillant sur des sujets proches ou avec les mêmes sources, ont trop rarement l'occasion de faire connaissance. Des doctorant(e)s, mais aussi des chercheuses, chercheurs, enseignantes et enseignants des universités de Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Strasbourg et de l'UHA participeront au colloque, qui permettra un panorama des recherches actuelles sur une région-carrefour de l'Europe médiévale.

Programmes de recherche Metrolux et EPSON

Le projet Metrolux, auquel participait Bernard Reitel pour une durée de deux ans, s'est achevé en décembre 2008. Pendant cette période, une collaboration entre des chercheurs du CEPS, un centre de recherche public du Luxembourg, spécialisé dans les sciences humaines et sociales, a permis d'effectuer une étude comparative des dynamiques d'intégration de métropoles transfrontalières. Dans ce cadre, une analyse comparative entre Luxembourg, Bâle et Genève a été entreprise. Ce projet était financé par le Fonds national de la recherche du Luxembourg.

Un nouveau programme vient de débiter en janvier 2009 pour une durée de deux ans. Il s'agit d'un projet ESPON, financé par l'Union européenne, dont l'objet est d'étudier les systèmes de gouvernance de métropoles transfrontalières. Ce programme piloté par l'Université du Luxembourg associe des chercheurs de plusieurs pays européens dont Bernard Reitel.

Publications

Deux de nos chercheurs viennent de publier leur thèse avec le concours du CRESAT :

Isabelle Bernier, *Négoce et industrie à Mulhouse au XVIIIe siècle (1696-1798)*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse le Mirail, collection Méridiennes, 2008.

Olivier Richard, *Mémoires bourgeoises. Memoria et identité urbaine à Ratisbonne à la fin du Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

Distinction

Nicolas Stoskopf a été nommé chevalier des Palmes académiques.

V.

**L'ÉQUIPE DU CRESAT
(À LA DATE DE PARUTION)**

Chercheurs :

Isabelle **BERNIER** (docteur en histoire)

Céline **BORELLO** (MC)

Benoît **BRUANT** (MC)

Anne-Marie **BRULEAUX** (MC)

Myriam **CHOPIN-PAGOTTO** (MC)

Karin **DIETRICH-CHENEL** (MC, vice-présidente de l'UHA, chargée des relations internationales)

Jean-Philippe **DROUX** (IE, docteur en géographie)

Pierre **FLUCK** (PR)

Yves **FREY** (PRAG, docteur en histoire)

Bernard **JACQUÉ** (MC, conservateur du Musée du papier peint)

Odile **KAMMERER** (PR émérite)

Richard **KELLER** (Conservateur du Musée de l'automobile)

Catherine **KREBS** (MC)

Alain J. **LEMAITRE** (PR)

Brice **MARTIN** (MC)

Paul-Philippe **MEYER** (PRAG)

Bernard **REITEL** (MC)

Olivier **RICHARD** (MC)

Nicolas **STOSKOPF** (PR)

Marie-Claire **VITOUX** (MC)

Raymond **WOESSNER** (MC HDR)

Gilles **WOLFS** (chargé de cours UHA, docteur en histoire)

Doctorants

Romain **ANSEL**

Virginie **FIESINGER** (Ingénieur-projet à la vice-présidence recherche de l'UHA)

Joseph **GAUTHIER** (allocataire moniteur)

Florie **GIACONA** (allocataire moniteur)

Ouarda **GUERROUAH** (allocataire)

Pierre-Christian **GUIOLLARD** (archiviste AREVA-Mines)

Jean-Marie **KUPPEL** (retraité de la fonction publique)

Bertrand **RISACHER** (PR certifié)

Nicolas **SCHRECK** (PRCE)

Eric **TISSERAND** (PR agrégé)

Lauriane **WITH**

Associés

Jean-Michel **CHÉZEAU** (PR honoraire)

Nicole **CHÉZEAU** (MC honoraire)

Emmanuel **GARNIER** (MC)

Philippe **JEHIN** (PR agrégé)

Florence **OTT** (MC en disponibilité)

Patrick **PERROT** (chargé de cours UHA)

Correspondants

Dan **BERNFELD** (Eurocultures, coordination FORCOPAR)

Georges **BISCHOFF** (PR, UDS)

Bernard **BOHLY** (archéologue, vice-président du programme P25)

Chip **BUCHHEIT** (chargée d'études et d'expertises - patrimoine industriel)

Emmanuelle **COLLAS-HEDELAND** (MC en disponibilité, éditeur)

Marianne **COUDRY** (PR)

Marie-Pierre **DAUSSE** (MC)

Annemarie **DAVID** (Eurocultures, coordination FORCOPAR)

Paul **DELSALLE** (MC HDR, UFC Besançon)

Françoise **DIETERICH** (PR agrégée)

Gracia **DOREL-FERRÉ** (IPR-IA honoraire)

Thierry **FISCHER** (chargé d'études, ADAUHR)

Philippe **FLUZIN** (directeur de recherche CNRS, UTBM)

Frédéric **GUTHMANN** (président de l'Association Connaissance du patrimoine mulhousien)

Michel **HAU** (PR, UDS)

Jean-Roch **KLETHY** (urbaniste)

Pierre **LAMARD** (PR, UTBM)

Isabelle **LESAGE** (MC, UDS)

François **LIEBELIN** (président Association Patrimoine Sous-Vosgien)

Frédéric **LUCKEL** (MA, Ecole d'architecture de Strasbourg)

Henri **MELLON** (directeur de l'Association De Dietrich)

Bernhard **METZ** (archiviste Strasbourg)

Franck **SCHWARZ** (chargé de mission culturelle région Alsace)

Pierre **VONAU** (PR agrégé)



*achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie ALSAGRAPHIC 2000
Riedisheim, le 30 mai 2009*

*Dépôt légal 2^e trimestre 2009
ISSN 1766-4837*

Le Centre de recherche sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT) rassemble les enseignants-chercheurs des départements d'histoire et de sciences de l'information et métiers de la culture de l'UHA ; il accueille également les chercheurs, universitaires ou non, prêts à s'investir dans ses thématiques de recherche. Il est dirigé par Nicolas Stoskopf et Pierre Fluck.

LES ACTES DU CRESAT

Directeur de la publication : Nicolas STOSKOPF
Maquette et mise en page : Patrick PERROT
ISSN 1766-4837

CRESAT

Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines
Université de Haute-Alsace
10, rue des Frères Lumière
68093 MULHOUSE CEDEX

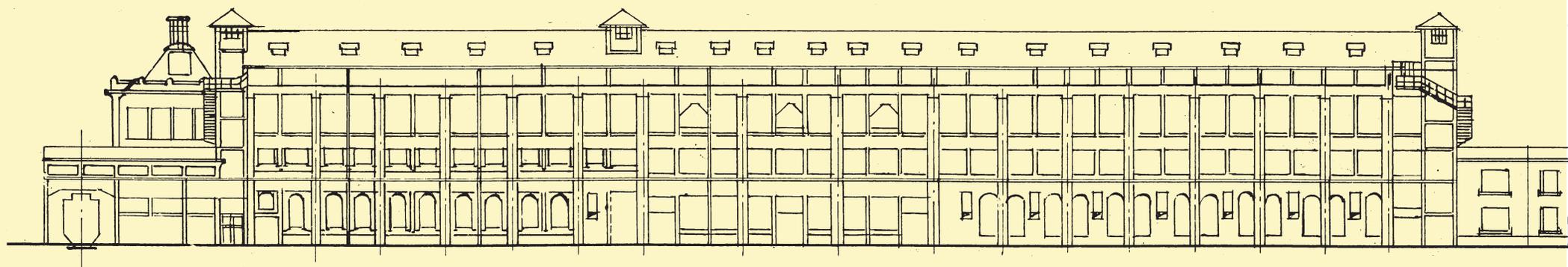
tél. 03 89 33 63 86
e-mail : n.stoskopf@uha.fr
web : <http://www.cresat.uha.fr>

N°6

Les actes du CRESAT



Les actes du CRESAT



N°6 - mai 2009

